

HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2024





Édito

Ce rapport d'activités 2024 témoigne, une nouvelle fois, de la richesse et de la diversité des missions portées par la Communauté de communes du Haut-Béarn. Aménagement du territoire, mobilité, développement économique, politiques contractuelles, collecte et traitement des déchets, action sociale, environnement, services techniques, tourisme, culture, petite enfance, éducation... Nos compétences sont multiples, nos enjeux nombreux, et notre engagement constant.

Derrière chaque action, il y a une équipe. Ce rapport reflète l'implication quotidienne des élu.e.s et des agent.e.s qui, ensemble, font vivre le service public et préparent l'avenir de notre territoire. Car plus que des compétences, c'est une véritable communauté humaine qui se mobilise jour après jour, pour répondre aux attentes de nos concitoyens et relever, avec lucidité et détermination, les défis de notre époque.

Changement climatique, urgence écologique, sobriété foncière et énergétique, transformation numérique, intelligence artificielle... Ces bouleversements redessinent nos horizons. Ils questionnent nos habitudes, nos certitudes et nos modèles. Ils exigent de nous un engagement sans faille, une capacité à innover, à débattre, à anticiper, à adapter nos politiques publiques avec sens et cohérence.

L'année 2024 a notamment été marquée par l'avancée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui remplacera à terme les documents d'urbanisme des 48 communes du Haut-Béarn. Ce travail, dense et parfois complexe, a suscité des débats légitimes, révélant à quel point l'aménagement du territoire touche à l'essentiel : notre rapport à la terre, à la transmission, à la manière dont nous habitons, construisons et préservons.

Dans chacun de nos domaines d'intervention, nous sommes appelés à agir avec responsabilité pour transmettre aux générations futures un territoire vivable, une planète viable, un climat supportable.

« Penser global, agir local » n'est plus un slogan, c'est un impératif. Et, comme le rappelait un ancien Président de la République, nous n'avons plus le luxe de « regarder ailleurs quand notre maison brûle ».

Je tiens à remercier sincèrement les élu.e.s qui, malgré les turbulences, tiennent le cap avec courage et conviction. Je remercie également l'ensemble des agent.e.s de la collectivité, dont la compétence et l'engagement sont la clé de notre action publique.

Bernard UTHURRY

Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn

Maire d'Oloron Sainte-Marie

Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

1. Pôle ressources et moyens	6
a. Administration générale.....	6
b. Finances.....	6
c. Ressources humaines	9
d. Communication	11
2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie	19
a. Service planification	19
b. Service Application du Droit des Sols (ADS)	22
c. Service habitat.....	23
d. Service mobilité	26
3. Pôle développement économique et politiques contractuelles	40
a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure.....	40
b. Valoriser et soutenir les filières du territoire	42
c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique.....	43
d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn.....	44
e. Contractualisations.....	44
f. Programme LEADER	45
4. Pôle politique touristique	47
a. Gestion du Plan Local de Randonnées	47
b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques.....	48
c. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers.....	49
d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique.....	51
e. Développement de partenariats et de coopérations.....	51
f. Accompagnement de porteurs de projets	52
g. Gestion de l'Espace Somport	52
h. Projets 2025	53
i. Les chiffres clés du tourisme 2024	55
5. Pôle développement social	58
a. Convention Territoriale Globale (CTG).....	58
b. Service éducation (scolaire et périscolaire)	65
c. Restauration collective.....	67
d. France services vallée d'Aspe	69
e. Service Santé	71
f. L'accueil des gens du voyage.....	73
6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire	76
a. Actions transversales.....	77
b. Lecture Publique.....	79
c. Patrimoine – Label Pays d'art et d'histoire	81
d. Compétences intercommunales faisant l'objet d'une gestion déléguée	84

e.	Journée des droits des femmes (8 mars 2024)	85
7.	Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement	86
a.	Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)	86
b.	Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).....	89
c.	Service Transition Écologique	90
d.	Rivières	92
8.	Pôle Technique et Environnement - Secteurs Techniques.....	93
a.	Services techniques (ST opérationnel et ingénierie).....	93
b.	Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous.....	100

1. Pôle ressources et moyens

a. Administration générale

Elle assure l'accueil des usagers et le fonctionnement général de la collectivité.

À ce titre, outre le secrétariat de Direction de l'autorité territoriale et de la Direction Générale, le service Administration Générale prépare, gère et rend compte notamment de l'ensemble des assemblées de la collectivité.

En 2024, ce sont 10 **Conseils Communautaires** qui se sont tenus et **240 délibérations** qui ont été prises. Outre ces 10 Conseils Communautaires, **7 séances plénières** ont permis d'aborder des thèmes aussi variés que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le Schéma de Cohésion Territoriale (SCoT), la politique sociale (Convention Territoriale Globale) et la politique de la petite enfance, la situation de l'Abattoir du Haut-Béarn et l'étude menée dans le cadre du transfert des compétences Eau et Assainissement et **2 conférences des maires** respectivement relatives à La Fibre 64 et au PADD du PLUi.

24 bureaux communautaires au cours desquels ont été abordés plus de **50 sujets**.

La Direction Générale des Services occupe une place centrale au sein de la CCHB. Elle accompagne les élus en mettant en action le cadre général qu'ils ont fixé. Elle donne du sens aux actions aux côtés des différents pôles de la CCHB. Elle coordonne et fait le lien entre les services, les communes de la CCHB, les acteurs et partenaires institutionnels ainsi que les élus et les administrés.

b. Finances

Les finances de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sont gérées au travers d'un budget principal et de 15 budgets annexes (Le Gabarn, le Pont de Lescun, Lanneretonne, Ogeu-les-Bains, Lasseube, Camou, La Pépinière, l'Atelier Bois Énergie, Lazères, Les Barthes, la Restauration collective, l'Espace Somport, le SICTOM, le SPANC, la Mobilité).

Compte Administratif du budget général de la CCHB en 2024 :

→ Section Fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	2 129 551,84 €
Charges de personnel et frais assimilés	7 784 298,44 €
Reversement aux communes (<i>dont Fonds de Péréquation Intercommunal et communal</i>)	9 212 249,00 €
Autres charges de gestion courante (Subventions)	3 752 023,38 €
Charges financières	195 479,72 €
Charges exceptionnelles	8 759,65 €
Opération d'ordre d'amortissements et de transfert de charges financières	1 230 010,81 €
Dotations aux amortissements et provisions	2 122,21 €
Dépenses de fonctionnement - Total	24 314 495,05 €

RECETTES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Atténuations de charges	36 471,61 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	651 662,27 €
Impôts et taxes	9 186 753,00 €
Fiscalité locale	6 869 827,73 €
Dotations et participations	7 550 523,36 €
Autres produits de gestion courante	66 784,18 €
Produits financiers	472,00 €
Produits exceptionnels	134 743,32 €
Opération d'ordre de transfert de charges financières	271 555,75 €
Recettes de fonctionnement - Total	24 768 793,22 €

→ Section Investissement

Dépenses d'investissement	4 885 238,60 €
Recettes d'investissement	6 508 274,51 €
Résultat d'investissement	1 623 035,91 €

Concernant les opérations individualisées, l'année 2024 a été plus particulièrement marquée en investissement par les opérations suivantes :

- Les travaux du pont d'enfer,
- Les travaux de réfection de voirie des parcs d'activité,
- Les travaux du Schéma de Cohérence Territoriale et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- La rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux,
- La poursuite de la modernisation du Somport et l'installation des perches à neige.

→ Agrégats du budget général

	2021	2022	2023	2024
Recettes de gestion	22 641 481 €	22 842 347 €	24 403 320 €	24 362 494 €
Dépenses de gestion	21 211 231 €	21 610 550 €	22 427 257 €	22 886 882 €
Épargne brute	1 430 249 €	1 231 796 €	1 976 063 €	1 280 132 €
Épargne nette	660 559 €	431 291 €	1 129 972 €	453 406 €

L'exercice 2024 dégage une épargne brute de 1 280 132,12 € et une épargne nette de 453 406,21 €.

Enfin, pour compléter nos agrégats il est indiqué que la dette de la CCHB au 31 décembre 2024 est de 8 770 k€ avec une capacité de désendettement de 6.85 années.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Charge nette par domaine d'intervention



2 %

209 000 €

PART SALARIALE : 93 000 €

ENVIRONNEMENT

- Transition énergétique : 203 426 €
- Gestion Rivières : 1 000 €*
- Gestion des déchets : 0 €**
- Assainissement non collectif : 0 €***

* Hors budgets dédiés au SMGOAO et SMBGP financés par ressources propres (taxe GEMAPI)

** Hors budget annexe Sictom équilibré par ressources propres (TEOM)

*** Hors budget annexe SPANC équilibré par ressources propres (SPANC)



6 %

638 000 €

PART SALARIALE : 357 000 €

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Application du droit des sols : 61 316 €
- Planification : 78 924 €
- Habitat : 226 308 €
- Coordination : 271 348 €

Mission Mobilité traitée en budget annexe et équilibrée par ressources propres (versement mobilité)



29 %

3 049 000 €

PART SALARIALE : 2 873 000 €

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Petite enfance : 1 040 040 €
- Enfance-Jeunesse : 750 998 €
- Éducation : 705 825 €
- Santé : 15 767 €
- Espace France services : 136 872 €
- Populations nomades : 56 377 €
- Cohésion sociale : 183 190 €
- Coordination : 160 395 €



12 %

1 208 000 €

PART SALARIALE : 512 000 €

SPORTS ET LOISIRS

- Piscines du Haut-Béarn : 1 179 934 €



25 %

2 567 000 €

PART SALARIALE : 489 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Économie : 944 819 €*
- Tourisme : 1 622 013 €**

* Hors budgets annexes ZAE et Pépinière

** Hors budget annexe Espace Somport équilibré par ressources propres



26 %

2 704 000 €

PART SALARIALE : 1 377 000 €

CULTURE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Lecture publique : 1 095 967 €
- EPA Jéliote : 473 152 €*
- Patrimoine : 491 078 €
- Pays d'art et d'histoire : 223 329 €
- Coordination du pôle et subventions aux associations : 226 878 €
- Événementiel : 42 351 €
- Enseignement artistique musical : 151 669 €

* Gérée en budget annexe équilibré avec, entre autre, notre subvention de 514 000 €



RÉPARTITION DES
RESTES À CHARGE*
DE LA CCHB PAR
POLITIQUE PUBLIQUE

TOTAL
10 375 000 €

* Hors attributions de compensations
aux communes (8 879 000 €) et FPIC (267 000 €)

C. Ressources humaines

→ Moyens humains :

L'année 2024 a été marquée par une stabilisation de l'organisation du service et des effectifs (**5.90 ETP**).

→ Activités :

La Direction des ressources humaines s'est attelée à la mise en place d'un certain nombre d'actions et d'outils pour la prévention, la sécurité au travail et l'amélioration des conditions de travail :

- Dans le cadre du Document Unique, finalisation des visites sur le terrain de tous les sites concernés ;
- La mise à jour de la procédure de visite de sécurité et de la fiche « Conduite à tenir en cas d'agression »
- La mise en place de nouveaux « Registres Santé et Sécurité au Travail » et « Registre Dangers Graves et Imminents »

Ce travail a nécessité l'organisation de groupes de travail avec les agents et les représentants du personnel. Le nombre d'Assistant de Prévention est passé de 1 à 8 (parmi nos personnels).

2024 a également été marquée par la négociation du réexamen du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). La grille IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) a ainsi été entièrement retravaillée, avec une définition des fonctions.

De plus, en juin 2024, l'organe délibérant a réactualisé le règlement de formation, les conditions d'octroi des frais de déplacement et les « Autorisations Spéciales d'Absence » (ASA).

En outre, le versement d'un forfait mobilités durables a été instauré, permettant ainsi d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables. Il se calcule selon une base forfaitaire variant en fonction du nombre de jours d'utilisation d'un moyen de déplacement éligible :

- 100 € entre 30 et 59 jours
- 200 € entre 60 et 99 jours
- 300 € pour 100 jours ou plus.

Par ailleurs, une convention pour un service commun informatique avec la ville d'Oloron a été mise en place, désormais appelé le Service Systèmes Informations (SSI). La mutualisation est devenue une nécessité dans le contexte de maîtrise de la dépense publique locale. Elle constitue également un outil précieux pour améliorer l'efficacité de l'action publique et favoriser les économies d'échelle.

Par ailleurs, il a été mis en place un nouveau « Guide de l'agent » (équivalent d'un livret d'accueil), ainsi qu'un « Processus d'intégration d'un agent » permanent » à la CCHB », parce qu'une collectivité n'a pas de seconde chance de donner une bonne impression, l'intégration de l'agent est un enjeu majeur pour favoriser l'image de la collectivité et fidéliser les agents.

En outre, un diagnostic a été établi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi qu'un plan d'action triennal pour les années 2025, 2026 et 2027. Il définit la stratégie et les mesures destinées à réduire les écarts constatés, notamment dans les domaines mentionnés ci-dessous :

- Évaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emplois
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que des agissements sexistes

De plus, il a été initié un projet pour la mise en place de bulletins de salaire dématérialisés. Dans ce cadre, un "coffre-fort numérique" sera mis à la disposition des agents pour stocker les bulletins. Cet espace sécurisé sur internet est personnel, vous seul(e) pouvez le consulter et vous pourrez le conserver même si vous changez d'employeur. Il permet de conserver tous les documents numériques que vous souhaitez garder en sécurité : relevés de prestations, factures, justificatifs divers, avis d'imposition, etc. Il offre également une fonctionnalité pour rassembler simplement toutes les pièces pour des dossiers (démarches administratives, demandes de crédits, etc.). Le choix a été fait de donner à chaque agent la liberté de décider s'il ou elle souhaite bénéficier du bulletin de salaire dématérialisé. Des réunions d'informations sont prévues courant du 1^{er} semestre 2025, pour une application prévisionnelle au 1^{er} septembre 2025.

Par ailleurs, cette année a été marquée par :

- La mise en place du Plan de formation de la CCHB, pour les années 2024, 2025 et 2026 : l'objectif principal de ce plan pluriannuel est de répondre à l'évolution des emplois en favorisant le développement des compétences des agents en lien avec les besoins spécifiques des services et de la direction. Il présente ainsi 5 axes prioritaires que se fixe la collectivité à savoir :
 - Prévenir le risque et préserver la santé et la sécurité au travail : poursuivre les actions de formation engagées en matière de sécurité (prévention des risques physiques, risques électriques et risques routiers)
 - Acquérir et développer une culture du service public et de la fonction publique territoriale : contribuer au développement d'une culture commune
 - Améliorer l'efficacité professionnelle pour renforcer la qualité du service public : Maîtriser les outils nécessaires à l'exercice professionnel (techniques bureautiques)
 - Développer les compétences métiers : actualiser les connaissances, professionnaliser les agents dans leurs métiers et acquérir de nouvelles compétences pour faciliter l'évolution professionnelle
 - Accompagner les parcours professionnels : mettre en œuvre des actions de formations professionnelles individualisées en vue de répondre à des aspirations personnelles compatibles avec les fonctions exercées.
- La mise à jour, pour 2024-2025, du **Plan de formation mutualisé (PFM)** entre le CNFPT et les collectivités territoriales des Vallées Béarnaises (Haut-Béarn et Vallée d'Ossau).

→ Les chiffres clés :

- Stages : accueil de 86 stagiaires dont 61 du territoire
- Saisonniers : accueil de 64 saisonniers étudiants dont 26 animateurs pour encadrer les ALSH
- Apprentissage : 3 apprentis (Service Informatique, Pôle Urbanisme et service Environnement)
- Formation :
 - 116 agents (soit près de la moitié des agents permanents ont été concernés par au moins une action de formation) ont pu bénéficier d'un total de 310 jours de formation (CNFPT et hors CNFPT confondus), un chiffre en hausse par rapport à l'année 2023 (226 jours pour 91 agents)
 - Des actions ont été organisées en intra pour les agents de la collectivité recouvrant les domaines du secourisme, de la sécurité...
 - Des formations ont été également suivies pour des bilans de compétences, des recyclages habilitations, ainsi que dans la bureautique.
 - Mobilisation de 2 Comptes Personnel de Formation (CPF).

d. Communication

→ Missions / Objectifs :

Les missions du service sont les suivantes :

- Évaluer les besoins de communication de la collectivité en fonction des actions intercommunales et des cibles visées ;
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie globale de communication ;
- Proposer et suivre le budget du service ;
- Organiser, suivre et évaluer les actions de communication et de relations publiques ;
- Concevoir et réaliser des produits de communication et leurs contenus ;
- Entretenir et développer les relations avec la presse et les médias.

Il appartient au service de mettre en œuvre une communication véhiculant une image identitaire, positive et cohérente de la collectivité en lien avec les objectifs politiques des élus mais aussi, les préoccupations des services.

→ Moyens humains : 2 ETP

→ Activités :

La majorité des demandes des services, tourne autour des besoins suivants :

- Infographie : conception et mise en page d'outils de communication ;
- Diffusion de l'information : réseaux sociaux, site Internet, mailing, IntraMuros, etc. ;
- Relations presse : communiqués de presse, organisation et gestion de points presse ;
- Protocole : selon les cas, gestion ou accompagnement des services dans l'organisation des temps protocolaires.

La demande de création de vidéo pour mettre en avant des services ou des actions spécifiques comment également à se développer.

1) Communication éditoriale :

Édition à 2 500 exemplaires du **6^e numéro** du magazine de la CCHB « Le Mag » en janvier 2024 :

- Conception et rédaction réalisée en collaboration avec une agence de communication
- Thématiques principales : mobilité, réduction des déchets et « En davan ! »
- 28 pages
- Diffusion en points de diffusion : services intercommunaux accueillant du public, mairies du territoires, commerces, cabinets médicaux...
- Disponible en version numérique pour feuilletage en ligne ou téléchargement dans le kiosque du site internet www.hautbearn.fr

Travail de préparation sur Le Mag n°7 en collaboration avec une agence de communication démarré au mois d'octobre pour une sortie en janvier 2025 :

- Sélection des thématiques en collaboration avec les chefs de pôles
- Réalisation d'un pré-sommaire et collectes des éléments éditoriaux
- Travail de relecture et adaptation des articles
- Réalisation des visuels



2) Communication numérique :

> Site Internet :

Mise à jour des contenus (textes et visuels) du site internet www.hautbearn.fr

- 39 actualités
- 14 000 utilisateurs (-1,5% par rapport à 2023)
72 930 pages vues (-8% par rapport à 2023), durée d'engagement moyenne de 1min 46s
- Pages les plus consultées : Page d'accueil / Restauration collective / Piscine Oloron / Navette Oloron Sainte-Marie / Offres d'emploi
- Moyens utilisés pour consulter le site : 72,6% mobile / 26,4% ordinateur / 1% tablette (stable par rapport à 2023)

Abonnement à l'outil Calameo pour un accès facilité aux publications mises en ligne et une meilleure lisibilité :

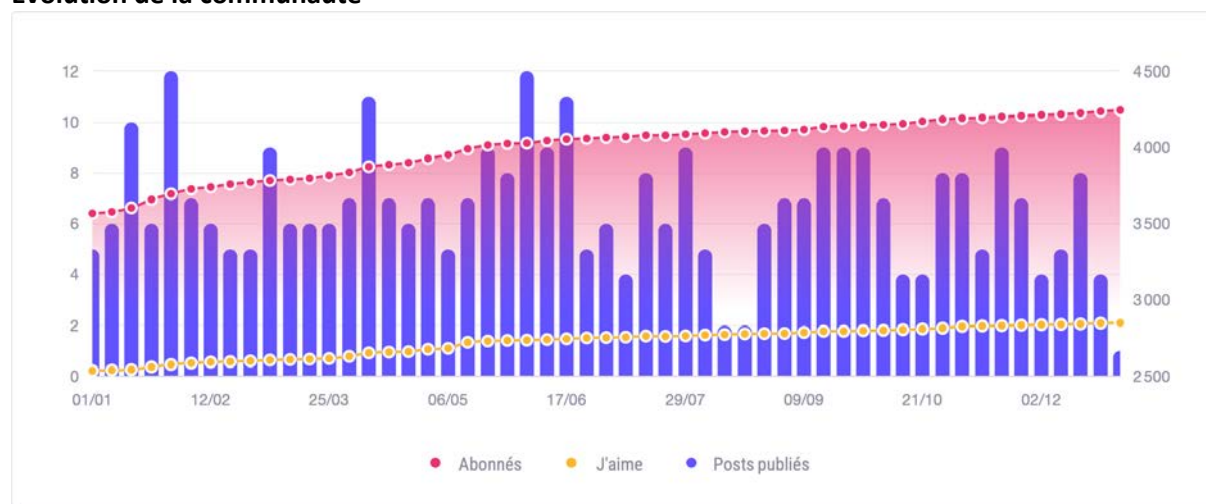
- 71 publications / 51 269 pages vues (+391% par rapport à 2023) / Temps moyen de lecture de 2min 34sec / 101 téléchargements
- Publications les plus lues : Le Mag n°6 / Rapport d'activités 2023 / Programme PAH / Dépliant navette périurbaine / Plan de mobilité simplifié
- Moyens utilisés pour consulter les documents sur Calameo : 31,7% ordinateur (-36% par rapport à 2023) / 62,2% smartphone (+33% par rapport à 2023) / 3,9 % tablette (+56% par rapport à 2023)

> Page Facebook :

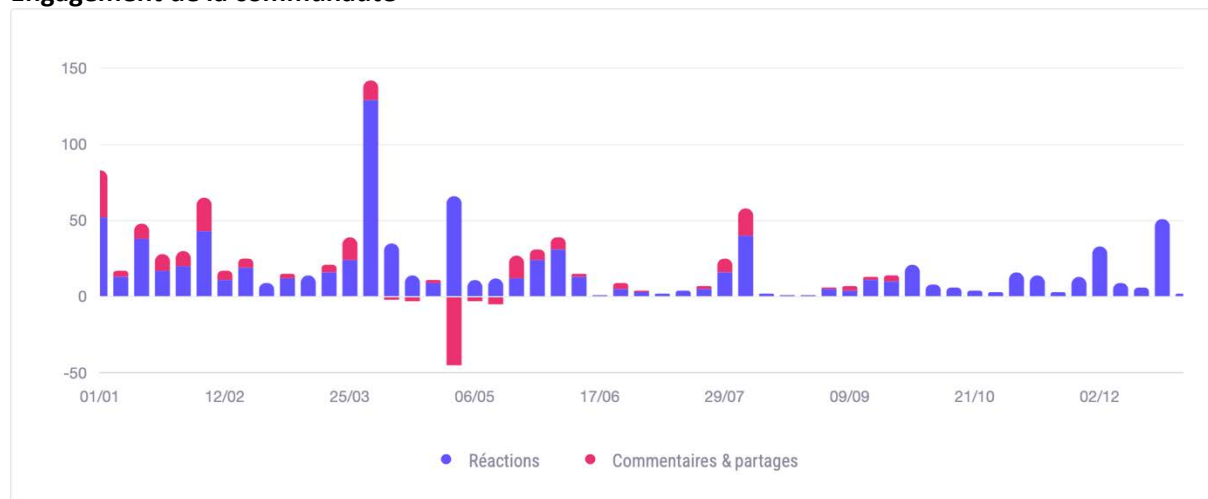
Abonnement à l'outil Swello pour une meilleure gestion et organisation des réseaux sociaux (statistiques, calendrier de publication).

- 4 248 followers (+679 followers nets par rapport à 2023)
- 2 852 mentions j'aime (-12,71% par rapport à 2023)
- 356 publications réalisées en 2024 (12,75% de moins qu'en 2023)
- 8 472 réactions (+5,59% par rapport à 2023)

Évolution de la communauté



Engagement de la communauté



> Création compte instagram CCHB :

Création du compte le 7 octobre.

- 42 abonnés
- 486 impressions
- Engagement : 7,61%
- 10 posts publiés

> Chaîne YouTube « Haut-Béarn TV » :

- Mise en ligne de 11 vidéos
- 15 636 vues
- 548 abonnés (+ 40 abonnés par rapport à 2023)
- 1 143 heures de visionnage

> Application mobile IntraMuros :

- Nombre de visiteurs : 2 079 (+5,3% par rapport à 2023)

Représente le nombre de personnes qui consultent l'application chaque jour sur l'une des communes de l'intercommunalité. Un visiteur correspond à un utilisateur (un smartphone).

- Communes ayant le plus de visiteurs : Oloron Sainte-Marie (446), Lasseube (358), Ogeu-les-Bains (186), Lanne-en-Barétous (142) Géronce (139)
- Nombres de vues sur l'agenda : 20 756 (-11,3% par rapport à 2023) (2 924 visiteurs, soit +20,1% par rapport à 2023)
- Nombres de vues sur le journal : 28 923 (-14,2% par rapport à 2023) (1 630 visiteurs, soit +0,5% par rapport à 2023)
- Nombres de vues sur les points d'intérêt intercommunaux : 1 536 (-24% par rapport à 2023) (626 visiteurs, soit -9,8% par rapport à 2023)
- Abonnements aux notifications « Informations communales » des communes :

Abonnements aux notifications "Informations communales" des communes

Abonnements

1 674

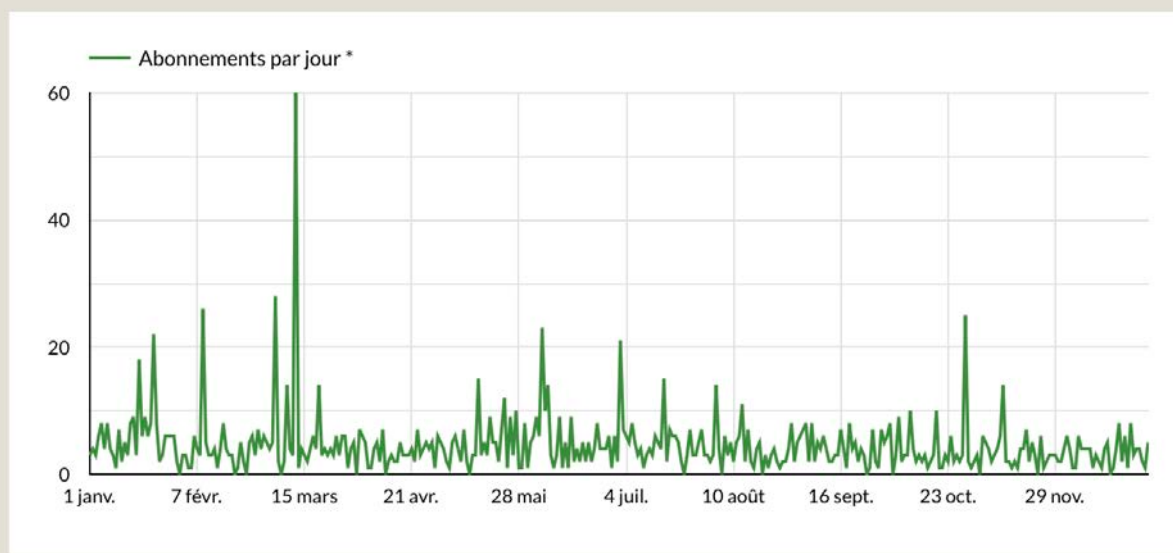
↓ -33.3%

Désabonnements

186

↓ -47.5%

* 1 abonnement = 1 activation de la cloche "Informations communales" de l'une des communes.
Exemple: 3 abonnements signifient que la cloche a été activée 3 fois. Un même utilisateur peut activer et désactiver la cloche plusieurs fois, c'est pourquoi le nombre d'abonnements peut être supérieur au nombre réel d'utilisateurs abonnés à un instant T.



3) Communication interne :

> Événements internes protocolaires et de cohésion

Cérémonies des vœux aux agents et aux élus intercommunaux

La traditionnelle cérémonie des vœux a été organisée le vendredi 12 janvier 2024 à l'Espace Jéliote.

- Public : maires du territoire, élus communautaires, agents de la CCHB, de l'EPA Jéliote, de l'Office de tourisme du Haut-Béarn, du SMGOAO et de l'Abattoir.
- Déroulé de la soirée :
 - Quiz interactif animé par deux agents (service prévention des déchets et service mobilité) sur les éco-gestes du quotidien au travail et à la maison. Les 10 premiers ont été récompensés par la participation d'un atelier de cuisine durable organisé en avril.
 - Discours du Président et du Vice-président en charge du personnel
 - Présentation des deux premiers portrait vidéo des « agents secrets » (voir rubrique ci-dessous)
 - Présentation du diaporama photo des nouveaux agents par le DGS
 - Mise à l'honneur des médaillés du travail (6 agents) et des agents retraités (6 agents)
- Nombre de participants : environ 120 personnes (150 personnes en 2023)

Il est à noter qu'en parallèle, le service a organisé en collaboration avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie une soirée de vœux des forces vives du territoire le mardi 16 janvier 2024 à destination des élus du territoire, des partenaires institutionnels, du monde économique, associatif et médical du Haut-Béarn.

Évaluation « Cérémonie des vœux »

Force est de constater qu'une majorité d'agents ne participe pas ou plus à la cérémonie des vœux. Aussi, afin de mieux comprendre les raisons et, surtout, leurs attentes en matière d'évènement fédérateur, une enquête a été adressée à l'ensemble des agents de la CCHB.

Les résultats :

- Taux de participation des agents 38% dont 80% ont pour habitude de participer à la cérémonie dans l'objectif de passer un moment festif (77%) et faire connaissance avec les collègues des autres services (65%)
- Au sujet d'une journée de cohésion, les envies remontées sont : découverte/visite d'un service ou équipement intercommunal (62%) et activités sportives (61%)



À partir de ces résultats, deux actions ont été proposées :

Participation à un événement sportif

Participation des agents et élus volontaires de la CCHB au challenge « entreprise / association / collectivités » du Trail de L'Ogeuloise le dimanche 15 septembre 2024.

Avec plus de 50 participants répartis sur les différentes épreuves proposées, la CCHB a remporté le trophée qui sera remis en jeu sur la prochaine édition.

Journée de découverte « Fort du Portalet et Espace du Somport »

Proposée aux agents et aux membres du Bureau communautaire, cette journée planifiée le samedi 28 septembre, avait pour objet la visite du Fort du Portalet assurée par les médiatrices du Pays d'art et d'histoire, suivie d'un déjeuner au Restaurant de l'Espace Somport avec visite du bâtiment récemment rénové et découverte des espaces de randonnées et aménagements présentés par le directeur du site et la chef de pôle en charge de la politique touristique.

Au vu du violent épisode climatique survenu début septembre en vallée d'Aspe, cette journée a dû être annulée mais, dans tous les cas, les inscriptions n'ont pas rencontré un grand succès (18 inscrits).

Soirée agents « c'est presque Noël »

À la place de la traditionnelle cérémonie des vœux à l'Espace Jéliote et, au vu des résultats de l'enquête précitée, il a été décidé de proposer aux agents de la CCHB, de l'EPA Jéliote, de l'Office de tourisme du Haut-Béarn, du SMGOAO et de l'Abattoir, et aux membres du Bureau communautaire une soirée festive le jeudi 19 décembre à la salle des fêtes de Lèdeuix.

La soirée s'est articulée autour d'une première partie « jeux de société » animée par l'association de jeux oloronaise (Meeplesjuice) suivie d'un buffet convivial avec animation musicale assurée par deux agents de la CCHB.

Nombre de participants : environ 140 personnes

À noter, que la préparation et la décoration de la salle ont été réalisées grâce à l'implication des services techniques.

> Les agents secrets

Lancement d'une nouvelle action de communication interne ayant pour objectif de mieux se connaître entre agent, de faire découvrir les services, les métiers et de valoriser l'action et les missions de chacun. Il s'agit de la réalisation de portraits vidéos d'agents de la collectivité qui sont consultables sur le site Internet de la CCHB, en page privée accessible uniquement aux agents et élus.

Le concept : 1 vidéo courte (5' maximum) par agent avec toujours les mêmes questions posées qui pourraient-être :

1. Qui es-tu ? Prénom, Nom, lieu et poste de travail, ancienneté
2. Quelles sont tes missions ? Présentation du métier en quelques mots / journée type

3. Dans ton métier, qu'est-ce que tu aimes le plus ?
4. Une anecdote/ Un meilleur moment ? Anecdote courte vécue dans le cadre professionnel
5. Si ton métier était une chanson ?
6. Si tu étais un « objet » en lien avec ton métier ?
7. Est-ce que tu pourrais citer 3 autres agents secrets que tu souhaiterais découvrir ?
8. Ton endroit préféré en Haut-Béarn ?
9. Un mot final ? Message à faire passer

L'agent est filmé sur son lieu de travail permettant ainsi de faire découvrir les différents équipements intercommunaux.

> Rapport d'activités

Le service assure la compilation des données transmises par les responsables des pôles de la collectivité en vue de l'élaboration d'un document envoyé par voie numérique à chaque conseiller communautaire et maires.

Le rapport 2023 a été présenté en séance du conseil communautaire du 27 juin 2024 et transmis dans les jours suivants, par voie dématérialisée, à chaque élu communautaire.

Le document est également consultable dans le kiosque du site internet de la CCHB.

4) Relations presse :

Organisation de **23 points presse** :

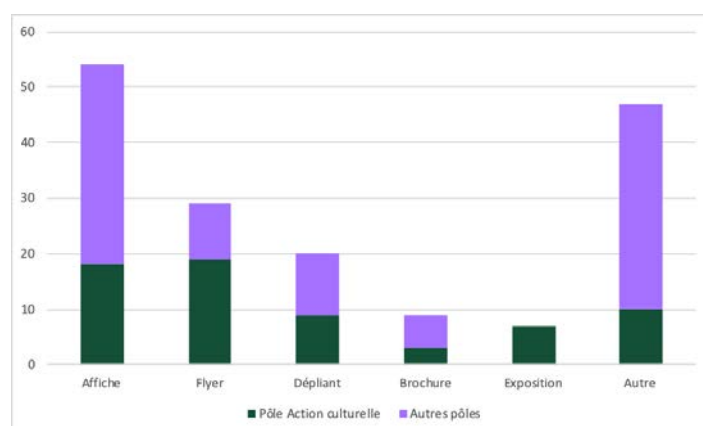
- 8 pour le Pôle Action culturelle et rayonnement du territoire
- 6 pour le Pôle Technique et Environnement (4 pour la partie environnement et 2 pour la partie technique)
- 5 pour le Pôle Développement social
- 2 pour le Pôle Développement économique et politiques contractuelles
- 1 pour le Pôle Politique touristique
- 1 pour le Pôle Ressources et Moyens

Envoi de **36 communiqués de presse**

5) Infographie :

Le service réalise une très grande majorité des outils de communication en interne et réalise également, pour les petits tirages, les impressions sur le copieur dédié au service.

Réalisation de **166 conceptions graphiques** (en augmentation) :



Par nature, le Pôle Action culturelle et rayonnement du territoire est le plus consommateur notamment pour mettre en avant la diversité des actions culturelles proposées par la Médiathèque des Gaves, la Villa Bedat, le Pays d'art et d'histoire et le pôle lui-même.

6) Vidéos :

- Conception, tournage et montage en interne deux premiers portraits d'agents « Les agents secrets » présentés lors de la cérémonie des vœux en janvier 2024. Mise en ligne sur notre site internet sur un espace uniquement accessible aux agents et élus de la collectivité.
- Conception, tournage et montage en interne d'un reportage « Réussir son compost, les bons geste ». Mise en ligne en septembre 2024 sur notre chaîne YouTube, visible également sur <https://sictom-hautbearn.com> dans la rubrique concernée.
- Tournage des images en vue de la création d'une vidéo bilan sur le Contrat Local de Santé 2^e génération (sortie de la vidéo : mai 2025).
- Assistance à réalisation par un prestataire de 5 vidéos sur la valorisation des actions du Plan climat air énergie : présence sur les tournages et réalisation des images drone d'illustration. Mise en ligne des deux premières vidéos sur les réseaux sociaux et le site internet de la CCHB :
 - « Agir pour le climat avec la mobilité » octobre 2024 ;
 - « Agir pour le climat avec le développement économique » décembre 2024

7) Autres actions :

> Création d'un nom et d'une identité visuelle pour les services de mobilité

Accompagnement du service mobilités pour la création d'un nom et d'une identité visuelle pour harmoniser ses services.

- Travail sur le cahier des charges
- Aide à l'analyse des offres et au choix du prestataire
- Travail avec le service et l'agence sur les propositions
- Accompagnement du service dans les présentations aux divers organes de décision

> Convention Radio Oloron

Le service assure le suivi de la convention de prestations de services avec Radio Oloron.

> Affichage urbain

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la CCHB, par le biais d'une convention d'utilisation tripartite avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie et l'EPA Jéliote, bénéficie de l'utilisation de 5 faces sucettes et 18 faces abribus du réseau d'affichage urbain oloronais.

En conséquent, le service communication a en charge la répartition de ces points d'affichage en fonction de l'actualité et des besoins en communication des différents pôles. Pour la mise en place des affiches, le service sollicite un agent des services techniques.

Utilisation 2024 :

- Pôle Action culturelle : Programmations Villa Bedat, Médiathèque des Gaves (le mois du doc, un aller-retour dans le noir, braderie, Bullez à la Confluence...), Journée des droits des femmes
- Pôle Technique et Environnement : Bougeons la mobilité, Programme Zéro déchet, Tous pour moins de déchets
- Pôle développement social : Ricochet, Forum des assistantes maternelles
- Pôle Urbanisme : SCoT et PLUi
- Service Mobilité : Blablacar Daily
- Pôle Tourisme : Espace Somport
- Associations : Jazz Club et Festival de Jazz (Oloron), Music'Hall Lycées (Oloron), AEPO pour le Salon de l'artisanat et de l'habitat (Oloron), MSPO, École de musique intercommunale du Haut-Béarn

> Alimentation de la banque photos

De nombreux reportages photo sont assurés par le service : évènements, ateliers petite enfance, équipements intercommunaux, villages...

Nouveauté 2024 : l'un des agents du service a obtenu son brevet de pilote de drone.

2. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie

a. Service planification

1) **EN DAVAN !** Co-construisons le Haut-Béarn 2040 : Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Haut-Béarn

→ Objectifs :

- Intégrer les enjeux sociaux économiques dans la politique d'aménagement du territoire.
- Préparer le territoire à relever les enjeux identifiés par la démarche "En Davan 2040 !" : Protection des ressources naturelles, plan d'alimentation territoriale, sobriété foncière, adaptation au changement climatique, transition énergétique, revitalisation des cœurs de vill(e)ages, développement d'une offre de logement adaptée aux besoins et capacités financières des ménages, nouvelles mobilités, mieux accueillir les entreprises ...
- Co-construire entre élus des Objectifs et Orientations traduisant le Projet d'Aménagement Stratégique.
- Élaborer la Trame verte et bleue du territoire comprenant les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques assurant la vitalité de la faune et la flore
- Développer des outils de maîtrise foncière
- Réaliser des études permettant la prise de décision
- Gérer la Charte Architecturale en développant notamment les fiches liées à l'amélioration énergétique du bâti ancien et l'intégration des générateurs d'énergie dans l'architecture.
- Assurer la veille juridique et l'intégration des servitudes d'utilité publiques (milieux naturels, patrimoine historique, risques) dans la politique d'aménagement du territoire.
- Faire connaître auprès des administrations publiques et collectivités territoriales la stratégie d'aménagement du territoire du Haut Béarn.

→ Description de l'action :

Les objectifs d'aménagement du territoire retenus dans "En Davan 2040 !" ont été déclinés en orientations et actions dans le schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et sous forme opérationnelle et règlementaire dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) tenant compte des spécificités des territoires via un travail sur plusieurs échelles : intercommunale, bassins de concertations, communes, secteurs de développement.

Ce dernier se substituera lors de son adoption aux documents d'urbanisme en vigueur sur les communes, soit les 22 PLU communaux, le PLUi intra-communautaire de Josbaig, et les 15 Cartes Communales. Il viendra également remplacer le régime du Règlement National de l'Urbanisme - RNU - (instruction des autorisations d'urbanisme par les Services de l'Etat dans le département) en vigueur sur 6 communes.

→ Bénéficiaires :

Les élus, partenaires institutionnels, porteurs de projet, acteurs pratiquant le territoire ainsi que l'ensemble de la population de l'intercommunalité.

→ **Moyens humains** :1,3 ETP

→ **Faits marquants 2024** :

- **Élaboration SCoT :**
 - Réunion publique de présentation du DOO SCoT le 30 janvier 2024 ;
 - Réunion de présentation du DOO du SCoT aux personnes publiques et associées le 11 janvier 2024 et 4 réunions avec des partenaires pour affiner le travail.
 - Finalisation des études et rédaction du document ;
 - Présentation du projet de SCoT en Plénière le 29 février 2024 ;
 - Arrêt du SCoT en Conseil communautaire le 7 mars 2024 ;
 - Présentation du projet de SCoT devant le Comité de Massif le 9 juillet 2024 ;
 - Passage en CDPENAF le 17 juillet 2024 pour avis sur le projet de SCoT ;
 - Consultation des Personnes Publiques et Associées ;
 - Enquête publique organisée du 27 juin au 6 août 2024 inclus ;
 - Prise en compte des avis ;
 - COPIL de validation des modifications du document suite à la prise en compte des avis des personnes publiques et associées et de la commission d'enquête ;
 - Approbation du SCoT en Conseil communautaire le 14 novembre 2024.
- **Élaboration du PLUi :**
 - Travail de co-construction à plusieurs échelles avec les élus en vue de l'écriture du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) dans la continuité du travail fait en 2023 :
 - En janvier 2024 : 5 présentations du PADD en bassins ;
 - 23 janvier 2024 : COPIL de validation du PADD ;
 - 1^{er} février 2024 : Présentation du PADD en Plénière ;
 - 22 février : Débat du PADD en Conseil communautaire ;
 - 19 mars 2024 : Présentation du PADD aux conseillers municipaux ;
 - Dès cette date, participation à des débats du PADD en Conseil municipal sur différentes communes à leur demande ;
 - 12 avril 2024 : Présentation du PADD aux personnes publiques et associées.
 - Travail de co-construction à plusieurs échelles avec les élus en vue de l'écriture des pièces réglementaires du PLUi (zonage, règlement écrit, OAPs, etc.) :
 - 4 COPIL ;
 - 8 ateliers dédiés à la définition du règlement écrit ;
 - 3 ateliers de travail pour définir les futures zones constructibles dédiées à l'activité économique du territoire ;
 - 3 cycles de permanences communales pour travailler à la définition du zonage sur chaque commune ;
 - Des dizaines de réunions avec les élus des 48 communes.
 - Rendez-vous avec des pétitionnaires pour échanger sur leurs projets en vue de leur intégration dans le PLUi.

→ **Projets 2025** :

- **SCoT En Davan 2040 :**
 - Publication, diffusion de fiches de communication et suivi de sa mise en œuvre.
- **PLUi Haut-Béarn :**
 - Finalisation des études et rédaction du document ;
 - Arrêt du projet en Conseil communautaire ;
 - Phase de validation administrative : consultation des personnes publiques associées et consultées (administrations et établissements publics, chambres consulaires,

territoires limitrophes, associations environnementales agréées, Parc National, etc.),
enquête publique, prise en compte des avis ;

2) Gestion des documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme - PLU) et intercommunaux et Cartes Communales

→ Objectifs :

- Accompagner le service Application du Droit des Sols (ADS) dans l'application du droit des sols et la lecture des Documents Locaux d'Urbanisme (DLU).
- Mettre les documents d'urbanisme en compatibilité avec des projets d'aménagement d'intérêt général ou les faire évoluer en fonction des contraintes légales.

→ Description de l'action :

Coordonner les demandes d'évolution des documents d'urbanisme communaux en fonction de l'intérêt général, des capacités logistiques du service planification et de maîtrise des coûts.

Rédaction en interne ou avec assistance de bureau d'étude, en cas de besoin de diagnostic environnemental, des dossiers techniques et réalisation des procédures d'approbation.

→ Moyens humains : 0.2 ETP

→ Faits marquants 2024 :

- Approbation la modification simplifiée n°2 du PLU d'Arette-La-Pierre-Saint-Martin après recueil des observations du public.
- Agnos : Engagement de la Déclaration de Projet n°1 avec mise en comptabilité du PLU pour la réalisation du nouveau Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) en zone 1AUd comprenant la création d'espaces publics accompagnant l'installation du peloton et bénéficiant à la population.
- Oloron Ste Marie : modification simplifiée du règlement de la zone UG du PLU, route de Bayonne pour permettre la construction d'un entrepôt de stockage du bois du réseau de chaleur.
- Association aux révisions des Plan de Prévention des Risques Naturels d'Aydius, Accous, Borce et Urdos menées par les services de l'État.

→ Projets 2025 :

- Agnos : Approuver la Déclaration de Projet n°1 avec mise en comptabilité du PLU pour la réalisation du nouveau Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) en zone 1AUd comprenant la création d'espaces publics accompagnant l'installation du peloton et bénéficiant à la population.
- Oloron Ste Marie : approbation de la modification simplifiée n°3

3) Information géographique

→ Objectifs :

Exploitation de bases de données géo référencées permettant une aide à la décision en particulier par la production de données cartographiées.

→ Description de l'action :

- Mettre à jour la base de données Clicmap en vue de la simplification de l'architecture de données et de la consultation par visualisation des différents éléments graphiques. Correction des erreurs graphiques et mise en conformité avec le standard du Conseil National de l'Information Géographique (normalisation du format des documents d'urbanisme) ;

- Intégrer l'ensemble des documents d'urbanisme du territoire sur le site national du Géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> ; l'ensemble des règles d'urbanisme et servitudes publiques sont désormais consultables en ligne.
- Réaliser des cartes d'aide à la décision sur des sujets tels que le référencement des logements vacants, résidences secondaires, établissements publics, locaux commerciaux vacants, consommation des zones constructibles, en vue de la définition îlots à redynamiser ainsi que l'élaboration du futur PLUi ;
- Réaliser des cartes d'incidence pour les aléas retrait gonflement d'argile sur la commune d'Herrère, d'évolution du Plan de Prévention des Risques Naturel à Borce et Urdos, d'évolution de la production électrique sur le territoire par secteur et la localisation des différents centres de production, des trames vertes et bleues, de zones d'activités, réalisation de cartes et visualisations 3D pour le projet de maison de santé d'Oloron Sainte-Marie... ;
- Mettre à jour de la charte graphique des règlements graphiques PLU ;
- Démarrer de l'élaboration du site OpenData de la Communauté de Communes.

→ **Bénéficiaires** : communauté de communes et communes membres.

→ **Moyens humains** : 1 ETP

→ **Faits marquants 2024** :

- Cartographie des demandes d'urbanisme dans le cadre de l'élaboration du PLUi
- Production de cartes pour les services mobilité et développement économique

→ **Projets 2025** :

- Mettre à jour la cartographie logements vacants
- Création d'un observatoire du logement vacant et dégradé.
- Réaliser des cartes d'aide à la décision pour les choix d'aménagement
- Assistance cartographique pour les autres pôles de la CCHB

4) **Action foncière**

→ **Objectifs** :

Mettre en place des outils de maîtrise foncière et assurer la veille foncière permettant l'acquisition de terrains nécessaires à l'action publique.

→ **Description de l'action** :

- Suivre des Déclarations d'Intention d'Aliéner dans les parcs d'activités économiques communautaires.
- Suivre les déclarations VIGIFONCIER de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Atlantique en lien avec les communes.

→ **Moyens humains** : 0,2 ETP

b. **Service Application du Droit des Sols (ADS)**

→ **Objectifs** :

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans les délais pour 40 communes adhérentes.

→ **Description de l'action** :

Instruction en 2024 de 2 346 actes (1148 Certificats d'urbanisme ; 891 Déclarations Préalables ; 253 Permis de Construire ; 4 Permis de Démolir ; 12 Permis d'Aménager) avec une augmentation par rapport à l'année 2023.

Assistance et conseil auprès des communes sur la réglementation applicable aux terrains et les procédures adaptées pour la réalisation des projets.

Assistance auprès des particuliers, aux architectes et maîtres d'œuvre, en lien avec les communes, notamment au travers des permanences assurées avec l'Architecte des Bâtiments de France.

→ Moyens humains :

3 instructeurs à temps plein et une assistante administrative à temps partiel.

→ Bénéficiaires :

Communes adhérentes et pétitionnaires qui retrouvent un service de proximité.

→ Faits marquants 2024 :

- Le nombre de dossiers déposés sur la plateforme e-permis est de 1 691 soit 72 % des dossiers, en augmentation par rapport aux années précédentes.

C. Service habitat

1) Soutien à la rénovation de l'habitat

a) Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat de Renouvellement Urbain d'Oloron Sainte Marie

→ Objectifs de réhabilitation 2021-2024 :

Mettre en œuvre la réhabilitation de :

- 70 logements de propriétaires bailleurs,
- 175 logements de propriétaires occupants,
- 3 copropriétés (15 logements).

Grâce à des financements coordonnés entre l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la ville d'Oloron-Sainte-Marie et la CCHB.

→ Faits marquants 2024 :

Poursuivre la phase opérationnelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron Sainte-Marie.

- 17 dossiers déposés en 2024 :
 - 4 propriétaires bailleurs / 16 logements (63 026€)
 - 13 propriétaires occupants (8 777€)
- 8 dossiers réglés en 2024 :
 - 1 propriétaire bailleur / 8 logements (33 381 €)
 - 7 propriétaires occupants (14 637 €)

Bilan et prorogation d'un an de l'OPAH-RU 2019-2024/2025

- 74 logements de propriétaires bailleurs,
- 67 logements de propriétaires occupants,
- 0 copropriétés (15 logements),
- Démarrage d'une étude de faisabilité RHI-THIRORI sur l'îlot Camou

Le bilan de l'opération réalisé à l'automne 2024 met en exergue :

- L'atteinte des objectifs fixés sur le volet requalification des espaces publics – amélioration du cadre de vie (réalisation d'un plan de référence des espaces publics et traduction opérationnelle, requalification du bâtiment Sésame),
- L'atteinte des objectifs concernant la partie « propriétaires bailleurs » avec, notamment, la remise de logements vacants sur le marché,

Concernant les objectifs relatifs aux propriétaires occupants, les objectifs n'ont pas été atteints. Ce résultat s'explique notamment par :

- Un lancement de l'opération concomitant à l'épidémie de COVID 19 qui a grandement retardé la communication ainsi que le dépôt et l'instruction de dossiers,
- Les préconisations techniques de l'Architecte des Bâtiments de France qui ne permettent pas d'atteindre les sauts de classe nécessaires pour l'obtention des subventions dans le cadre de la rénovation énergétique,
- Des interventions non globalisées dans des collectifs ne permettant pas de répondre aux performances énergétiques.

À partir de ces résultats, l'OPAH-RU a été prorogée par l'ensemble des partenaires pour une année supplémentaire 2024-2025.

→ Consommation enveloppe financière OPAH-RU 2019-2024 :

80% de l'enveloppe initiale étaient consommés au 1/10/2024 soit 269 088€ sur 328 150€.

→ Projets 2025 :

- Prorogation de l'OPAH-RU pour 2024-2025 : poursuivre la dynamique de rénovation en augmentation constante ces dernières années avec un renforcement de l'intervention auprès des propriétaires occupants et des copropriétés, avec un recalage de l'enveloppe pour financer les projets en cours.
- Réalisation d'un bilan et d'une étude pré-opérationnelle préalables au renouvellement du dispositif / enclenchement d'une nouvelle OPAH-RU à partir de décembre 2025 (soutien à la Ville d'Oloron),
- Signature d'une nouvelle OPAH-RU et attribution du marché de suivi-animation en décembre 2025

→ Objectifs :

Aides à la rénovation de l'habitat, maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, amélioration de l'efficacité énergétique et lutte contre la précarité énergétique.

Mettre en œuvre la réhabilitation de :

- 20 logements de propriétaires bailleurs,
- 24 logements de propriétaires occupants dont 10 logements « lutte contre la précarité énergétique »
- Copropriété Justice « Ma Prime Rénov' copropriété » (8 logements).

→ Description de l'action :

Versement de subventions aux propriétaires en complément de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Département des Pyrénées-Atlantiques et des caisses de retraites le cas échéant.

→ Moyens humains : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires occupants sous conditions de ressources, propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement du niveau des loyers sur l'intégralité du territoire de la CCHB, co-propriétés.

Montant des aides :

- 2,5 % du montant HT des travaux subventionnés par l'ANAH : travaux de rénovation énergétique et/ou autonomie
- 5 % du montant HT des travaux subventionnés par l'ANAH : travaux logements indignes ou très dégradés

→ Enveloppe financière projetée OPAH-RU 2024-2025 :

- Aides aux travaux : 146 000 €
 - 130 000 € Propriétaires Bailleurs et Occupants
 - 16 000 € Copropriété
- Aides à l'ingénierie suivi – animation : 5 150 €

→ Autres faits marquants 2024 :

Aide à l'amélioration du logement sur les 48 communes du territoire, hors périmètre OPAH-RU à Oloron Sainte-Marie :

- 103 dossiers déposés en 2024 :
 - 3 propriétaires bailleurs (80 495 €)
 - 100 propriétaires occupants (141 395€)
- 49 dossiers réglés en 2024 :
 - Aucun propriétaire bailleur
 - 49 propriétaires occupants (33 306 €)

→ Projets 2025 :

- Poursuite du dispositif d'aide « Bien chez Soi 3 », en collaboration avec le Département,
- Mise en œuvre du Pacte Territorial, nouvelle contractualisation d'aide à la rénovation de l'habitat privé (hors OPAH-RU) :
 - Une signature de conventionnement avec le Département (délégataire des aides à la Pierre) est attendue au 01 juillet 2025 avec identification d'objectifs d'animation et d'accompagnement,
 - Evolution de la plateforme de rénovation énergétique de la Montagne Béarnaise en Espace Conseil France Rénov (ECFR) de la Montagne Béarnaise, nouvelle porte d'entrée de la rénovation de l'habitat (toutes thématiques confondues)

b) Police Spéciale de l'Habitat

→ Objectifs :

Compétence de la communauté de communes depuis 2017, la Police Spéciale de l'Habitat vise la mise en sécurité des immeubles ou édifices en défaut de solidité.

→ Description de l'action :

- Suivi des signalements
- Lien avec les communes pour la sécurisation initiale des lieux
- Information à destination des propriétaires.
- Requête auprès du Tribunal Administratif de Pau pour désignation d'un expert afin de connaître l'état de l'immeuble.
- Arrêtés de mise en sécurité d'urgence ou par procédure ordinaire suivant l'état et la situation du bâti.

- Suivi et contrôle de l'engagement des travaux par les propriétaires ou à défaut exécution d'office aux frais des propriétaires en cas de carence.

→ **Moyens humains** : 0.3 ETP

→ **Bénéficiaires** :

Propriétaires occupants ou bailleurs, locataires de logements dégradés et dangereux.

→ **Faits marquants 2024** :

31 procédures sont actuellement en cours

Afin d'améliorer la prise en charge des dossiers, le service participe aux Comités de Pilotage « Habitat indigne » de la Mairie d'Oloron.

Traitement des signalements effectués sur la nouvelle plateforme nationale « HISTOLOGE ».

→ **Projets 2025** :

- Réaliser les travaux d'office de sécurisation sur les immeubles dont les propriétaires sont défaillants ou non identifiés
- Repérer et visiter les immeubles dégradés et dangereux sur diverses communes.
- Mener les procédures d'acquisition des bien vacants et sans maitre.

d. **Service mobilité**

Rôle / objectif du service :

- > Définir, valoriser et promouvoir la stratégie mobilité de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer les solutions de mobilité mise en place.
- > Accompagner la mise en œuvre opérationnelle de projets transversaux favorisant le développement de la mobilité,
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de mobilité.
- > Gérer les locations de vélos.
- > Gérer les stations vélos libre-service
- > Mettre en œuvre le Schéma Directeur Cyclable

→ **Moyens humains** : 2 ETP

Depuis sa prise de compétence, la CCHB s'attache à répondre aux problématiques et aux besoins recueillis à l'occasion de l'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) approuvé par le Conseil Communautaire le 6 avril 2023.

Il est rappelé que l'année 2023 a permis de concrétiser les orientations stratégiques définies comme prioritaires avec le lancement de trois expérimentations :

- La mise en place d'un TAD en vallée d'Aspe du 1^{er} juin 2023 au 31 décembre 2024
- La mise en place d'un dispositif de covoiturage du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024
- L'extension de la Navette Urbaine aux communes limitrophes à Oloron Sainte-Marie du 2 octobre 2023 au 31 décembre 2024

L'un des objectifs de l'année 2024 a été de suivre et d'évaluer le fonctionnement des services sus-indiqués.

1) Les transports collectifs

a) Le TAD de la Vallée d'Aspe

→ Objectifs :

Répondre aux besoins de déplacements des habitants, des touristes et des excursionnistes de la haute-vallée d'Aspe en direction des commerces, des services du vallon de Bedous et des départs de randonnées.

→ Description de l'action :

Le service de transport à la demande est un service de transport collectif organisé sur onze communes de la Vallée d'Aspe, à titre expérimental du 1^{er} juin 2023 au 31 décembre 2024.

Le service fonctionne les journées de mercredi, samedi et le jeudi matin.

Ce service dessert les communes de Sarrance, Urdos, Etsaut, Borce, Cette-Eygun, Lescun, Léas Athas, Osse-en-Aspe, Accous, Bedous et Aydius.

Ce service complète l'offre de transport régional et ferroviaire.

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2022 (AMI), le dispositif a été subventionné à hauteur de 50% par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

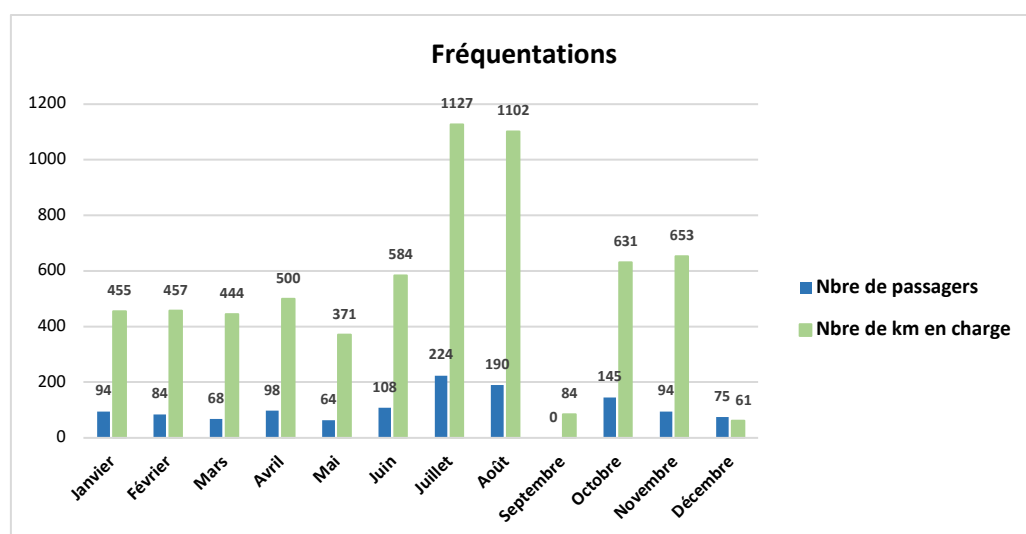
→ Fréquentations :

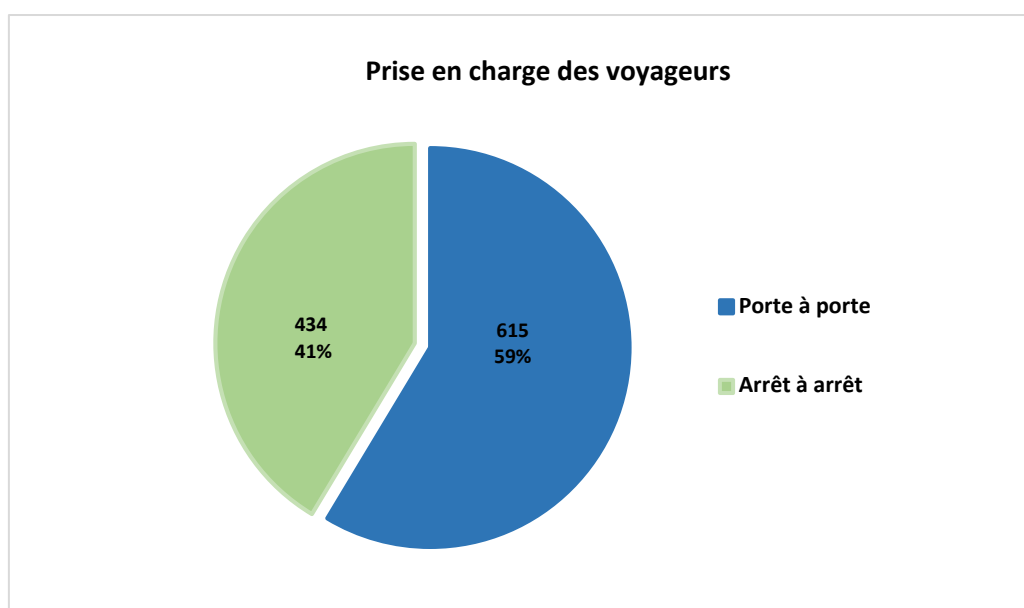
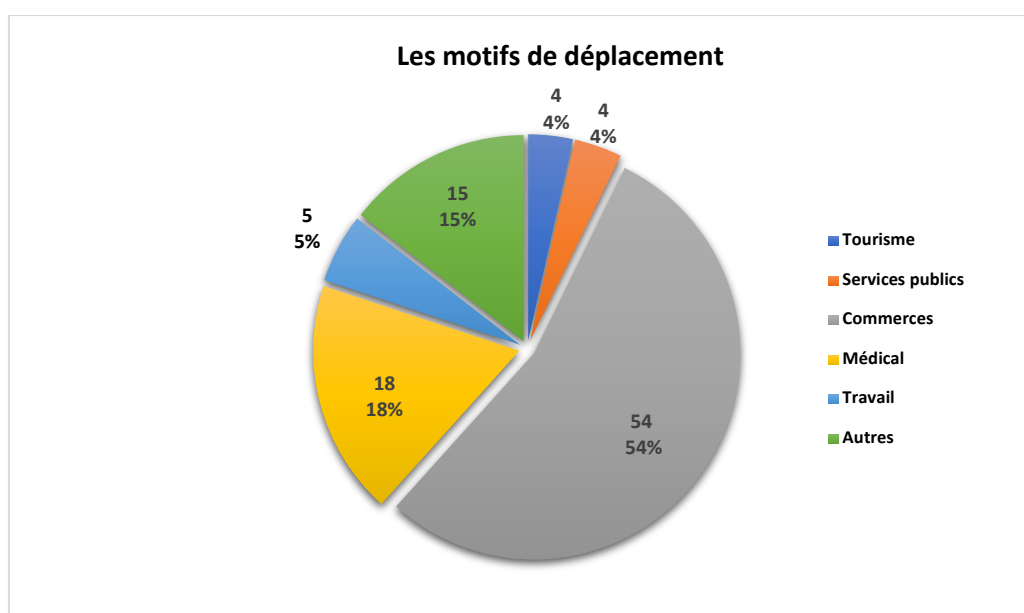
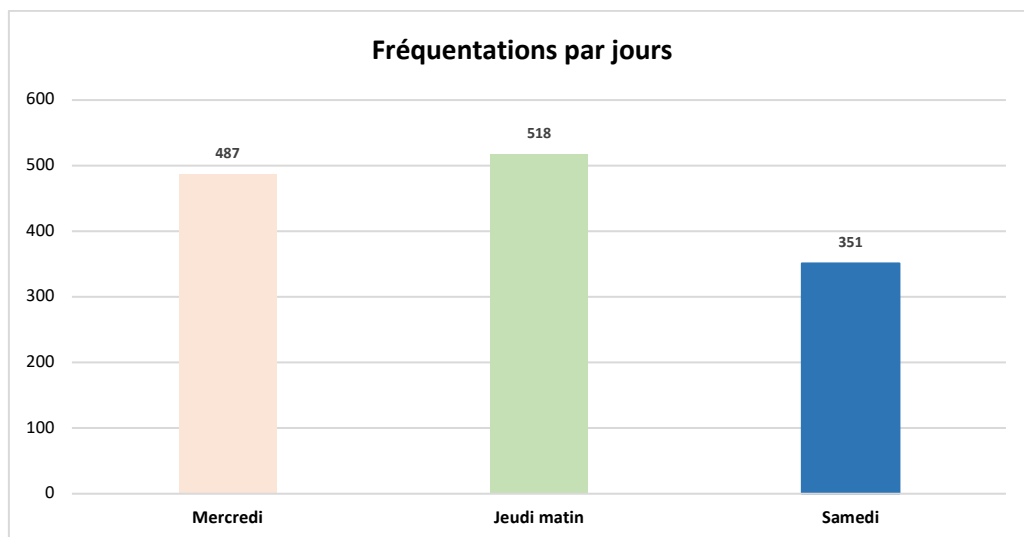
- 2022 (ancien service) : 183 voyageurs
- 2023 (7 mois) : 533 voyageurs / 3110 kms en charge
- 2024 : 1244 voyageurs / 6469 kms en charge

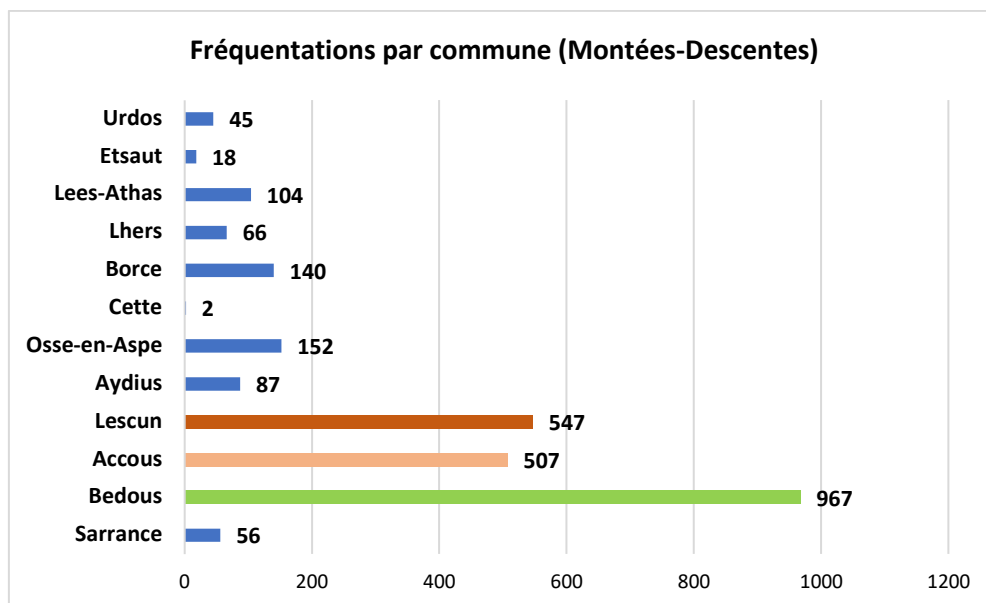
→ Bénéficiaires : Habitant.e.s, touristes et excursionnistes de la haute-vallée d'Aspe

→ Faits marquants 2024 : Enquête usagers du 3 juillet au 24 août 2024

Données du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024







b) La Navette périurbaine

→ **Description de l'action** : La Navette périurbaine est un service de transport collectif qui dessert les huit communes limitrophes à la ville-centre Oloron Sainte-Marie : Lèdeuix, Estos, Goès, Précilhon, Bidos, Agnos, Gurmençon et Moumour.

Ce service est mis en place, à titre expérimental, du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024 et fonctionne en intermodalité avec le service urbain d'Oloron Sainte-Marie.

La Navette Périurbaine se compose de 4 lignes régulières A, B, C et D en rotation continue :

- La ligne A qui dessert les communes de Ledeuix et Estos ;
- La ligne B qui dessert les communes de Bidos, Agnos et Gurmençon ;
- La ligne C qui dessert les communes de Goès et Précilhon ;
- La ligne D qui dessert la commune de Moumour.

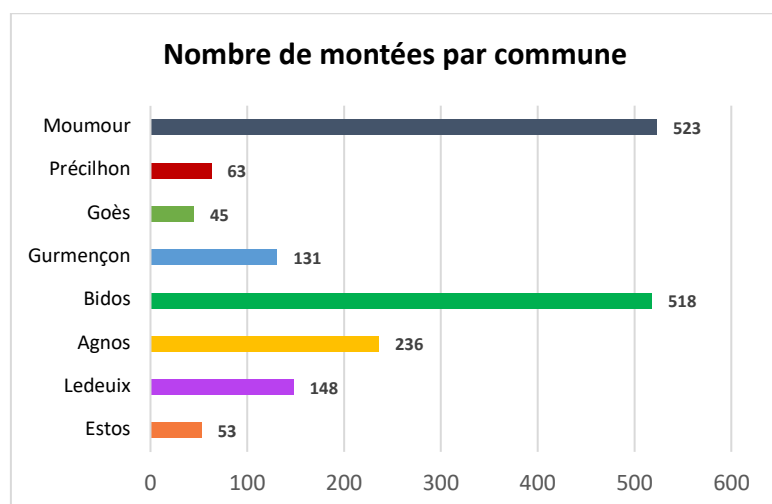
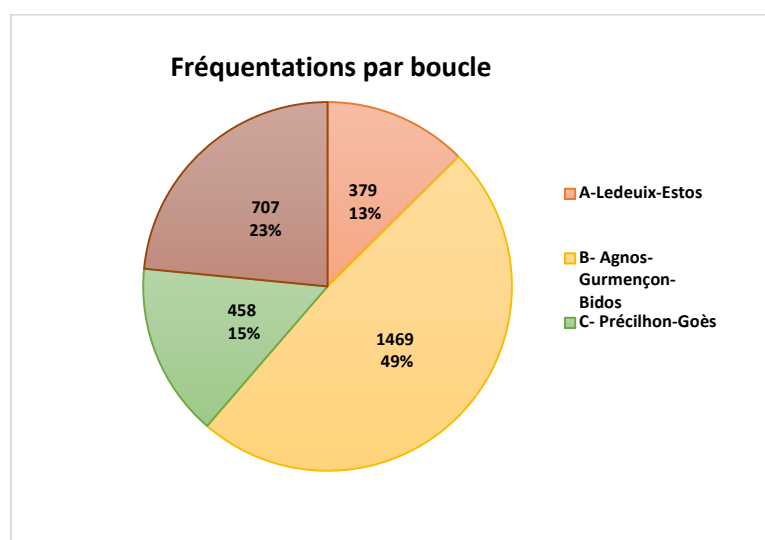
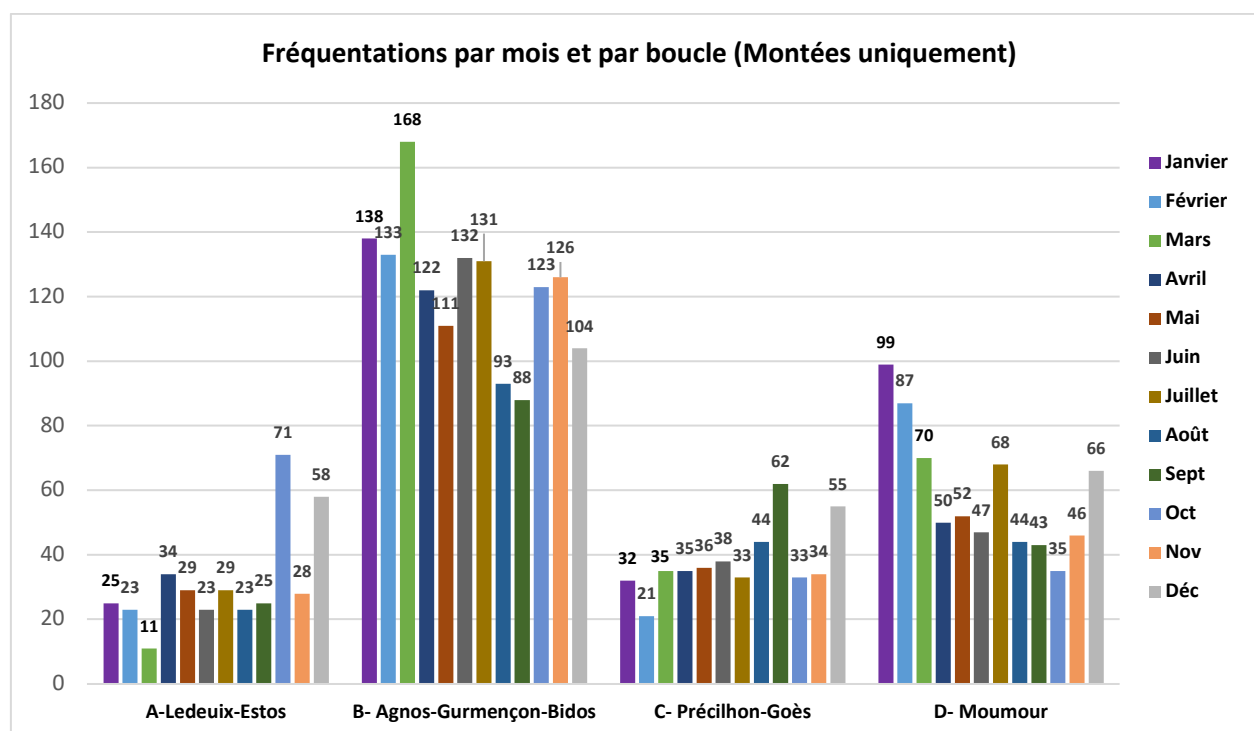
Elles circulent, sauf les jours fériés :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 ;
- le vendredi matin de 7h00 à 12h00.

→ **Objectif de l'action** : Permettre aux habitant.e.s des communes identifiées de profiter de l'ensemble des services qu'offre Oloron Sainte-Marie (commerces, loisirs, services administratifs, services de santé...).

→ Fréquentations

- 2023 (3 mois) : 754 voyageurs
- 2024 : 3013 voyageurs



→ **Bénéficiaires** : Habitant.e.s

→ **Faits marquants 2024** : Enquête usagers du 5 au 27 septembre 2024

c) La Navette Urbaine

→ Description de l'action :

Elle se compose de 3 lignes régulières dont 2 (L1 et L2) en rotation toutes les demi-heures :

- La ligne 1 qui dessert la couronne d'Oloron Sainte-Marie ;
- La ligne 2 qui dessert le cœur de ville ;
- La ligne 3 Express qui dessert essentiellement les établissements scolaires.

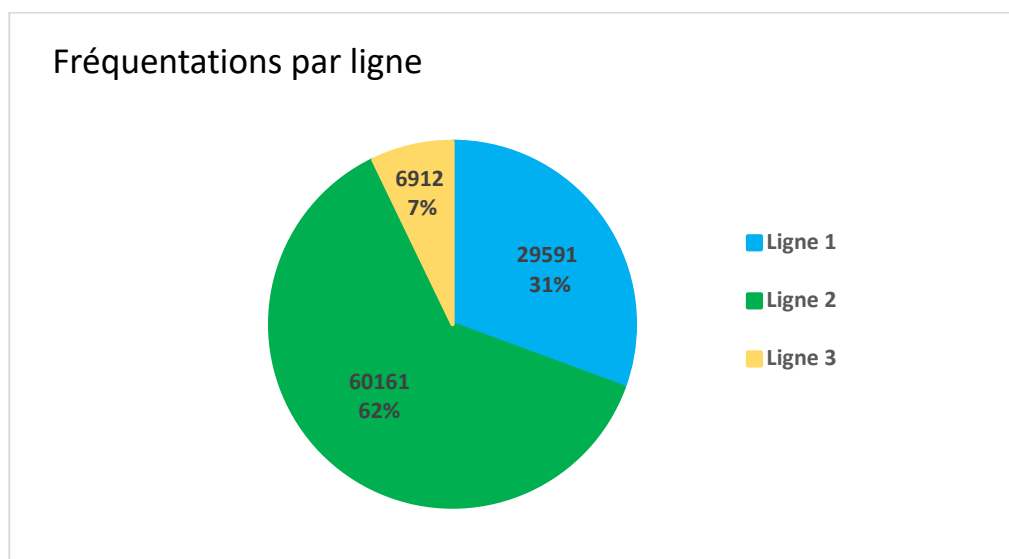
Elles circulent, sauf jours fériés :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 ;
- le samedi de 13h30 à 17h30.

→ Chiffres fréquentation :

- 2019 : 77 808 voyageurs
- 2020 : 59 950 voyageurs
- 2021 : 66 523 voyageurs
- 2022 : 68 469 voyageurs
- 2023 : 93 096 voyageurs
- 2024 : 96 664 voyageurs

→ Chiffres fréquentation par lignes :



→ Nombres de kilomètres parcourus :

- 2022 : 114 864 kms
- 2023 : 120 443 kms
- 2024 : 110 000 kms (Kilométrages en baisse -> Ajustement des horaires/des arrêts en fonction de l'avancement des travaux du réseau de chaleur)

→ **Bénéficiaires** : Habitant.e.s de la commune d'Oloron Sainte-Marie

2) La mobilité partagée - Le covoiturage

→ Description de l'action :

Depuis 2023, la CCHB a conventionné avec des opérateurs de covoiturage, KLAXIT puis Blablacar Daily, pour faciliter les déplacements domicile-travail mais aussi du quotidien dans l'objectif de partager sa voiture et de diminuer l'autosolisme.

Cela se traduit par la mise à disposition d'une application pour faciliter les échanges entre les covoitureurs et de la mise en place d'une incitation financière qui a été doublée en 2024.

Le budget dédié à l'incitation financière finance les trajets qui ont origine ou destination le territoire intercommunal selon les conditions suivantes :

- Entre 5 et 20 km = 2 € par passager transporté
- Entre 20 et 40 km = 2 € + 0,10 cts par passager transporté
- 40 km = 4 € par passager transporté

Le dispositif fait l'objet d'une subvention Fonds vert "développement du covoiturage".

→ Objectif de l'action :

Faciliter les déplacements domicile-travail, domicile-étude, domicile-formation, domicile-quotidien

→ **Bénéficiaires** : Habitant.e.s, salarié.e.s, publics sans moyen de déplacement résidents sur le territoire de la CCHB

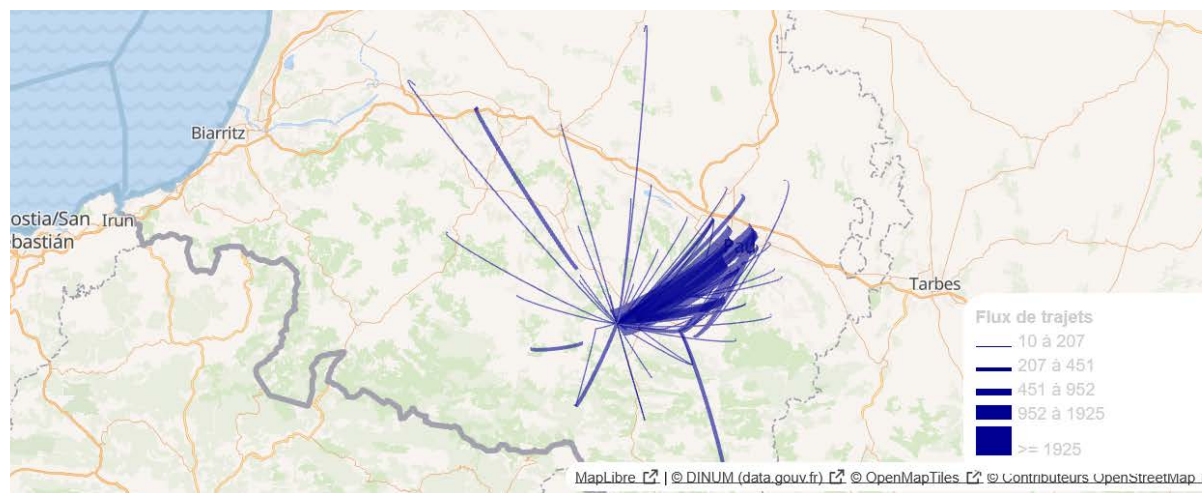
→ Chiffres Klaxit du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 :

- 138 nouveaux inscrits (sur 750 inscrits depuis le 1^{er}.07.2023)
- 3213 trajets
- 48 611 kms parcourus
- 10 600 kilos de CO² économisés
- 9 535 € co-financés

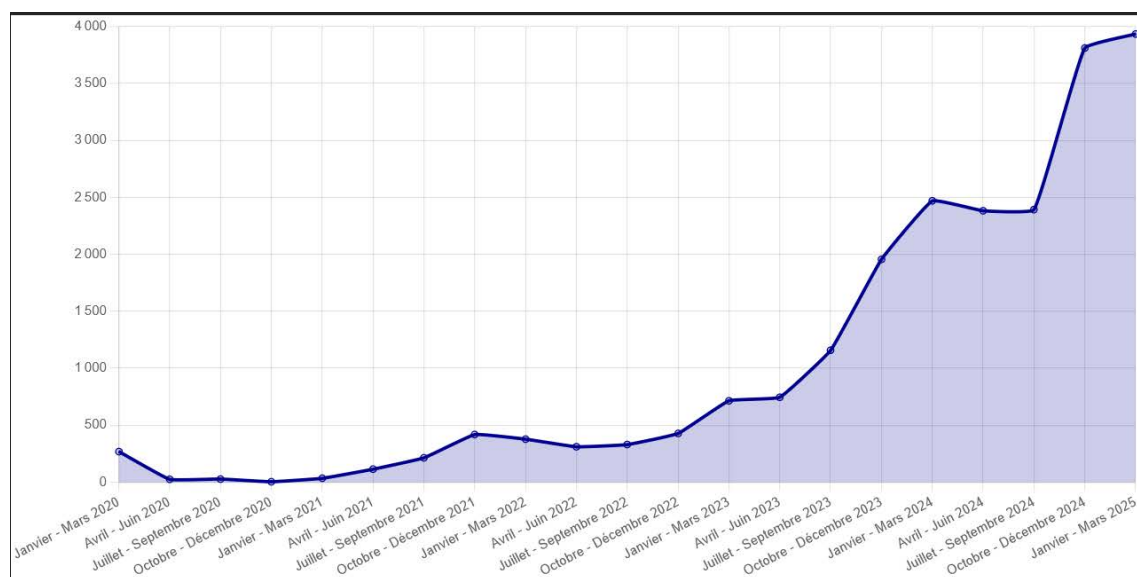
→ Chiffres Blablacar Daily du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024 :

- 671 inscriptions (en plus des 2 377 déjà inscrits)
- 7 049 trajets parcourus
- 212 849 kms parcourus
- 46 316 kilos de CO²
- 19 000 € de cofinancement

→ Les flux de déplacements



→ Évolution du covoiturage sur le territoire de la CCHB



Source : Observatoire National du covoiturage

→ Faits marquants 2024 : Enquête auprès de 50 entreprises du 25 mars au 12 avril

3) Actions vers les entreprises et les publics en recherche d'emploi

→ **Objectifs** : La CCHB s'est engagée avec l'association Transition, dont le siège est situé à Mourenx, dont les actions sont tournées vers l'emploi et l'insertion des publics notamment les plus fragiles pour lever les freins liés à la Mobilité.

Il propose également un accompagnement des entreprises concernant la mobilité domicile-travail de leurs salariés.

→ Description de l'action : Accompagnement des personnes en recherche d'emploi

La Plateforme Mobilité Transition propose aux personnes en parcours d'insertion un accompagnement pour lever les freins à l'emploi liés à la mobilité. Selon les besoins, cet accompagnement est proposé sous forme d'ateliers ou d'entretiens, en collectif ou en individuel. Il permet de faciliter l'accès aux solutions de mobilité du territoire et/ou d'acquérir de nouvelles compétences liées à la mobilité.

Le public est orienté par des prescripteurs comme Cap Emploi, Mission Locale, l'OGFA, le SDSEI...

→ Faits marquants :

- 2023 : 60 personnes accompagnées
Dont 37 hommes et 23 femmes
42 < 26 ans et 18 ≥ 26 ans

Cela représente 654 entretiens soit + de 201h d'entretien

- 2024 : 66 personnes accompagnées dont 47 entrées dans le dispositif pour des parcours de 7 mois en moyenne.
Dont 36 hommes et 30 femmes
45 < 26 ans et 21 ≥ 26 ans

Cela représente 590 entretiens soit + de 235h d'entretien

→ Description de l'action : Accompagnement des entreprises

En 2023, l'association Transition s'est lancée dans un nouveau service innovant en proposant, en partenariat avec la CCHB, un accompagnement aux entreprises du territoire autour des enjeux de mobilité domicile-travail par l'élaboration d'un Plan de Mobilité Employeurs.

Il s'agit de territorialiser l'enjeu de ces déplacements, de mutualiser les constats, les besoins pour construire collectivement des solutions efficaces en s'appuyant sur les solutions de mobilité existantes sur le territoire.

- 2 entreprises ont initiée la démarche : Lindt & Sprungli et l'EPSA
- Rencontre de 6 entreprises à l'occasion d'un atelier sur les enjeux RH à Ogeu-les-Bains - ZA Les Tembous lors d'un Café Entreprises organisé par le Pôle Economique.

4) Projet Cycl'O Béarn

a) Schéma directeur cyclable intercommunal

→ **Objectifs** : Offrir une alternative de déplacement à l'utilisation de la voiture « individuelle » et répondre aux nouveaux enjeux de déplacements en lien avec la transition énergétique.

→ **Description de l'action** : Réalisation d'études en vue de réaliser des itinéraires prioritaires. Tous les itinéraires ont été présentés aux communes concernées. Le Schéma Cyclable a été approuvé le 13 avril 2021.

→ **2024** : Secteurs jalonnés :

- Bidos - Gurmençon
- Lanne-En-Baretous – Aramits
- Oloron Sainte-Marie – Escou
- Oloron Sainte-Marie - Ledeuix

b) Prêt de vélos à assistance électrique - durée 1 mois

→ **Objectifs** : Faire expérimenter aux Haut-Béarnais la pratique du vélo à assistance électrique au quotidien pour leurs déplacements locaux.

→ **Description de l'action** : Prêt de 25 Vélos à Assistance Électrique équipés de sacoches de transport et d'antivol. Le prêt d'un vélo pendant un mois permet aux habitants d'expérimenter ce moyen de transport. Environ un prêt sur cinq se traduit par une acquisition et un changement de mobilité pour ces utilisateurs. La durée permet une rotation du parc des vélos communautaires.

→ **Nombres de locations**

- 2022 : 122 utilisateurs
- 2023 : 98 utilisateurs
- 2024 : 50 utilisateurs

c) Location de vélos à assistance électrique - Longue Durée

→ **Objectifs** : Favoriser cette offre de déplacement pour tous à des prix attractifs.

Durée	3 mois	6 mois	9 mois
Tarif normal	70 €	120 €	150 €

Tarif réduit (*)	35 €	60 €	75 €
-------------------------	------	------	------

(*) Selon les critères précisés dans le règlement intérieur

→ **Description de l'action** : Location de 45 Vélos à Assistance Électrique pour tous les habitants, en complément des prêts de 1 mois gratuit.

→ **Nombres de locations** :

- 2022 : 47 utilisateurs
- 2023 : 62 utilisateurs
- 2024 : 60 utilisateurs

d) 4 stations de vélos en libre-service : Bedous, Bidos, Ogeu-les-Bains et Oloron Sainte-Marie pour un total de 23 vélos

→ **Objectifs** : Proposer un autre mode déplacement à la fois pour les personnes extérieures au territoire ainsi que pour la population locale.

L'implantation des stations devant des gares et haltes ferroviaires permet aux utilisateurs du train de disposer d'un moyen de mobilité locale.

→ **Description de l'action** : Mise en place à l'été 2020, ces stations sont situées devant les gares et haltes ferroviaires des communes concernées. La location ne peut excéder une durée de 24 heures.

Durée	Tarif
<2h	1€
[2h-5h]	2,50€
[5h-12h]	5€
[12h-24h]	10€

→ **Nombres de locations** :

- 2022 : 360 locations
- 2023 : 231 locations
- 2024 : 123 locations

→ **Faits marquants** : Au regard des mauvais chiffres de fréquentation et de l'état dégradé les stations de vélos en libre-service des communes de Bidos et Ogeu-les-Bains seront supprimées. Celle de Bedous sera remplacée dans le courant du second trimestre 2025.

e) Aide à l'achat de vélos à assistance électrique

→ **Objectifs** : Inciter la population à l'achat d'un vélo à assistance électrique en apportant une aide financière cumulable avec l'aide de l'État.

→ **Description de l'action** :

De nouveaux critères ont été définis conformément à la délibération du 26 janvier 2023

- Aide plafonnée à :
 - 200 € pour un RFR ≤ 15 000€
 - 100 € pour un RFR 15 000€ < RFR ≤ 25 000€
 - 50 € pour un RFR > 25 000€
- Une subvention par foyer

- Les vélos concernés par le dispositif de subvention :
 - Les vélos mécaniques neufs et d'occasions,
 - Les vélos cargo, tout chemin, pliant, urbain à assistance électrique neufs et d'occasions.

→ Nombres d'aides :

- 2022 : 26 aides attribuées
- 2023 : 34 aides attribuées
- 2024 : 30 aides attribuées

f) Les animations

Le temps Fort Mobilité « Bougeons la Mobilité » le 11 et 12 juin 2024. Projet interne transversal autour des compétences Mobilité et Transition écologique dans le cadre du Plan Climat de la CCHB avec la participation des services communication, urbanisme et petite enfance.

Un temps qui a permis de réunir les acteurs économiques du territoire, les usagers et les jeunes enfants autour d'un rex mobilité entreprises, d'un parcours ludique et d'un ciné-débat avec la projection au cinéma le Luxor du film « Virage vers le futur ! »

→ Les partenaires :

- L'association Transition
- Les entreprises Lindt et Safran
- Le Centre Social de Mourenx
- Le cinéma Le Luxor
- L'association BIE
- La Police Municipale d'Oloron Sainte-Marie

Mai à Vélo 2024 :

→ Description de l'action :

La CCHB propose de mettre à l'honneur le vélo sur tout le territoire autour de l'opération nationale Mai à Vélo.

L'objectif de cette opération est de proposer, durant tout le mois de mai, des animations et des actions autour de la pratique du vélo.

→ Chiffres :

- 2021 : 1 animation BMX - 8 participants
- 2022 : 2 animations - 3 participants
- 2023 : 6 animations :
 - Ateliers maniabilités enfants et adultes - 22 personnes
 - Participation de l'association Roue Libre à la Foire du 1er mai avec 13 vélos vendus
 - Sport santé et sensibilisation - 15 personnes
- 2024 : 3 animations :
 - o Roue Libre
 - Foire du 1^{er} mai - vente de vélos d'occasions
 - Ateliers maniabilité enfants débutants - 21 participants
 - Randonnée à vélo loisir - 5 participants
 - o UFOLEP
 - Animation autour de la flamme olympique
 - Initiation mécanique et circulation en ville

Challenge des Mobilité - Juin 2024

→ **Description de l'action** : Cette compétition est ouverte à tous les établissements implantés sur notre territoire. Le Challenge de la Mobilité est organisé par l'ADEME et le Club de la Mobilité à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Il a pour but d'expérimenter d'autres modes de déplacements pour se rendre au travail et de réduire les déplacements individuels en voiture.

C'est un défi entre salariés/agents des entreprises/collectivités de la région Nouvelle Aquitaine. Les gagnants sont récompensés par des lots.

Cet évènement est une opportunité pour mettre en avant la mobilité alternative à la voiture individuelle en Haut-Béarn et les services existants.

→ Chiffres :

- **2021** : Participation de 4 entreprises-collectivités :
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie : 19 participants - 72 trajets - 1929 km
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 15 participants - 56 trajets - 1292 km
 - Safran Landing Systems : 13 participants - 40 trajets - 1318 km
 - EPI Oloron : 1 participant - 3 trajets - 2,40 km

La Mairie d'Oloron Sainte-Marie était gagnante de l'édition 2021.

- **2022** : Participation de 5 entreprises-collectivités :
 - ESAT Saint-Pée : 61 participants - 286 trajets - 3117 km
 - AD Industrie : 8 participants - 20 trajets - 522 km
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie : 14 participants - 54 trajets - 1728 km
 - Safran Landing Systems : 19 participants - 71 trajets - 3901 km
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 7 participants - 23 trajets - 880 km

L'ESAT Saint-Pée était gagnante de l'édition 2022 (prix : un vélo à assistance électrique).

- **2023** : Participation de 8 entreprises-collectivités. Pour la première fois, les résultats ont pu être catégorisés selon les effectifs des structures :
 - Plus de 500 salariés :
 - Safran Landing Systems : 19 participants - 3901 kms alternatifs
1407,14 kg de CO² évités
 - Lindt & Sprungli : 27 participants - 9802,57 kms alternatifs
351,7 kg de CO² évités
 - De 100 à 499 salariés :
 - ESAT Saint-Pée : 61 participants - 286 trajets - 3117 kms alternatifs
1084,18 kg de CO² évités
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie : 14 participants - 1728 kms alternatifs
663,62 kg de CO² évités
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 14 participants - 1326,52 kms alternatifs - 193,17 kg de CO² évités
 - Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques - 4 participants - 252,55 kms alternatifs - 32,35 kg de CO² évités
 - De 20 à 99 salariés :
 - SAS Micro Mécanique Pyrénéenne : 4 participants - 607,57 kms alternatifs
83,32 kg de CO² évités
 - Pôle emploi : 1 participant - 30 kms alternatifs - 5,76 kg de CO² évités

- **2024** : Participation de 9 entreprises-collectivités
 - Plus de 500 salariés :
 - Lindt : 13 participants - 3 300 kms alternatifs - 486kg CO2 évités
 - Safran Landing Systems : 11 participants - 2416 kms alternatifs - 376 kg CO2 évités
 - Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie : 3 participants - 674 kms alternatifs - 86 kg CO² évités
 - De 100 à 499 salariés :
 - ESAT Saint-Pée : 49 participants - 4658 kms alternatifs - 520 kg CO2 évités
 - Mairie d'Oloron Sainte-Marie : 25 participants - 2948 kms alternatifs - 453 kg CO2 évités
 - Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques : 4 participants - 987 kms alternatifs - 163 kg CO2 évités
 - Communauté de Communes du Haut-Béarn : 9 participants - 984 kms alternatifs - 140 kg CO2 évités
 - De 20 à 99 salariés :
 - Foyer René Gabe : 1 participants - 64 kms alternatifs - 12 kg CO2 évités
 - Moins de 20 salariés
 - Oloron Prévention : 3 participants - 398 kms alternatifs - 51 kg CO2 évités

Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) :

→ **Description de l'action** : « Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires pour acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

→ **Objectifs** : L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. En 10 heures (3 blocs), le "Savoir Rouler à Vélo" permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique

→ Chiffres :

- 2022 : 127 élèves diplômés
- 2023 : 171 élèves diplômés
- 2024 : 115 élèves diplômés

Les ateliers de réparation et de remise en selle

→ **Description de l'action** : La Communauté de Communes du Haut-Béarn, en partenariat avec l'association Roue Libre, offre à tous les habitants du territoire la possibilité d'apprendre à réparer leur vélo ou de se remettre en selle.

→ Chiffres :

Les ateliers de réparation mobiles (déplacement dans des communes) :

- 2021 : 3
- 2022 : 3
- 2023 : 5
- 2024 : 5

Les ateliers de réparation en local :

- 2021 : 24

- 2022 : 25
- 2023 : 35
- 2024 : 35

Les ateliers de remise en selle sur le parvis de la Médiathèque des Gaves :

- 2021 : 2
- 2022 : 8
- 2023 : 12
- 2024 : 2

3. Pôle développement économique et politiques contractuelles

Rôle / objectif du pôle :

Le rôle principal du pôle est de développer et promouvoir l'activité économique et l'attractivité du territoire suivant 4 axes stratégiques :

> **Axe 1** : construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure ;

> **Axe 2** : valoriser et soutenir les filières clés du territoire : agriculture, cinéma art et essai, commerce/artisanat ;

> **Axe 3** : rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique ;

> **Axe 4** : conforter la « destination économique » Haut-Béarn.

En outre, le pôle organise, supervise et anime les dispositifs de contractualisation entre la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les différents financeurs (Conseil départemental, Région, État, Europe...) dont le dispositif LEADER. Enfin, il conseille et accompagne les communes, les associations qui le souhaitent dans leur recherche de financements.

→ Moyens humains :

5 personnes au service développement économique (à partir du 1^{er} septembre) et 2 ETP dédiés au programme LEADER.

a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure

→ Moyens / équipements :

> **Les zones d'activités** : aménagement, entretien et gestion de 12 parcs d'activités qui permettent de proposer aux entreprises du foncier spécifique correspondant à leurs attentes :

- Les Tembous à Ogeu-les-Bains
- Gabarn à Escout
- Pierre Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie (route de Bayonne)
- Légugnon, à Oloron Sainte-Marie
- Camou à Bidos
- Pyrénées à Agnos
- Lazères à Gurmençon
- Les Barthes à Arette
- Lasseube
- Plateforme du Pont du Roy - Lescun/Accous
- Sainte-Hélène à Moumour
- Orin

→ Faits marquants 2024 :

- Lancement d'une réflexion sur l'optimisation du foncier dans les ZAE
- Organisation de petits-déjeuners sur les zones Lanneretonne, Tembous, Bidos-Gurmençon, Orin et Lasseube afin que les entreprises puissent se rencontrer et échanger

> ZAE Gabarn :

- Lancement de l'étude de requalification
- Fin des travaux de la desserte électrique

> ZAE des Tembous :

- Travaux pour l'extension

> ZAE Lasseube :

- Vente terrain

> ZAE de Légugnon :

- Réfection de la voirie

→ Projets 2025 :

> ZAE des Tembous :

- Ventes terrains aux entreprises identifiées
- Réfection de la voirie sur la partie ancienne

> ZAE du Gabarn :

- Lancement des premiers travaux dans le cadre de la requalification

> Pépinière d'entreprises

L'objectif de la pépinière est de faciliter la création d'entreprises en proposant des locaux de type bureau et atelier à des conditions attractives afin de favoriser la pérennité des entreprises hébergées. Les entreprises de moins de 3 ans bénéficient du dispositif de pépinière pour une durée de 36 mois, puis peuvent solliciter le dispositif d'hôtel d'entreprise qui concerne les entreprises de plus de 3 ans. De plus, la pépinière d'entreprise propose la location de bureau ponctuelle ainsi que la location d'une salle de réunion.

En 2024, 3 ateliers et 4 bureaux loués sous convention de pépinière ou d'hôtel et 1 bureau pour des locations ponctuelles, à la journée ou demi-journée.

Les entreprises présentes sont :

- Stéphane Benhallal - La poule aux potes, camion restaurant
- Pette Etcheverry - Bleu Juin, studio de design graphique
- Cédric Buffard - B2C Formations, formation à la sécurité et aux premiers secours, vente de matériels santé et sécurité incendie
- Vianney Porée, FMV, formation à la mécanique vélo
- Nicolas Maleig - Jumane, production de lait d'ânesse
- Hélène Durand – Trésor de potentiels, bilans de compétences, bilan d'orientation et prestations RH
- Les locations ponctuelles d'un bureau concernent principalement une société nationale spécialisée dans le reclassement des salariés licenciés. Il est également mis à disposition d'organismes voués à la création et à la reprise d'entreprises pour des rendez-vous avec des porteurs de projet du territoire.

→ Faits marquants 2024 :

- Trois entreprises ont quitté la pépinière (2 fins de contrat et 1 arrêt) pour 1 entrée.

→ Projets 2025 :

- Projet de créer un événement pour les 10 ans de la pépinière avec l'appui du réseau GRAPE, réseau des pépinières de Nouvelle-Aquitaine auquel la pépinière adhère.
- Poursuite des réunions d'information à la création-reprise d'entreprise « les mardis de la création » tous les 15 jours, animées par les chambres consulaires
- Réflexion sur une remise à plat des outils de signalétique et de communication

- Réunions thématiques avec les partenaires.

b. Valoriser et soutenir les filières du territoire

1) Soutien à la filière cinématographique

→ **Objectif** : Maintenir le cinéma indépendant « art et essai » du territoire via une aide au fonctionnement.

2) Soutien à la filière agricole

→ Gestion de l'abattoir :

Via un EPIC afin de permettre aux éleveurs locaux de bénéficier d'un outil adapté et de proximité :

- Activité : 2 300 tonnes
- Bénéficiaires : éleveurs locaux

→ Gestion des centres de collecte :

- Centre de collecte de Lédeux : 1 247 animaux
- Centre d'allotement de Lanne-en-Barétous et d'Accous : 29 459 animaux
- Location durant la période estivale du centre d'allotement d'Accous à l'association Com' à la ferme (boutique éphémère)

→ Subventions aux associations (aide aux exploitants agricoles de manière indirecte) :

- AIDO BEARN : service de remplacement agricole : 1 000 €
- Association de sauvegarde de la vache Béarnaise : 2 000 €
- Bourse aux bergers salariés (AETVB) : 3 892.97 €
- Association Régionale des Eleveurs Ovins et Laits d'Aquitaine : 5 532.80 €
- Mangez béarnais : 2 416 €
- Union des Producteurs Fermiers 64 : 2 600 €
- CIVAM : 2 151 €
- Ossau Iraty : 1 000 €

→ Faits marquants 2024 :

- Participation SCIC - Conserverie du Barétous
- Abattoir : mise à plat de la structure (fonctionnement et investissement):
 - Réalisation d'un audit,
 - Accord d'une avance de trésorerie
 - Lancement d'un programme d'investissement pour la modernisation de l'outil
 - Recrutement d'une nouvelle Directrice

→ Projets 2025 :

- Poursuite de la modernisation de l'abattoir
- Poursuite de la location du centre d'allotement d'Accous
- Mise en place d'un distributeur de fromage par l'association Com' à la ferme à côté du centre d'allotement d'Accous

3) Soutien à l'artisanat et au commerce

→ Activités 2024 :

- Soutien financier à l'association Acteurs Économique du Piémont Oloronais
- Accompagnement des associations locales pour leur structuration et la réalisation de leurs animations.
- Participation aux commissions oloronaises : Commission d'Indemnisation Amiable et Commission Extra-municipale de la Friche.
- Lancement de l'Action Collective de Proximité (dispositif qui permet des aides directes aux artisans et commerçants et à des actions collectives) : réalisation d'un diagnostic du commerce et de l'artisanat à l'échelle Montagnes Béarnaises : (Communauté de Communes du Pays de Nay, Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, CCHB) par le cabinet La !. Il a abouti à la mise en lumière d'enjeux et de pistes d'actions pour soutenir le commerce et l'artisanat.
- Participation à l'élaboration du PLUi (participation à l'identification des locaux commerciaux stratégiques sur le territoire)

→ Faits marquants 2024 :

- Participation à l'élaboration d'un plan d'actions suite à la fermeture de commerces sur le bourg d'Arette
- Intempéries Vallée d'Aspe :
 - Accompagnement des communes : avance de trésorerie pour le financement des travaux d'urgence
 - Coordination du recensement et de l'appui aux entreprises impactées par les intempéries en lien avec les autres acteurs (État, chambres consulaires, URSSAF...)

→ Projets 2025 :

- Fédérer les commerçants des zones périphériques en créant des cafés rencontres
- Étude de faisabilité pour la mise en place de conciergerie aux services des arrivants sur le territoire
- Mise en œuvre de l'Action Collective de Proximité Montagnes Béarnaises : validation du programme d'action, du règlement d'intervention pour soutenir des investissements des entreprises artisanales et commerciales ainsi que des actions collectives

C. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique

→ Objectifs :

Accompagner les entreprises (ou les créateurs) dans leurs projets en lien avec les acteurs du domaine.

→ Moyens :

- Temps agents
- Bourse aux locaux
- Convention avec l'agence EDF « Une rivière Un territoire » Vallées des Pyrénées

- Subventions aux associations : ADIE : 3 500 €, Initiative Béarn : 4 950 €

→ Activités :

La redynamisation de la bourse aux locaux a bénéficié à **23** porteurs de projets dans leur recherche de bien à vendre ou à acheter. Installation de 8 entreprises sur le territoire.

35 biens rentrés en location + 15 biens à la vente.

De plus, le Pôle Développement Économique a accompagné **66** entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de projets de création-reprise, de développement (agrandissement, investissement etc.) et de recherche de financement.

Un dispositif de formation ALTICCIO, programme de formation sur mesure conçu pour et par les chefs d'entreprise a bénéficié à 10 dirigeants d'entreprises du territoire sur les thématiques de stratégie commerciale, RSE, RH...

Concernant la thématique spécifique de l'emploi, le Pôle participe et collabore à des actions partenariales :

- Cellule Emploi Industrie animée par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie, elle est composée principalement de France Travail, de la Mission Locale, du Pôle Métropolitain et de techniciens de l'ODACE et la CCVO. Son rôle est un partage d'informations sur l'offre et la demande d'emploi et la mise en œuvre d'actions en vue de promouvoir les métiers en tension dans l'industrie.
- Événements : Forum de l'Emploi Industrie et Forum Job d'Été
- Lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un plateau technique dédié à la formation professionnelle non diplômante (en collaboration avec les acteurs de l'emploi, les entreprises et les organismes de formation)

→ Projets 2025 :

- Création d'un plateau technique dédié à la formation professionnelle : recensement des besoins, chiffrage du projet et élaboration d'un projet en adéquation avec les attentes des entreprises

d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn

- Participation au fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport : 39 000 €
- Subvention à Béarn Adour Pyrénées : 1 200 €

e. Contractualisations

→ Activités :

- Coordination et recensement des projets majeurs du territoire afin d'anticiper les différentes contractualisations
- Accompagnement ou réalisation des dossiers de financement pour les projets intercommunaux
- Accompagnement des communes dans la constitution et la rédaction des dossiers de subventions

→ Faits marquants 2024 :

- Renouvellement du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation

→ Projets 2025 :

- Fin du Contrat de Développement et de Transitions avec la Région et préparation de la nouvelle contractualisation.

f. Programme LEADER

L'année 2024 a permis au nouveau programme Leader/Feder 2021-2027 d'atteindre sa vitesse de croisière. Ce dispositif est maintenant bien connu sur le territoire de la Montagne Béarnaise. 2024 a été également l'année de la clôture du précédent programme Leader Haut-Béarn 2014-2020 avec un succès indéniable contribuant au développement de nombreux projets sur notre territoire.

Rappel du rôle et objectif du service des fonds européens sur le territoire

Le programme LEADER-FEDER est une initiative de l'Union Européenne destinée à soutenir le développement des territoires ruraux. Il accompagne des projets de proximité, portés par des acteurs du territoire des Communautés de Communes du Haut-Béarn, de la Vallée d'Ossau et du Pays de Nay. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés (collectivités, associations, syndicats, groupements d'acteurs économiques, entreprises...).

L'originalité est de faire cohabiter dans son instance de gouvernance, un collège d'élus et un collège de socioprofessionnels.

La CCHB est la structure juridique porteuse du programme LEADER-FEDER. Le GAL (Groupe d'Action Locale) « Montagne Béarnaise » est l'instance décisionnelle chargée d'attribuer les subventions. Il est composé de 48 membres. Une enveloppe initiale de 4 797 667 € a été attribuée au territoire pour la période 2021-2027.

L'équipe technique, composée d'un animateur et d'une gestionnaire, est chargée de la mise en œuvre du programme sur l'ensemble du territoire et d'accompagner les porteurs de projet de la naissance de l'idée à la concrétisation et de son paiement.

→ Bilan du programme LEADER-FEDER 2021-2027 pour l'année 2024 :

Le GAL s'est réuni à cinq reprises, à tour de rôle, à Oloron, Arudy ou en Pays de Nay pour valider en opportunité 20 nouveaux projets. Ainsi et au 31/12/2024, et après un an et demi de fonctionnement, 27 projets ont été auditionnés et ont reçu un avis d'opportunité favorable pour être co-financés par des fonds européens, 4 projets ont été conventionnés. Sans cette aide financière européenne, ces projets n'auraient peut-être pas vu le jour.

→ Bilan de l'année 2024 du programme Leader 2014-2020 :

Pour l'année 2024, la mission de la gestionnaire était de respecter le calendrier de fin de programmation, puisque les demandes de paiement des derniers dossiers devaient être transmises au service instructeur avant le 31/12/2024. Elle s'est donc attachée à accompagner au plus près les porteurs de projets.

Ainsi au 31/12/2024 et sur l'intégralité de la période de programmation, 64 dossiers ont été accompagnés et financés par le GAL Haut-Béarn avec une consommation de plus de 98 % de la maquette financière globale attribuée au territoire (1 789 946 €). Quelques sous-réalisations n'ont pas permis d'utiliser intégralement l'enveloppe et les délais étaient trop contraints pour tenter de financer un autre projet.

→ Objectifs pour 2025 :

- Poursuite du programme LEADER/FEDER 2021-2027 par l'accompagnement des porteurs de projets sur l'ensemble du territoire Montagne Béarnaise.

- Lancement du dispositif ACP (Action Collective de Proximité) qui permettra d'apporter une aide financière de l'Europe, de la Région Nouvelle-Aquitaine et des Communautés de Communes pour soutenir les commerces de proximité et les artisans d'art.

4. Pôle politique touristique

Rôle / objectif du pôle :

- > Définir la stratégie touristique de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique et les dispositifs de développement touristique.
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de développement touristique.
- > Gérer le Plan Local de Randonnées.
- > Gérer l'Espace Somport.

→ Moyens humains :

3 personnes : la cheffe de pôle, le technicien randonnées et le directeur de l'Espace Somport.

a. Gestion du Plan Local de Randonnées

→ Objectifs :

- Conforter l'offre d'itinéraires de randonnées, avoir un réseau de qualité et complémentaire sur l'ensemble du territoire ;
- Mettre en place un plan de gestion harmonisé sur l'ensemble de la destination ;
- Élaborer les outils de valorisation du PLR par cibles de clientèles.

→ Moyens :

- La Cheffe de Pôle pour la coordination générale ;
- Un technicien « randonnées » pour la maîtrise d'œuvre, et des travaux d'entretien ;
- La directrice adjointe de l'Office de Tourisme pour les actions de communication du PLR ;
- Les services techniques pour certains travaux d'entretien (Piémont Oloronais et Vallée de Josbaig) et dégagement de chablis à la demande du technicien randonnée ;
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'entretien pour les sentiers de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous et du Piémont Oloronais (3 entreprises) ;
- Pour remplir ces missions, le service dispose :
 - d'un véhicule type tout chemin permettant de se déplacer sur l'ensemble de la CCHB ;
 - d'un VTT à assistance électrique permettant de couvrir plus rapidement les nombreux itinéraires ;
 - D'outils permettant des travaux d'entretien et de balisage en toute sécurité.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2024 :

- Mise en place d'un programme d'entretien et suivi des opérations sur l'ensemble du Haut-Béarn ;
- Veille sur le terrain (état des sentiers, repérage des travaux à réaliser, vérification des ouvrages existants...) ;
- Réalisation de travaux en régie (fauchage, dégagement de chablis, piochage ...) ;
- Entretien du balisage pédestre et VTT (compléter ou renforcer le balisage existant conformément à la charte signalétique départementale de randonnées) : ont été refaits en

2024, 40 % du balisage de la vallée d'Aspe, 30 % du Barétous et 40 % du Piémont et de la vallée de Josbaig.

- Accueil d'un stagiaire provenant du lycée agricole de Soeix.

	Vallée d'Aspe	Vallée de Barétous	Vallée de Josbaig	Piémont Oloronais
Nombre de parcours	68	20	3	26
<i>Dont pédestres</i>	48	10	1	13
<i>Dont VTT</i>	14	7 + (1 variante)	2	13
<i>Dont trail</i>	6(dont 3KV)	3		2 (pédestres aussi)
Nombre de km cumulés	712 VTT = 224 PED = 488	215,9 VTT = 119 .5 PED = 96.4	359,6 VTT = 238 PED = 121.6	
Nombre de linéaires à entretenir	68 085 m	8 450 m	1 300 m	28 110 m
Mode entretien (régie, externalisé, mixte)	Externalisé	Mixte	Régie	Mixte
Coût entretien externalisé	39 598.89 €	2 688 €	0 €	5 533.26 €
Agent SPANC (travaux de dégagement de chablis)	680 €			450 €
Nombre d'interventions : travaux en régie (en nbre de jours).	6 jours/ 2 agents techniques 4 jours / 1 agent SPANC + technicien PLR (44 dégagements équivalent chablis)	3 jours/ technicien PLR 9 jours / 1 agent technique (Fauchage + 10 dégagements équivalent chablis)	5 jours/1 agent technique 1 jour / technicien PLR (Fauchage +5 dégagements équivalent chablis)	23 jours / 1 agent technique 5 jours / technicien PLR (Fauchage + 22 dégagements équivalent chablis)

b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques

→ Objectifs :

- Assurer la coordination générale ou le suivi des projets de développement touristique.

→ **Moyens humains** : La Cheffe de Pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ **Bénéficiaires** : Habitants, excursionnistes et touristes.

→ **Faits marquants 2024** :

- **Poursuite du projet de modernisation et de diversification de l'Espace du Somport**
Poursuite de la phase 2 de diversification des activités avec notamment l'aménagement du sentier de découverte et d'interprétation du patrimoine (pose panneaux et mobilier d'interprétation, tables jeux, belvédère...), l'aménagement de l'aire de jeux du Grand Tétras et la mise en place de la signalétique sur les pistes. Projet non terminé en raison d'une entreprise défaillante qui n'a pas pu réaliser l'aménagement de la passerelle dans les arbres avant l'effondrement de la RN 134. Aménagement reporté en 2025.
- **Réflexion et préparation de la mise en œuvre du nouveau projet d'exploitation du Fort du Portalet.** Définition des travaux à réaliser pour l'aménagement de l'accueil, des toilettes et de la scénographie. Lancement consultation pour le recrutement du maître d'œuvre. Définition de l'organisation et du prévisionnel d'exploitation.
- **Poursuite des programmes de requalification de l'hébergement locatif**
Même si l'animation a été réduite en raison de l'arrêt du contrat du chargé de mission et de l'arrêt maladie de la directrice de l'Office de Tourisme, poursuite du pilotage des 2 programmes de requalification :
 - ✓ **« Repenser ma maison de vacances »** : accompagnement renforcé des porteurs de projets et visite conseil chez tous les propriétaires de meublés de tourisme partenaires de l'Office de Tourisme. Un guide d'aménagement technique, réalisé en 2021, sert de support pour aider les propriétaires dans les travaux à réaliser (intérieurs, extérieurs, isolation, décoration...). Création de plans 3D avant/après, appui à la commercialisation, proposition de services de conciergerie, classement...
 - ✓ **« La Pierre Saint-Martin 2025 »** : a pour objectif d'encourager et accompagner la rénovation du parc locatif de la station de La Pierre Saint-Martin.
La station de la Pierre Saint-Martin fait partie des 25 stations françaises retenues par ATOUT FRANCE dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Rénovation des stations de montagne ».
L'Office de Tourisme, et le service tourisme de la CCHB, accompagnent les propriétaires d'hébergement pour : définir leur projet de réhabilitation, améliorer la commercialisation de leur bien, leur mettre à disposition un service de conciergerie, rechercher des financements pour leur projet.

C. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers

→ **Objectifs** :

- S'inscrire dans les politiques touristiques de nos partenaires : Europe, État, Massif, Conseil régional, Conseil départemental.
- Capter des subventions pour financer nos projets de développement.

→ **Moyens humains** :

Cheffe de Pôle.

→ **Bénéficiaires** :

Communauté de communes, communes, office de tourisme.

→ Faits marquants 2024 :

- **Coordination et suivi de l'AMI « Rénovation des stations d'altitude » piloté par Atout France**
Suite à une candidature réalisée en 2021 en partenariat avec le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, la commune d'Arette et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, visant à requalifier le parc locatif de la station de La Pierre Saint-Martin, la CCHB a lancé le dispositif le 11 mars 2022 et assure sa coordination générale. L'Office de Tourisme est en charge de la mise en œuvre du projet et a recruté un chargé de mission à cet effet.

- ✓ Organisation d'un comité de pilotage pour un premier bilan le 21 juin 2024 (arrêt du programme fin d'année 2024).
- ✓ L'Office de Tourisme a réalisé plus de 20 visites conseils, 7 projets ont été réalisés, et 20 propriétaires accompagnés en 2024.
- ✓ Poursuite de l'accompagnement de la co-propriété Plein Soleil par Atout France, et le cabinet Béatrice Cambon, pour définir un projet de travaux de rénovation des parties communes.
- ✓ Déploiement d'outils de connaissance du parc immobilier : CONITIFF, ICARE et IMOPE.
- ✓ Mise à disposition d'outils pour l'accompagnement des porteurs de projets : bail commercial rénovation-gestion, plan de financement/retour sur investissement,
- ✓ Lancement études sur l'analyse des retombées économiques et retombées fiscales – en attente des rendus.

- **Suivi de l'AMI « Avenir Montagne Ingénierie - Montagnes béarnaises » et de à l'appel projets du Conseil régional Nouvelle Aquitaine « Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques » (ACTT).**

Depuis 2022, les trois intercommunalités du Pays de Nay, de la vallée d'Ossau et du Haut-Béarn collaborent activement, sous l'appellation Montagne Béarnaise, avec les trois offices de tourisme sur des thématiques communes telles que la gestion des flux et de l'accueil des sites, la qualité des hébergements touristiques, l'attractivité du territoire pour les saisonniers et la pluriactivité, l'adaptation des activités liées à l'eau, l'itinérance vélo, la valorisation des activités pleine nature. Un état des lieux a été réalisé et des groupes de travail ont été mis en place sur chaque thématique afin de définir un plan d'actions.

- ✓ Lancement d'une étude sur l'accueil des camping-cars et vans aménagés afin de mieux accueillir cette clientèle tout en protégeant nos espaces naturels (étude en cours).
- ✓ Réalisation d'une étude pour organiser l'itinérance à vélo au sein de la Montagne béarnaise avec définition d'un plan d'actions.
- ✓ Poursuite de l'étude sur l'attractivité de la saisonnalité et la pluriactivité portée par l'association Transition et financée par la DDETS, la Région Nouvelle Aquitaine et la Montagne béarnaise : réalisation d'un diagnostic, mise en place de groupes de travail, définition d'un plan d'actions autour de 11 fiches actions, mise en place d'expérimentations en vallée d'Aspe sur la mobilité et l'hébergement intergénérationnel des saisonniers.

- **Préparation des appels à projets européens POCTEFA avec les différents partenaires :**

- ✓ Fortifications militaires : projet de mise en réseau des forts militaires transfrontaliers (Fort du Portalet, Fort de Rapitàn, Fort de Sagüeta, Tour des Fusileros, bunkers...) avec les communes de Jaca et de Canfranc, et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.
- ✓ Mobilité transfrontalière à vélo : projet de développement de l'itinérance à vélo autour d'un axe structurant transfrontalier (Saragosse/Jaca/Lourdes) avec le CD64, le CD65, le GECT, la Montagne béarnaise.
- ✓ Tourisme inclusif : projet de création d'une destination de tourisme inclusif autour de l'Espace du Somport et de Canfranc avec les associations Sargantana et Ecocène : programme d'activités et de séjours adaptés aux personnes en situation de handicap.

d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique

→ Objectifs :

- Mesurer la fréquentation touristique du territoire : nombre de nuitées, nombre d'excursionnistes en journée, nombre de visiteurs...
- Mieux connaître le profil de nos visiteurs,
- Évaluer les retombées économiques estimées de l'activité touristique,
- Orienter, définir, évaluer la politique de développement touristique.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle avec la collaboration de la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2024 :

- Suivi du dispositif, baromètres de fréquentation mensuels, étude annuelle, ateliers de travail
- Réalisation de statistiques via l'outil de gestion de la taxe de séjour
- Mise à jour des données (fréquentation, offre touristique) du territoire (cf. page 56)

e. Développement de partenariats et de coopérations

→ Objectifs :

Selon les filières et les stratégies d'opportunités, élaborer des partenariats avec les territoires voisins et les territoires travaillant sur les mêmes marchés.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle en collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2024 :

Poursuite du projet « Destination vélo » : en partenariat avec le Conseil départemental, l'Agence Départementale du Tourisme et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, la CCHB met en place depuis 8 ans un plan d'actions afin de faire du Haut-Béarn une « destination vélo ».

En 2024, le territoire a accueilli une nouvelle fois une étape de la Transpyr :

- **Accueil de l'événement Transpyr le 13 juin 2024** : course cycliste (vélo de route, VTT, VAE) internationale traversant les Pyrénées de Rosas en Espagne à Saint-Jean-de-Luz.

La ville d'Oloron et la CCHB se sont associées pour accueillir cet événement, soit près de 300 participants et plus de 15 nationalités.

Les organisateurs et les participants ont été hébergés sur Oloron et les alentours, en vallée de Josbaig, et en Barétous. L'événement a fait l'objet de nombreuses retombées médiatiques sur la presse spécialisée, la télévision espagnole et les réseaux sociaux.

f. Accompagnement de porteurs de projets

→ Objectifs :

Accompagner les porteurs de projets liés au développement touristique dans la définition de leur projet et la recherche de subventions.

→ Moyens humains :

Cheffe de Pôle en collaboration avec le Pôle Développement Économique et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

Une vingtaine de porteurs de projets rencontrés et/ou accompagnés : des communes pour des projets de gîtes d'étape et d'hébergements touristiques, des privés pour des créations de chambres d'hôtes, de meublés de tourisme ou d'hébergements insolites, des associations pour le montage de dossier de subvention.

g. Gestion de l'Espace Somport

Rôle / objectif du service :

> Gérer l'Espace Somport.

→ Description de l'action :

Gestion et organisation du bâtiment d'accueil, des pistes, des différents services et activités (location de matériel, espace restauration, espace bien-être, école de ski). Gestion des personnels permanents et saisonniers. Gestion des partenariats commerciaux. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires. Mise en place des actions de communication.

- **Période d'ouverture** : Ouvert tous les jours du 1er décembre au 7 avril 2024, du vendredi au dimanche en avril/mai/juin/septembre/octobre, ouvert tous les jours en juillet/août, fermé en novembre.
Nombre de jours d'ouverture du domaine skiable de janvier au 7 avril 2024 : 53 jours.
- **Fréquentation journées ski/raquettes (dont carte saison)** : 31 880 journées ski/raquettes
- **Fréquentation espace bien-être** : 1 302 personnes
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 432 747,51 € (accès pistes 198 250 € + location matériel 73 250 € + restaurant 137 789,51 € + espace bien-être 21 753 € + activités été 1 555 € + location salle séminaire 150 €).

→ Moyens humains / équipements :

1 directeur à temps partiel annualisé, 6 emplois en CDD annualisé jusqu'au 30 novembre (transformation en CDI au 1^{er} décembre), 6 à 8 saisonniers dont certains à temps non complet sur la période hivernale, et 2 saisonniers (32h et 16h) en juillet et août.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2024 :

- La neige est tombée très tardivement, vers la mi-février 2024, ce qui a entravé le bon déroulement de la saison hivernale. Le domaine skiable a été ouvert sur une période courte

de 53 jours, de la mi-février au 7 avril. De décembre 2023 à février 2024, les activités proposées se sont concentrées autour des randonnées pédestres, de l'espace bien-être et du restaurant. Ces activités ont attiré une clientèle locale. Mais cela n'a pas permis de compenser les revenus des activités nordiques.

- Face au déficit 2023, l'activité partielle a été activée pour le personnel en avril/mai/juin/septembre et octobre à raison d'une journée par semaine.
- Dès juillet, les nouvelles activités en place ont été proposées : un escape game grandeur nature, un sentier de découverte du patrimoine (en partie terminé), des balades familiales balisées, la location de VTT électriques, une aire de jeux pour enfants, des balades accompagnées en trottinettes électriques, la location de karts pour enfants.
- Pour rendre l'offre encore plus attractive, plusieurs animations ont été proposées, telles que :
 - Animations nature : Journées sur les rapaces et la forêt, ainsi qu'une chasse au trésor. 4 journées, une vingtaine de personnes sur les 4 jours.
 - Expositions nature : Des expositions temporaires ont permis de sensibiliser le public à la faune et à la flore locales.
 - Balades en calèches
 - Stand de carabine laser.
- À partir de septembre, l'Espace Somport est revenu à une ouverture réduite (du vendredi au dimanche), avec la poursuite des activités de plein air comme les randonnées pédestres et la location de VTT à assistance électrique. Le restaurant et l'espace bien-être étaient également ouverts.
- Mais l'Espace Somport a été coupé de la France suite à l'effondrement de la RN 134 après le village d'Urdo du 7 septembre au 20 décembre 2024.
- Actions de communication déployées : réalisation d'un flyer pour les activités d'été distribués en Espagne et en France, mise en place d'une campagne radio toute l'année en Espagne (Radio Ser), de 2 campagnes radio en France (NRJ pour l'été et Europe 2 en partenariat avec l'ADT64 pour l'hiver 2024), mise en place d'un affichage sucettes sur Oloron en été 2024 et hiver 2024/2025, réalisation d'un flyer pour l'hiver 2024/2025 distribué en Espagne et France, envoi communiqués de presse et accueil presse, accueil influenceurs.

h. Projets 2025

Poursuivre la mise en œuvre des axes stratégiques de la politique touristique

Gérer et maintenir la qualité du Plan Local de Randonnées pour rester leader en matière de randonnées sur le département :

- Définir un programme annuel d'entretien,
- Réaliser des aménagements complémentaires pour optimiser la qualité des sentiers,
- Créer 2 ou 3 nouveautés sur le réseau pédestre et VTT,
- Améliorer les services des stations vélo (stationnement notamment).

Faire de l'Espace du Somport un espace de loisirs et de découverte de la nature ouvert toute l'année

- Terminer la phase de diversification des activités de l'Espace Somport, et notamment l'aménagement de la passerelle dans les arbres,
- Finaliser le produit de découverte du site pour les différentes clientèles cibles (familles, seniors, groupes, scolaires),
- Optimiser le fonctionnement du site et du restaurant pour une meilleure rentabilité sur les ailes de saison,
- Développer un espace boutique,
- Déployer un plan de commercialisation et de communication,
- Préparer le changement de direction suite au départ à la retraite de l'actuel directeur fin juin.

Faire du Fort du Portalet un site phare de l'offre touristique des Pyrénées béarnaises

- Définir et mettre en œuvre les travaux d'aménagements de l'accueil (dont stationnement et toilettes) et scénographiques pour répondre au nouveau projet d'exploitation,
- Suivre les travaux de sécurisation du site,
- Préparer l'ouverture du site à partir du 1^{er} juillet : recrutement personnel, achat équipements, mobiliers et matériels nécessaires,
- Organiser la communication et la commercialisation en concertation avec l'Office de Tourisme,
- Créer les outils de communication, notamment le site internet,
- Rechercher le maximum de subventions pour optimiser le plan de financement des travaux.

Poursuivre l'ambition de « Faire des Pyrénées béarnaises une destination vélo reconnue »

- Via l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, mettre en œuvre le plan d'actions communication défini,
- Encourager le développement de services adaptés (hébergements labellisés accueil vélo, lieux de stationnement, bornes de lavage, location de vélos électriques...),
- Soutenir les événements existants.

Poursuivre les programmes de requalification du parc d'hébergement locatif avec l'Office de Tourisme

Contribuer et participer à la démarche Montagne béarnaise : Participer aux groupes de travail thématiques, suivre l'étude ESTELAM (sur l'attractivité de la saisonnalité et la pluriactivité) et la mise en œuvre de son plan d'actions, suivre la réalisation de l'étude sur le schéma d'accueil des camping-cars et vans aménagés, suivre l'accompagnement mis en place par l'Agence des Pyrénées sur la gestion des flux de visiteurs, préparer la mise en œuvre du plan d'actions sur le développement de l'itinérance vélo.

Poursuivre le dispositif d'observation touristique, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique, afin d'avoir des chiffres précis sur la fréquentation et le profil des touristes en séjour et des excursionnistes sur notre territoire, et les retombées économiques engendrées.

Gérer et suivre les appels à projets et les différents dispositifs financiers

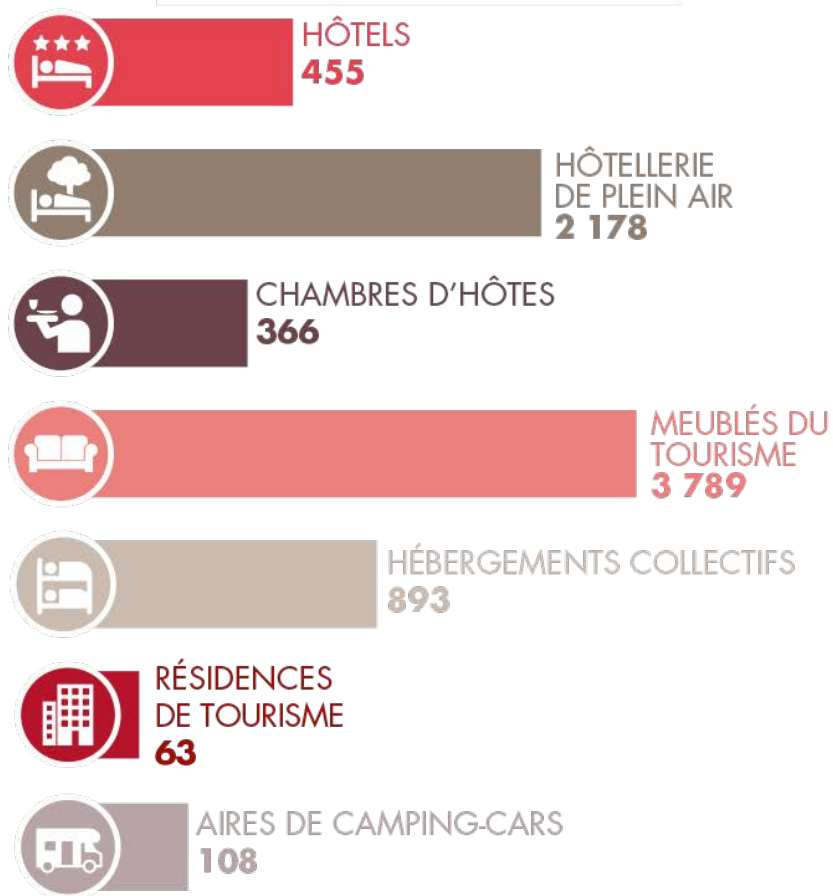
- Suivre les dispositifs « Avenir Montagne - Montagne béarnaise » et « ACTT – Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques »
- Candidater à d'autres appels à projets ou dispositifs financiers qui permettraient de financer les actions définies dans le schéma de développement touristique, notamment les appels à projets européens POCTEFA sur les thèmes des « Fortifications militaires » (pour le Fort du Portalet) et les mobilités (pour la destination vélo).

Accompagner les porteurs de projets.

i. Les chiffres clés du tourisme 2024

MÉMO DE **L'OFFRE**

CAPACITÉ D'ACCUEIL



NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES MARCHANDS

7 852

LA FRÉQUENTATION **TOURISTIQUE**

HAUT-BÉARN 2024

VISITEURS
1 589 000 (-3%)

TOURISTES
277 000 (+1%)

EXCURSIONNISTES
1 312 000 (-4%)

3,3 (=)
DURÉE MOYENNE
DE SÉJOUR

NUITÉES MARCHANDES
(TAXE DE SÉJOUR 2024)
357 000 (+2%)

NUITÉES NON MARCHANDES
566 000 (=)

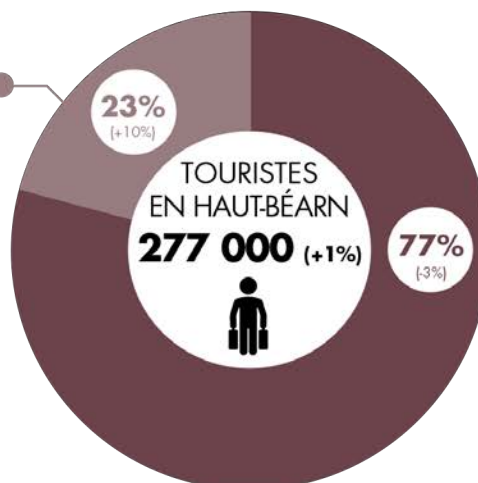
EXCURSIONNISTES
FRANÇAIS
772 000 (+2%)

EXCURSIONNISTES
ÉTRANGERS
540 000 (-12%)

TOTAL RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

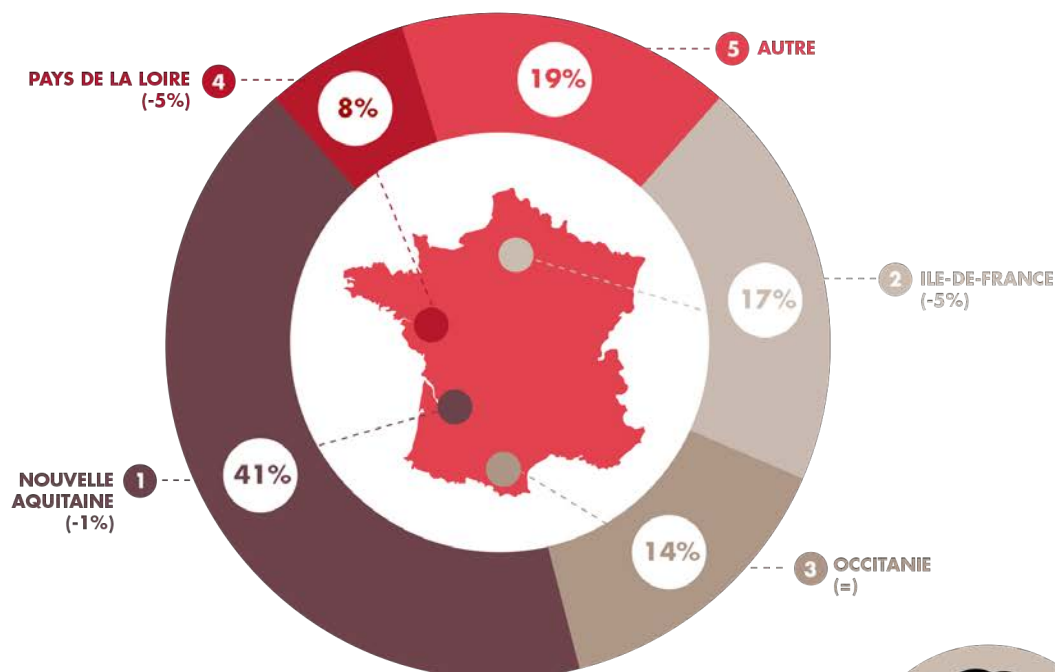
109 890 000 €
(+796 000€)

TOURISTES
ÉTRANGERS

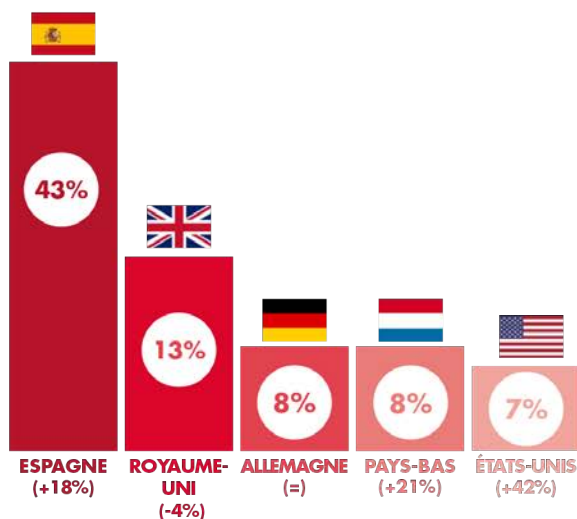


TOURISTES
FRANÇAIS

ORIGINES DES TOURISTES FRANÇAIS



ORIGINES DES TOURISTES ÉTRANGERS



LEXIQUE

VISITEURS* : somme des touristes et excursionnistes.

TOURISTES* : personnes séjournant ponctuellement.

EXCURSIONNISTES* : personnes en visite ponctuelle pour la journée.

**ne sont pas pris en compte les visiteurs habitant dans les Pyrénées-Atlantiques.*

NUITÉES MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en hébergement payant. Données extraites de la taxe de séjour et des plateformes collaboratives en janvier 2025.

NUITÉES NON MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en résidence secondaire, chez de la famille ou des amis.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (ESTIMATION) :

Calcul selon les paniers de dépense moyenne par jour et par personne en Béarn.

108,1 € de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement marchand.

52,9 € de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement non marchand.

32,1 € de dépenses pour les excursionnistes.

Paniers de dépenses évalués en 2019 et actualisés en 2024.

5. Pôle développement social

a. Convention Territoriale Globale (CTG)

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, les Communes d'Oloron-Sainte-Marie, d'Ogeu-les-Bains et la Caf des Pyrénées-Atlantiques sont engagées dans une démarche fondée sur la co-construction d'une politique sociale globale dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour une durée de cinq ans (2022-2026). La CTG, qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), a été signée le 31 mars 2023, applicable par rétroactivité au 1er janvier 2022.

En s'appuyant sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés, un projet de territoire a été élaboré, se traduisant par un plan d'actions pour le maintien et le développement des services aux familles en Haut-Béarn. La CTG couvre les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement et cadre de vie.

En 2024, la Communauté de Communes du Haut Béarn s'est dotée d'un outil statistique au service de l'observation des territoires réalisé par le cabinet Le Compas. Cette base de données permet d'avoir des indicateurs territorialisés actualisés afin de décliner l'action publique en adéquation avec les besoins de la population. De plus, chaque trimestre, des lettres observatoire sont diffusées aux partenaires selon des thématiques identifiées au regard des enjeux du territoire.

Jusqu'en août 2023, deux coopérateurs en charge de la Petite Enfance et de l'Enfance étaient chargés de mettre en œuvre les orientations stratégiques de la CCHB en matière de développement et de redynamisation du territoire.

Depuis septembre 2023, le coopérateur territorial global anime la mise en réseau d'acteurs au niveau de l'intercommunalité. En 2024, le travail collaboratif avec les coopérateurs thématiques du territoire petite-enfance, enfance et jeunesse s'est renforcé autour notamment du travail de rédaction de l'ensemble des fiches actions et du lancement de la démarche observatoire petite-enfance/enfance.

Il est également missionné sur les domaines de l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale et le logement.

Parallèlement aux actions déjà engagées, notamment pour le maintien des services existants, les axes de travail initiés en 2023 ont été poursuivis en 2024 :

- Dans le cadre du Réseau Local Parentalité, copiloté par le centre social La-Haüt, l'association Sports Loisirs Ogeu-les-Bains, la CAF64 et la CCHB, une des séances plénières de l'année a été dédiée à la thématique du handicap et à la présentation de certains partenaires du champ du handicap. Ce temps a rassemblé une cinquantaine de personnes. La charte du réseau local, co-construite avec les acteurs, a pu être finalisée pour reprendre les objectifs et valeurs partagés au sein de cette instance.
- Poursuite de l'état des lieux des acteurs de l'accès aux droits, intervenant sur le territoire du Haut-Béarn.
- Lancement de la démarche Observatoire Petite-enfance / Enfance sur les modes d'accueil. Dans une logique de continuité du parcours de l'enfant et des familles, l'objectif est de favoriser une meilleure lecture des besoins d'accueil sur le territoire afin de proposer une offre en adéquation avec les besoins.

→ Projets 2025 :

- La première présentation de l'observatoire Petite-enfance / Enfance sur les modes d'accueil, aura lieu sur la base des données 2024.
- Permettre la réalisation d'une formation des membres du réseau parentalité sur l'implication des familles dans un objectif de faire part, pour et avec les parents dans la construction des actions parentalité.
- Mise en place du réseau des coopérateurs CTG via l'organisation de quatre journées de formation.

1) Service petite enfance

Rôle / objectif du service :

La communauté de communes conduit, en lien avec ses partenaires, et notamment la Caisse d'Allocations Familiales avec laquelle une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée fin 2022, une politique globale en faveur de la petite enfance avec une offre d'équipements et de services diversifiée sur le territoire permettant aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale et les accompagner dans le cadre du soutien à la parentalité. L'enjeu est également de favoriser l'attractivité du territoire et l'accueil de nouvelles familles en recherche de solutions de modes d'accueil pour leur(s) enfant(s).

→ Description de l'action :

Le service Petite Enfance s'articule autour du Relais Petite Enfance (RPE), qui constitue une véritable porte d'entrée sur toutes les questions relatives à la petite enfance. Le RPE représente un lieu d'accueil, d'information et d'échanges à destination des parents, des jeunes enfants et des professionnels de l'accueil à domicile. Il vise à simplifier les démarches des familles qui ont besoin d'un mode d'accueil. Un interlocuteur unique les accompagne dans la recherche d'une solution adaptée à leurs attentes : liste des assistants maternels, garde à domicile, demande d'accueil en crèche...

Le RPE soutient l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur et les assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Le RPE offre aussi de nombreux temps d'animation pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels.

Les crèches proposent des modalités d'accueil personnalisées qui s'adaptent aux différentes situations familiales. Elles offrent des conditions d'accueil sécurisantes pour l'enfant qui encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Ricochet propose aux enfants âgés de 0 à 6 ans et à leurs parents, un espace de rencontre, de jeux et de découvertes, en accès libre et gratuit.

→ Équipements / moyens :

- Accueil collectif : 3 crèches offrent 91 places sur Oloron Sainte-Marie (gestion directe) :
 - **L'îlot mômes** : 53 places
 - **Crechn'do** : 18 places
 - **La Haüt** : 20 places
- et 2 crèches associatives (gestion déléguée) viennent couvrir une offre en vallée :
 - **Grain de Soleil** à Aramits : 20 places
 - **Les Poquetets** à Bedous : 16 places.

- Accueil familial : le **Relais Petite Enfance (RPE) du Haut-Béarn** propose un service centralisateur de la demande d'accueil pour faciliter les démarches des parents et un fonctionnement itinérant pour assurer un service de proximité aux assistants maternels et aux enfants. **En 2024, le territoire compte 104 assistants maternels dont 88 en activité.**
- Soutien à la parentalité : le **Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet (LAEP) Ricochet** est un espace ouvert tous les lundis, jeudis et vendredis après-midi sur Oloron Sainte-Marie.

Les services comptent **48 professionnel.le.s** qui mettent l'enfant au cœur de leur métier. Elles partagent les principes et les valeurs essentielles de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants et mettent en œuvre les conditions nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque enfant.

→ **Bénéficiaires :**

Durant l'année, les crèches intercommunales ont accueilli **181 enfants** (106 enfants à L'îlot Mômes, 38 enfants à Crech'ndo, 37 enfants au multi-accueil La-Haüt), et les crèches en gestion associative **83 enfants** (41 enfants ont fréquenté la crèche Grain de Soleil à Aramits et 42 enfants la crèche Les Poquetets à Bedous).

Le RPE a accompagné **191 familles** vers une solution d'accueil et a organisé **285 ateliers collectifs** (hors événements et ateliers exceptionnels), implantés sur **6 lieux différents du territoire**, auxquels ont participé **177 enfants accompagnés de 52 assistants maternels**.

À Ricochet, **109 familles** avec **139 enfants** se sont rencontrées et ont partagé des temps de jeux, des expériences, des découvertes lors des **114 accueils** proposés dans l'année.

→ **Faits marquants 2024 :**

L'année 2024 a été une année charnière pour le Relais Petite Enfance du Haut-Béarn et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents Ricochet qui se sont inscrits dans une année de renouvellement de leurs projets de fonctionnement découlant sur la contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Pyrénées-Atlantiques. Ce travail a nécessité de dresser le bilan des dernières années et de dégager les enjeux à venir sur les prochains contrats.

Pour le RPE, un des axes à renforcer est celui de promouvoir le métier d'assistant maternel notamment sur les territoires où ce métier est en déclin et permettre la poursuite des actions de professionnalisation auprès des professionnels de l'accueil individuel. Conscients de ces enjeux, le RPE du Haut-Béarn et celui de la Vallée d'Ossau ont organisé leur 1^{er} forum métier « Assistant Maternel » en novembre dernier. Cette manifestation a rassemblé une vingtaine de participants qui ont pu profiter des stands de la PMI, du GRETA, de la mission locale/ERIP ou encore du lycée des métiers d'Orthez. Ils ont pu échanger avec des assistantes maternelles sur le quotidien de ce métier.

Pour Ricochet, il s'agit notamment de réaffirmer l'importance de permettre à l'enfant de vivre l'expérience de la séparation et de la socialisation dans un lieu sécurisant et contenant.

Dans le cadre de la campagne de financement « prévention et promotion de la santé » menée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Communauté de Communes du Haut-Béarn travaille depuis 2018 sur des projets autour du « J'aime manger, bouger ». A ce titre, sur le mois d'avril, 3 ateliers de sensibilisation aux troubles de l'oralité alimentaire ont été proposés sur Oloron et Issor aux professionnels. Ces rencontres étaient animées par une orthophoniste libérale, la psychologue et la puéricultrice référente santé et accueil inclusif du service petite enfance de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. Ainsi, 70 professionnels de la petite enfance, professionnels des 5 crèches du territoire, assistants maternels et animateurs du Relais Petite Enfance, ainsi que des agents du RPI de Josbaig ont pu bénéficier de ces temps de sensibilisation.

De plus, il a été possible d'initier sur les équipements une démarche d'éveil à la nature en permettant la formation des professionnels de l'accueil du jeune enfant sur les bienfaits du dehors.

La collectivité continue de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Cette année encore, les cuisines des trois crèches intercommunales ont maintenu le label niveau 3 Ecocert « En cuisine », avec plus de 70% d'achats bio, toujours en progression. Le volet gestion des déchets a été renforcé avec l'aide et l'appui du SICTOM par la mise en place de composteurs sur les 5 sites des crèches du territoire.

Soucieuse de la qualité de l'accueil, la CCHB a créé, à compter de fin août 2024, un poste d'auxiliaire d'éducation (CDD accroissement d'activité pour un an) orienté dans l'accompagnement des enfants avec des besoins spécifiques afin de favoriser l'inclusion et permettre une meilleure prise en considération des besoins des enfants porteurs de handicap accueillis sur les crèches intercommunales. L'accueil inclusif est travaillé plus globalement à l'échelle de la démarche CTG. En 2024, un réseau local parentalité a été dédié à la thématique du handicap et un groupe de travail a émergé avec les acteurs de l'enfance et la petite enfance.

L'éveil artistique et culturel du jeune enfant continue de tenir une place prépondérante dans nos pratiques professionnelles. L'intervention régulière des bibliothécaires de la Médiathèque des Gaves constitue un temps fort de la vie de la crèche et du relais en proposant de la lecture à haute voix, de même, que l'intervention de bénévoles dans le cadre du programme « Lire et faire lire ». Les enfants continuent de bénéficier également des programmations de l'Espace Jéliote pour le jeune public en se rendant à 3 spectacles. Des ateliers d'éveil musical, artistique ou de médiation animale continuent d'être proposés aux enfants accueillis sur les équipements petite enfance.

Sur le plan festif, l'année a été marquée par les 20 ans du Relais Petite Enfance du Haut-Béarn lors desquels, autour d'un moment convivial, différents ateliers et exposition photos étaient au programme. Créé en 2024, le Relais Assistantes Maternelles intercommunal devenu Relais Petite Enfance en 2021 constitue un acteur incontournable de la petite enfance en Haut-Béarn depuis 20 ans.

Au niveau bâtiminaire, la crèche La-Haüt a pu bénéficier de l'installation d'un nouveau four et la crèche L'Îlot Mômes d'un nouvel espace laverie financés en partie par la CAF.

→ Projets 2025 :

- Enjeu réitéré en 2025, celui de maintenir et consolider l'offre d'accueil collective et individuelle confronté à une baisse des assistants maternels et des difficultés de recrutement sur les métiers de la petite enfance ;
 - Inscrire les différents équipements Petite enfance dans les dynamiques de travail de la Convention Territoriale Globale et notamment leur contribution à l'observatoire Petite enfance / Enfance et leur participation au Réseau Local Parentalité ;
 - Sur L'îlot mômes, poursuivre l'organisation autour des groupes inter-âges et notamment envisager la possibilité d'une étude de programmation pour adapter le bâti à un fonctionnement en multi-âges au regard des contraintes posées par la loi NORMA. Reprendre les rencontres intergénérationnelles avec les seniors vivant en résidence autonomie à L'Îlot Mômes ;
 - Développer l'éveil à la nature par le biais notamment de sorties, aménagements du jardin, temps d'ateliers parents-enfants sur la crèche La Haüt ;
 - Inscrire l'itinérance ludique comme axe majeur du projet d'établissement de la crèche Crèchn'do ;
 - Permettre l'augmentation de l'agrément de la crèche Les Poquetets (passage de 16 à 18 places) suite à la réalisation de travaux sur la structure ;
 - Pour le Relais Petite Enfance, initier une réflexion sur l'évolution et l'extension du guichet unique à l'ensemble des modes d'accueil y compris les structures associatives ;
- Sur le volet professionnalisation, reconduire une journée professionnelle à destination des assistants maternels du territoire ;

- Mettre en œuvre, à compter du 1^{er} janvier 2025, le service public de la petite enfance et les compétences attendues par la collectivité en matière d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant ;
 - Poursuivre la dynamique autour de l'accueil inclusif dans le cadre du réseau Petite enfance du Haut-Béarn afin de permettre une prise en compte plus adaptée et plus fluide des besoins des enfants et de leurs familles et renforcer la formation des professionnels.
- Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est avant tout une réflexion d'équipe sur son fonctionnement, ses pratiques professionnelles et une adaptation de l'environnement.

2) Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

→ Objectifs :

La CCHB conduit, en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiales), une politique en faveur de l'enfance jeunesse en gérant en régie directe quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement et en accompagnant une structure associative. Cette politique concerne également les ALSH non intercommunaux, ce qui se traduit par l'accompagnement financier de la Commune d'Oloron.

Les ALSH accueillent les enfants de 3 à 17 ans, durant les vacances scolaires et les mercredis en fonction des structures. Ils proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et l'autonomie dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

La CCHB conduit cette action en partenariat avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (2022-2026).

→ Description de l'action :

La CCHB assure la gestion de **4 ALSH intercommunaux** :

- « Com a casa » (Josbaig) et « Les aventuriers du Barétous » depuis 2017.
- « Les Eterlous » (Aspe) et « Le repaire des brigands » (Lasseube) depuis 2019.

L'ALSH Com a casa (Josbaig) accueille les enfants de 3 à 14 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et quatre semaines l'été).

L'ALSH Les Eterlous (Aspe) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Les aventuriers du Barétous accueille les enfants de 3 à 12 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, Printemps, Toussaint et cinq semaines l'été).

L'ALSH Le repaire des brigands (Lasseube) accueille les enfants et adolescents de 3 à 17 ans, pendant les vacances scolaires (une semaine en Hiver, une semaine et demie au Printemps, une semaine à la Toussaint et cinq semaines l'été). La structure accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis en période scolaire.

Et un ALSH associatif Les Sources à Ogeu-les-Bains (ouvert les mercredis, durant les petites vacances d'Hiver, de Printemps et d'automne ainsi que l'été). En 2024, la structure a accueilli 175 enfants. La communauté de communes étant compétente en matière d'ALSH dans les communes de moins de 5 000 habitants, elle apporte un soutien financier à l'ALSH associatif d'Ogeu-les-Bains.

En parallèle la communauté de communes est compétente sur « l'aide aux communes pour le financement des ALSH à vocation intercommunale dans les communes de plus de 5 000 habitants ». Cela concerne les ALSH situés sur Oloron Sainte-Marie (ALSH du Centre Social La-Haüt et ALSH O'4 vents).

→ Moyens humains/équipements :

Les quatre ALSH sont composés d'une équipe d'animation présente tout au long de l'année, qui est renforcée pendant les séjours de vacances par des animateurs saisonniers dont le nombre peut varier de deux à huit en fonction de la structure et du nombre d'enfants accueillis.

ALSH « Com à Casa » (Josbaig) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi. L'ALSH accueille les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous, ainsi que dans l'école maternelle de Saint-Goin. Les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn » et livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes.

ALSH « Les aventuriers du Barétous » : l'équipe d'animation est composée d'un directeur titulaire. La commune d'Arette met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont préparés et pris dans le réfectoire des PEP d'Arette.

ALSH « Les Eterlous » (Aspe) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : le directeur et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi. L'ALSH accueille les enfants dans ses locaux du Centre Multiservices Fénart à Bedous. Les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans les locaux du Centre Multiservices Fénart.

ALSH « Le repaire des brigands » (Lasseube) : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et le responsable du groupe ado. La commune de Lasseube met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Pendant les vacances scolaires, les repas sont conçus par le GIP « Restauration du Haut-Béarn », livrés par le service de restauration collective de la communauté de communes et pris dans le réfectoire du collège de Lasseube. Les mercredis les repas sont préparés par la cuisine du collège et pris dans le réfectoire de l'établissement.

Aujourd'hui, le constat du manque d'attractivité des métiers de l'animation est partagé au niveau national par de très nombreuses structures. De ce fait, les ALSH du territoire font face à des difficultés de recrutement qui conduisent parfois à des situations d'incertitude sur la possibilité de faire fonctionner ces services aux familles. Ce volet « recrutement » d'équipes qualifiées, garantes de l'ouverture des ALSH, nécessite un travail important en amont de chaque période de vacances scolaires.

→ Bénéficiaires :

	ALSH Com à Casa (Josbaig)	ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH Les Eterlous (Aspe)	ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)
Jours d'ouverture	35 journées extrascolaires 32 journées périscolaires (mercredis)	40 journées extrascolaires	40 journées extrascolaires 32 journées périscolaires (mercredis)	43 journées extrascolaires 32 journées périscolaires (mercredis)
Moyenne/jour	26 enfants / J (vacances) 18 enfants/J (mercredi)	17 enfants/J	25 enfants/jour (vacances) 10 enfants/J (mercredi)	49 enfants/J (vacances) 17 enfants/J (mercredi)
Nombres d'enfants	83 enfants	68 enfants	98 enfants	175 enfants
Nombre de familles	59 familles	45 familles	64 familles	114 familles

En 2024 sur le territoire d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et de Lasseube 424 enfants et 282 familles ont bénéficié du service des ALSH.

→ **Faits marquants 2024 :**

ALSH Les Eterlous (Aspe) :

- Un mini-camp en inter-centre avec l'ALSH Le repaire des Brigands à Peyranère : randonnée aquatique et VTT.
- L'équipe a proposé quotidiennement des parcours psychomoteurs ludiques, adaptés
- Randonnées et sortie en extérieurs : raquettes au Somport, plateau de Lhers, Bénou, La Pierre Saint-Martin, sortie au Saillet, etc.
- Intervention du conseiller numérique de la CCHB, autour de la découverte de l'outil numérique par la création d'une planche de BD et d'un enregistrement de musique assistée par ordinateur.
- Journée en inter-centre avec les ALSH Com a casa et O'4 vents sur Oloron.
- Actions de médiation culturelle dans le cadre de l'AAP Lecture Loisirs : atelier autour de la presse écrite, participation aux Racontines à la bibliothèque de Bedous le mercredi matin.

ALSH Com a casa (Josbaig) :

- L'équipe a proposé quotidiennement des parcours psychomoteurs ludiques, adaptés.
- Travail de sensibilisation à la connaissance et à la préservation de l'environnement : excursions en extérieur à pied (circuit de biodiversité au Saliga, fronton, forêt, Joos...), intervention des Ambassadeurs du tri du SICTOM, sensibilisation au gaspillage, écoute et observation d'oiseaux, Carnet du petit enquêteur en milieu naturel, géo caching.
- Travail mené autour de la médiation animale, lien avec les émotions des enfants ainsi que la prévention à la morsure et signaux d'apaisement du chien.
- Travail régulier de la part de l'équipe sur la sensibilisation des enfants aux thématiques de l'empathie et du harcèlement.
- Enregistrement d'un conte musical en partenariat avec le CERC.
- Journée en inter-centre avec les ALSH Les Eterlous et O'4 vents sur Oloron.
- Actions d'implication dans la vie locale : défilé de carnaval dans le quartier, rencontre avec le Maire et visite de la Mairie de Saint-Goin.
- Mini-camp avec accompagnateur nature.
- Actions de médiation culturelle dans le cadre de l'AAP Lecture Loisirs : atelier autour de la presse écrite.

ALSH Le repaire des brigands :

- Organisation d'un mini-camp cabane à Peyranère en intercentre avec l'ALSH Les Eterlous autour des sports de montagne : randonnées aquatiques, VTT.
- Excursions en extérieur : randonnée au plateau du Bénou, sorties en forêt et construction de cabanes, balade cueillette, herbiers, etc.
- Ateliers de découverte : théâtre, médiation animale, etc.
- Enregistrement d'un conte musical en partenariat avec le CERC.
- Actions de médiation culturelle dans le cadre de l'AAP Lecture Loisirs : atelier autour de la presse écrite.

Le groupe des BOSS (adolescents) de l'ALSH Le repaire des brigands :

- Organisation d'un mini-camp Jeu de Rôle Grandeur Nature pour le groupe des BOSS (adolescents) à Iraty.
- Participation au marché de Lasseube durant les vacances scolaires pour vendre des pâtisseries et petits objets fabriqués par les enfants.
- Projet cinéma en partenariat avec l'association Objectif ciné 64 : conception d'un court métrage et projection pour les familles sur la thématique du sport et du harcèlement.

- Activités sportives et sorties à sensations fortes : canyoning, accrobranche, etc.
- Partenariat avec la Recyc'LET pour un projet GRAFF.
- Des veillées thématiques et beaucoup de jeux de société.

ALSH Les Aventuriers du Barétous

- Sorties en extérieur : espaces verts du village et Vélo.
- Découvertes scientifiques : moulin à eau, micro-fusées, fusées à eau.
- Ateliers culinaires.

→ Projets 2025 :

- Poursuite des actions engagées en 2024 dans le cadre de l'AAP Lecture Loisirs : médiation culturelle (lecture à haute voix, Kamishibai) et formation collective autour de la thématique de la lecture à haute voix. Partenariat avec la Ligue de l'Enseignement dans le cadre du dispositif « Lire et faire lire ».
- Favoriser les liens entre les équipements ALSH et les bibliothèques relais sur le territoire du Haut-Béarn.
- Projet de collaboration avec la recyclerie de Lasseube pour l'ALSH Le repaire des brigands (couture.).
- Favoriser l'interconnaissance entre les enfants et adolescents du Haut-Béarn en organisant des rencontres inter-centre :
 - ▶ Mini-camps à l'été 2025 entre les ALSH Com a casa et Les Eterlous et entre les ados des ALSH Le repaire des brigands et Les Eterlous.
 - ▶ Échange autour du street art entre l'ALSH Les aventuriers du Barétous et l'ALSH Les Eterlous.
- Organisation d'un mini-camp autour du patrimoine historique de Navarrenx pour l'ALSH Le Repaire des Brigands.
- Implication dans la vie locale : Balisage et affiches pour le trail du Montan'Aspe 2025 par l'ALSH Les Eterlous.
- Lancement d'une étude de programmation visant à rénover, améliorer et diversifier les fonctions de la Maison pour Tous.
- Mise en place de la tarification sociale via l'application d'un taux d'effort.
- Harmonisation du fonctionnement des ALSH en régie intercommunale sur les périodes extrascolaires :
 - ▶ mise en place d'un groupe ado à l'ALSH Les Eterlous.
 - ▶ ouverture de l'ALSH Com a casa une cinquième semaine l'été.

b. Service éducation (scolaire et périscolaire)

Rôle / objectif du service :

- > Entretien et gestion des équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Josbaig.
- > Mise en œuvre et encadrement des services périscolaires (garderie, transport et cantine).
- > Animations opérationnelles des partenariats et relation avec les acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations, etc.).

→ Description de l'action :

La CCHB exerce la compétence scolaire sur le périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Josbaig. Ce RPI répartit les enfants sur 6 classes au sein de 5 écoles par niveau scolaire (de la maternelle à l'élémentaire) : École maternelle de Saint-Goin, Écoles élémentaires d'Orin,

de Geüs d'Oloron, de Préchacq-Josbaig et de Géronce. Les élèves domiciliés à Aren sont également accueillis sur le RPI de Josbaig.

La communauté de communes assure le fonctionnement des bâtiments et des équipements d'enseignement maternel (Saint-Goin) et primaire (Orin, Geüs d'Oloron, Géronce, Préchacq-Josbaig) : l'entretien, la sécurité des bâtiments, l'acquisition de mobiliers ou de fournitures scolaires, d'entretien ou de pharmacie, le recrutement et la gestion des agents techniques et d'animation ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles- ATSEMs, etc. De plus, elle propose un service de restauration scolaire et un service périscolaire assurant la garderie matin et soir.

→ Moyens humains / équipements :

L'équipe éducative se compose de 3 ATSEM, 3 agents d'animation, 2 agents techniques et 1 coordinatrice.

L'ensemble des activités périscolaires se déroule à la Maison pour Tous de Saint-Goin, bâtiment permettant l'accueil, l'encadrement et la restauration des enfants.

→ Bénéficiaires :

Scolaires

Le RPI compte **141 élèves** : 16 en Très Petite Section et Petite Section, 20 en Moyenne Section, 9 en Grande Section, 18 en CP, 15 en CE1, 24 en CE2, 18 en CM1 et 19 en CM2.

Périscolaires

Le service restauration fournit en moyenne **125 repas** par jour et le nombre **d'enfants inscrits** atteint **139**.

La garderie accueille en moyenne **50** enfants le matin et le soir.

→ Faits marquants 2024 :

- Accueil des enfants porteurs de handicap sur la pause méridienne facilité par le recrutement direct des AESH par l'Etat à partir de la rentrée de septembre 2024 (rémunération, articulation avec le temps scolaire...)
- Projet Lecture-Loisirs mené avec les services Enfance et Lecture Publique

→ Projets 2025 :

- Aménagement d'un espace Lecture au sein de l'espace partagé Garderie/ALSH
- Validation d'une Charte des ATSEM
- Lancement d'une étude de programmation visant à rénover, améliorer et diversifier les fonctions de la Maison pour Tous.
- Mise en place d'une démarche d'Analyse de pratiques pour l'équipe périscolaire visant à consolider la dynamique collective au service d'une prise en charge de qualité du public accueilli.
- Mise en place du Compostage des déchets organiques de la cantine scolaire

C. Restauration collective

Rôle / objectif du service :

- > Centraliser les commandes de repas pour les communes adhérentes.
- > Assurer la livraison des 19 cantines scolaires et des 6 ALSH.
- > Réaliser la facturation auprès des familles et structures adhérentes.
- > Encourager une politique de restauration de qualité.
- > Garantir la sécurité sanitaire des usagers lors des livraisons.
- > Participer au développement d'un plan nutritionnel équilibré.
- > Recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique.
- > Animer la Charte de Qualité, sensibiliser à l'éducation aux goûts.

→ Description de l'action :

Depuis le 2 janvier 2017, le GIP (Groupement d'intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », auquel adhèrent la communauté de communes et le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, assure la fabrication des repas.

La communauté de communes assure la livraison auprès des cantines satellites (écoles et ALSH).

→ Moyens humains/équipements :

L'équipe se compose de 2,4 ETP :

- 1 responsable coordinatrice
- 0,4 assistant administratif
- 1 agent de livraison

→ Bénéficiaires 2024 :

En 2024, **1 006 familles et 1 407 enfants** du territoire ont bénéficié de ce service ;

Les écoles desservies en Haut-Béarn :

- Oloron Sainte-Marie : 4 écoles (Prévert, Saint-Cricq, Pondeilh, Xavier-Navarrot)
- Eysus
- Agnos
- Gurmençon
- Moumour
- Ledeuix
- Verdets (jusqu'en juillet 2024)
- Bidos
- RPI Goès / Estialescq
- RPI Lurbe Saint-Christau / Asasp-Arros / Escot
- RPI de Josbaig : Saint-Goin / Orin / Préchacq-Josbaig / Geüs d'Oloron / Géronce
- RPI d'Issor / Lourdios-Ichère
- Desserte hors territoire de l'école de Cardesse

Les centres de loisirs desservis :

- ALSH Léo Lagrange - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Centre Social La-Haüt - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Com a Casa - Saint-Goin
- ALSH Les Eterlous - Bedous
- ALSH Le Repaire des Brigands - Lasseube (uniquement les vacances scolaires)
- ALSH Les Sources – Ogeu les Bains

→ Faits marquants 2024 :

- **Fréquentation**
144 500 repas ont été servis sur l'année dans les cantines scolaires et ALSH, soit une baisse de 6,5 % par rapport à 2023. Cette diminution s'explique principalement par la fermeture de la cantine de Verdets, les journées de grève ainsi que par la baisse des effectifs scolaires sur l'ensemble du territoire.
- **Tarification**
À compter du 1er janvier 2024, une augmentation de 0,14 € a été appliquée à l'ensemble des tarifs repas, qui n'avaient pas été révisés depuis 2017. Le prix du repas enfant facturé aux familles est ainsi passé à 3,54 €.
- **Organisation**
Une réflexion globale a été engagée sur la réorganisation des tournées de livraison, dans l'objectif d'optimiser les coûts du service.
- **Évolutions à l'étude**
Une étude est en cours concernant la mise en place de la tarification sociale à 1 €, en partenariat avec les services de l'État.
- **Païement**
Le prélèvement automatique a été mis en place comme nouveau mode de règlement des factures pour faciliter les démarches des familles.
- **Qualité et développement durable :**
 - Circuit court renforcé (producteurs locaux)
 - Introduction de pain à base de farine bio
 - Travail équipe sur la réduction du gaspillage alimentaire
 - Menus thématiques créatifs (Europe, Noël, Halloween, JO)

→ Projets 2025 :

- Poursuite des menus thématiques et actions d'éducation au goût (projet de malle pédagogique du PAT du Pays de Béarn, rencontres avec des producteurs locaux).
- Développement du recours aux circuits courts et à l'Agriculture Biologique (projet d'introduction de la soupe "locale" dans les menus).
- Nouvelle organisation des tournées de livraison avec reprise en régie intégrale à partir de septembre 2025.
- Visites qualité des cantines.
- Étude de la mise en place d'une tarification sociale au taux d'effort.
- Actions renforçant la proximité entre les différents acteurs de la restauration.

d. France services vallée d'Aspe

Rôle / objectif du service :

L'Espace France services a comme objectif de faciliter l'accès aux services publics. Piloté par le Ministère de la Cohésion des territoires et Relations avec les collectivités territoriales, l'Espace France Services est un lieu unique permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches en ligne ou de rencontrer des professionnels.

Quel que soit l'endroit où vit le citoyen, ce dernier doit pouvoir trouver proche de chez lui ce lieu, et être accueilli par des personnes formées et disponibles, pour l'orienter, l'aider à effectuer ses démarches du quotidien. Acteur clé de l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illectronisme sur le territoire, il permet d'accompagner les personnes éloignées du numérique.

→ Description de l'action :

France Services répond aux exigences demandées par l'État en matière de services au public.

Sa fréquentation confirme les besoins d'accompagnement de la population.

Le lieu est ouvert 24 heures par semaine, les lundis de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00, les mardis et mercredis de 8h30 à 12h, les jeudis de 8h30 à 12h30 et les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Les Conseillères France Services accueillent, informent et accompagnent les usagers dans les démarches administratives du quotidien (premier niveau d'information). Si nécessaire, elles les orientent vers l'un des 11 organismes partenaires France Services : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), MSA (Mutualité Sociale Agricole), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), France Travail (ex Pôle Emploi), CNAV (Caisse Nationale Assurance Vieillesse), Ministère de la Justice, Ministère de l'intérieur (ANTS), ainsi que la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) et La Poste (Bureau présent sur la commune de Bedous), France Rénov, Le Chèque énergie.

Des permanences sont proposées par les organismes suivants :

- Association « ADMR » (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- SDSEI Haut-Béarn (Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion) : RDV assistantes sociales
- CODDA (Collectif Oloronais de Distribution de Denrées Alimentaires)
- Mission Locale Jeunes des Territoires de Mourenx-Oloron-Orthez : RDV conseillères en insertion professionnelle et sociale
- France Travail
- PPM (Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne) : RDV accompagnement de saisonniers
- CDAD 64 (Conseil Départemental d'Accès au Droit) : RDV juristes de l'association « InfoDroits » et RDV Avocats du Barreau de Pau
- SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)
- Association « Transition » : dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
- Conciliateur de justice
- Cap emploi

Aussi, en matière de mobilité, la Communauté de Communes du Haut-Béarn facilite l'accès à ses services par la mise en place d'un Transport A la Demande (TAD) sur le territoire de la vallée d'Aspe. Il fonctionne les mercredis et samedis toute la journée ainsi que les jeudis matin sur réservation. Ce service est gratuit.

Enfin, en matière de logement la communauté des communes met en relation l'offre et la demande de logement permanent à l'aide de la bourse au logement.

→ Moyens humains/équipements :

Deux Conseillères France services sont formées (socle & métier) par le CNFPT pour assurer l'ensemble de ces missions.

De plus, un Conseiller Numérique anime des ateliers collectifs et des ateliers individuels tous les vendredis sur site.

Équipements à disposition des usagers :

- Deux espaces confidentiels permettant un accueil et un accompagnement dans de bonnes conditions avec possibilité de téléphoner aux partenaires.
- Deux postes informatiques en accès libre.

→ Bénéficiaires 2024 :

Les demandes ont porté sur :

- **Les partenaires France services** : caisse d'allocations Familiales - CAF, Mutualité Sociale Agricole - MSA, France Travail (ex Pôle Emploi), Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Justice, Direction Générale des Finances publiques - DGFIP.
 - Simulation et demande d'aides et de prestations sociales (aide au logement, prime d'activité, Revenu de Solidarité Active).
 - Demande de retraite ou de pension de réversion - impression attestation fiscale.
 - Création, consultation du compte Ameli, demande de Complémentaire Santé Solidaire.
 - Inscription Pôle Emploi, actualisation avec scan de bulletins de salaire et/ou attestation employeur, consultation des offres d'emploi, aide à la réalisation d'un CV,
 - ANTS : pré-demande pièce d'identité, passeport, certification d'immatriculation : changement d'adresse, vente et achat de véhicule, permis de conduire.
 - Aide à la compréhension de courrier, envoi de courriels, suivi des démarches.
 - Impression attestations, scans de documents, téléchargement de formulaires.
- **Les organismes sociaux locaux**
Prise de rendez-vous pour les permanences assurés par :
 - Le Conseil Départemental d'Accès Au Droit (CDAD64) : Juristes d'InfoDroits et Avocats
 - La Mission Locale Jeunes (conseillères en insertion professionnelle et sociale)
 - Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, chargé de mission pour le travail et le logement des saisonniers
 - La Banque alimentaire : CODDA
 - Le conciliateur de justice
- **Autres sollicitations d'organismes : accompagnement des usagers**
 - Région Nouvelle-Aquitaine : demande de carte solidaire - carte transports scolaires
 - URSSAF : Chèque emploi service universel (CESU) : création espace – déclaration employé
- **Communauté de Communes du Haut-Béarn (Antenne Territoriale) :**
 - Le logement : demandes et offres de logements
 - Relais avec les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (rénovation énergétique, transport-mobilité)
 - Les réservations de bureaux ou salles de réunion
 - Les infos diverses sur les services existants en Vallée d'Aspe

→ **Faits marquants 2024 :**

- Reconduction des webentretiens en visio, expérimentés en 2023, organisés par la CARSAT Aquitaine : pour un Entretien d'information Carrière organiser son départ à la retraite ; tout public
- Reconduction des permanences tous les jeudis après-midi en alternance dans les mairies de Geüs d'Oloron ou de Lanne-en-Baretous.

→ **Projets 2025 :**

Nouveautés :

1 nouveau partenaire national obligatoire au 1er mai 2025 :

- URSSAF : CESU/PAJE ; auto entrepreneur

Formations :

- Formations continues « France Services » : CARSAT, DGFIP, CAF, CPAM, justice, ANTS,

Nouvelles permanences :

- Défenseur des droits

Poursuivre la communication sur l'Espace France services :

- Auprès des mairies, des partenaires, des commerces du territoire, de la presse locale, des réseaux sociaux et sur les bulletins municipaux,
- Campagne Nationale de communication des France Services avec outils de communication mis à disposition en 2024,
- Animations durant la semaine des Journées Nationales des Portes ouvertes des France Services (première quinzaine d'octobre 2025)

e. **Service Santé**

Rôle / objectif du service :

Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.).
Initier la création d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

→ **Description de l'action**

L'enjeu de cette démarche, menée sur les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau, porte sur l'attractivité territoriale, avant d'être sanitaire. La politique publique mise en place est un levier pour répondre à la problématique de la démographie médicale et de l'amélioration des conditions de travail des praticiens ; la présence de professionnels de la santé et du médico-social étant l'une des principales conditions de maintien et d'attractivité de populations sur un territoire.

→ **Moyens humains / équipements**

1 ETP : 1 coordinatrice territoriale de santé

Équipement : 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) et 4 logements à Bedous.

→ **Faits marquants 2024 :**

> **Suivi du Contrat Local de Santé (CLS) Oloron - Haut-Béarn Deuxième Génération**

Signé le 23 janvier 2020, le CLS Oloron - Haut Béarn Deuxième Génération compte 5 axes stratégiques :

- Santé mentale
- Prévention et promotion de la santé
- Pour un environnement favorable à la santé
- Accès aux soins et coordination
- Favoriser l'autonomie des personnes fragiles.

Sur l'année 2024, 4 Groupes de Suivi Santé se sont tenus afin de partager l'état d'avancement de fiches actions du CLS Oloron - Haut Béarn et de travailler sur les projets territoriaux de santé.

Ces Groupes de Suivi Santé ont permis d'initier des partenariats pour la mise en place de deux cinés débat sur la prévention des conduites suicidaires. Ils ont apporté un appui technique à une étude, engagée par la coordinatrice territoriale de santé, suite à la réforme de l'offre des services d'aides à domicile. La majorité des SSIAD et des SAAD du territoire ont été interrogés afin de recenser les axes de travail pour le développement d'une offre unique de service autonomie à domicile sur le territoire.

> **Démarche évaluative du Contrat Local de Santé**

L'évaluation finale du Contrat Local de Santé a nécessité :

- La mise à jour du diagnostic territorial (recueil des besoins auprès des partenaires du CLS, analyse des principales tendances, mise à jour des données sociodémographiques réalisé avec le soutien de l'Observatoire Régional de Santé).
- La réalisation d'une enquête quantitative pour rendre compte de l'état d'avancement des 39 fiches action du CLS et de la mobilisation partenariale.
- La réalisation d'une enquête qualitative par le biais d'entretiens avec les pilotes de fiches actions, partenaires associés et signataires.

> **Participation à la dynamique initiée par Présence Médicale 64 :**

Dans le cadre de la convention qui lie la Communauté de Communes du Haut Béarn à Présence Médicale 64, un travail partenarial est mené afin de :

- Travailler sur de la prospective, au travers d'éléments statistiques et cartographiques, dans le but d'anticiper de futurs départs de médecins généralistes du territoire.
- Mutualiser les moyens et actions afin de créer les conditions pour favoriser l'installation de médecins généralistes sur le Haut Béarn.
- Mettre en place une communication partagée autour de l'accueil des internes sur le territoire et l'installation de médecins généralistes.

> **Accompagnement des professionnels de santé :**

- Suivi du projet immobilier de l'Association Maison de Santé du Piémont Oloronais (AMSPO).
- Suivi des démarches CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) : participation à la réunion de lancement après la validation de leur lettre d'intention déposée à l'ARS.

→ **Projets 2025 :**

> **Suite de l'évaluation du Contrat Local de Santé Oloron - Haut-Béarn, Deuxième Génération**

> **Lancement du Contrat Local de Santé Oloron –Haut-Béarn, Troisième Génération**

- Priorisation des grands enjeux territoriaux de santé au travail pour le nouveau contrat
- Séminaire de lancement du CLS troisième génération
- Formalisation du nouveau contrat à travers 12 groupes de travail sur l'année 2025.

> Chantiers d'animation 2025 :

Politique d'accueil des internes :

- Accompagnement vers la maîtrise de stage universitaire
- Organisation de temps d'accueil des internes de la ville et de l'hôpital

Réflexions micro-territoriales (Piémont Oloronais, Vallée de Barétous, Ogeu-les-Bains...)

- Accompagnements de professionnel.le.s autour de la structuration de l'offre de santé (dans l'élaboration de leur projet de santé par exemple...).

> Participation aux rencontres partenariales

f. L'accueil des gens du voyage

→ Description de l'action

Le territoire du Haut Béarn compte environ 110 résidents. Pour une grande majorité, le voyage est un mode de vie, et ce, même s'ils peuvent vivre une bonne partie de l'année sur des terrains ou dans des logements où ils sont « sédentaires » ou « semi-sédentaires ».

L'action sociale vise à :

- Améliorer les conditions de vie des gens du voyage ;
- Améliorer l'insertion sociale ;
- Réduire les situations conflictuelles.

→ Moyens humains / équipements

Le territoire dispose de 3 équipements d'accueil des gens du voyage :

- La zone d'habitats adaptés des Angles à Oloron Sainte-Marie comprend 12 habitats adaptés (1 pièce de vie et 1 salle d'eau) qui sont gérés par l'office 64 de l'Habitat ;
- Le terrain familial de Sœix accueille 9 foyers familiaux. Il est équipé d'un bloc sanitaire commun à tous les emplacements ;
- L'aire de grand passage (AGP) au Gabarn, Précilhon, est d'une capacité d'accueil de 60 - 70 caravanes. Outre les grands passages estivaux et les petits passages durant le reste de l'année, cet équipement accueille à ce jour 6 familles quasi-sédentaires toute l'année.

Les moyens humains mobilisés à la CCHB représentent 1,2 ETP au pôle technique dont :

- Un médiateur Gens du Voyage depuis le 01/09/2024. En tant que 1^{er} référent sur le terrain, il est garant de la bonne tenue des aires d'accueil et de l'encaisse des droits de séjour sur l'AGP,
- 3 agents régisseurs mandataires l'accompagnent sur le terrain en fonction du besoin,
- Un agent administratif assure l'exécution des mouvements informatiques comptables liés à la régie de recettes de l'AGP, ainsi que le lien avec la trésorerie.

→ Bénéficiaires

Les gens du voyage

→ Faits marquants 2024

- Le partenariat que nous avons avec l'Association Gadgé-Voyageurs entre 2020 et 2022 (pour une mission de médiation sociale comme levier d'insertion en direction des gens du voyage) n'ayant pu se poursuivre, la CCHB s'est dotée fin 2024 d'un personnel dédié pour permettre d'accompagner au mieux cette thématique. L'arrivée de ce référent Gens du Voyage au 01/09/2024 doit permettre de rendre plus efficiente la veille sociale et technique, de partager

de l'information, d'échanger sur les pratiques, de coordonner les différents acteurs autour de situations problématiques pour tenter de les solutionner.

- Concernant le terrain familial locatif de Soeix :
 - Finalisation des démarches visant la régularisation foncière de l'aire : l'acte d'échange d'immeubles en la forme administrative (qui acte le transfert de propriété de la Région Nouvelle Aquitaine vers la commune d'Oloron Ste-Marie) a été signé les 13 et 19/12/2024.
 - Intégration d'un STECAL dans le PLUi qui a été arrêté par délibération du 20/03/2025 (avant recueil des avis des administrations et organismes habilités). Une fois le PLUi approuvé (délibération prévue début 2026), le programme de travaux d'amélioration (blocs sanitaires, assainissement autonome, réseaux d'adduction en électricité et eau potable, ...) pourra entièrement être réalisé et les équipements existants pourront être régularisés sur le volet urbanisme.
 - Concertation avec les habitants, l'Etat et toutes les parties prenantes pour permettre de mettre en œuvre au plus vite les travaux prioritaires au regard de l'état de dégradation et de la dangerosité des installations électriques. Demande faite auprès d'ENEDIS pour l'extension et le renforcement du réseau ; demande de 9 nouveaux raccordements en place du compteur général actuel sur l'aire de Soeix.
- Concernant la zone d'habitats adaptés des Angles :
 - La 1ère phase du plan de dépollution a été réalisée en janvier 2024 : enlèvement des déchets en surface, élévation d'une clôture pérenne autour du site pollué visant à en condamner l'accès, création d'une aire de retournement à l'entrée du site (pour faciliter l'accès des bennes à ordures ménagères du SICTOM). Ce chantier a été confié à l'entreprise JDS qui l'a mené comme un chantier d'insertion avec emploi de publics précaires dont des gens du voyage.
 - Travail collaboratif avec l'Office 64 de l'Habitat pour 1/ améliorer les conditions de vie sur le terrain des Angles (les habitats doivent être rénovés en 2025), 2/ compléter les travaux engagés jusqu'ici par la CCHB dans le cadre du plan de gestion de la pollution, 3/ prévenir tout débordement d'activité de ferrailage, 4/ mettre à jour les convention et bail à construction relatifs à l'aménagement de l'aire et à sa gestion locative, pour intégrer la parcelle voisine achetée en 2021 pour régulariser la réalité du terrain d'assiette des jardins des habitats adaptés.
- Poursuite du plan d'amélioration de l'AGP suite aux travaux réalisés en 2022, par l'élagage d'une soixantaine d'arbres et la mise en place d'un système de prépaiement des fluides pour plus d'équité entre les familles accueillies. La délibération de révision des tarifs votée en décembre 2024 permettra de basculer sur le nouveau mode de gestion en 2025 : tout occupant paiera alors ses consommations d'eau et d'électricité (alors que jusqu'ici, seules les caravanes double essieux étaient redevables d'un forfait à la semaine).
- En 2024, plusieurs conventions de mise à disposition de terrains privés ont pu être signées avec leurs propriétaires afin de permettre temporairement l'accueil de groupes de passage hors AGP. En particulier, un groupe familial évangéliste constitué d'environ 70 caravanes (+ chapiteau) a été accueilli sur la commune d'Agnos pendant 15 jours en juillet. Le Centre Leclerc d'Oloron a également permis des stationnements tout l'été sur ton terrain enherbé près du culturel.
- Poursuite de la recherche de terrain pour une nouvelle AGP d'un minimum de 4 hectares. De nouvelles potentialités sont à l'étude.

→ Projets 2025

- Poursuite des actions visant la mise en œuvre du projet de requalification de l'aire de Soeix. La mise en sécurité des installations électriques sera traitée en priorité cette année : extension

et renforcement du réseau ENEDIS, changement des bornes de distribution à l'intérieur de l'aire. D'autres travaux, ne nécessitant pas d'autorisation d'urbanisme (individualisation des compteurs d'eau, gestion des eaux pluviales, ...), seront également réalisés en fonction du budget disponible.

- Poursuite des actions engagées sur la zone d'habitats adaptés des Angles.
- Mise en route du nouveau dispositif de télégestion de l'AGP avec prépaiement des fluides.
- Poursuite de la recherche de terrain pour une nouvelle AGP d'un minimum de 4 hectares. Disposer d'un tel équipement, outre une obligation réglementaire pour la CCHB, permettrait une solution pérenne pour pouvoir organiser convenablement l'accueil des grands passages. En outre, cela ouvrirait le droit pour la CCHB de pouvoir lancer une procédure d'expulsion en cas de stationnement illicite des gens du voyage hors aires autorisées.
- Participation à l'étude menée par le Département des Pyrénées Atlantiques en vue de la constitution éventuelle d'un groupement d'intérêt public « Gens du voyage » suite à la cessation d'activité de l'association Gadjé voyageurs.
- Participation au comité territorial des partenaires du schéma départemental 2020–2026 d'accueil et d'habitat des gens du voyage des Pyrénées-Atlantiques qui permet une meilleure coordination de tous les acteurs pour mettre en œuvre les actions du schéma.

6. Pôle action culturelle et rayonnement du territoire

Rôle / objectif du service :

- > Accompagner la définition et mise en œuvre de la politique culturelle intercommunale
- > Coordonner la déclinaison des objectifs de la politique culturelle dans les projets de service
- > Initier et piloter des actions transversales
- > Initier et piloter des actions événementielles
- > Construire et accompagner les partenariats

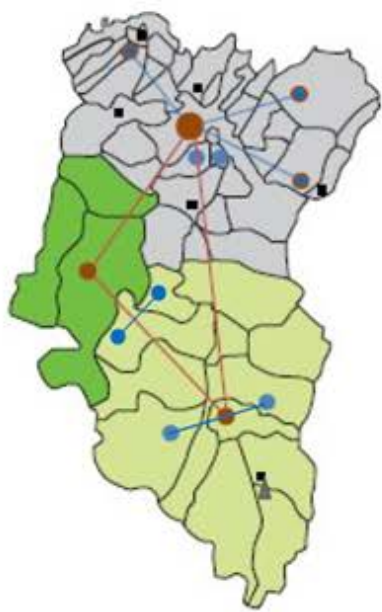
Propos liminaire

Le Pôle action culturelle et rayonnement du territoire, avec 27 agents, est structuré par champs d'intervention culturels : lecture publique, patrimoine avec le PAH dont le projet est intercommunautaire (Haut Béarn et Vallée d'Ossau), spectacle vivant, enseignement musical.

Lecture publique et patrimoine sont gérés en régie, et inscrivent leur action dans des réseaux territoriaux d'équipements au travers de collaborations avec les Communes.

Spectacle vivant (10 agents), avec l'EPA Espace Jéliote, et enseignement musical (17 salariés) avec l'association EMIHB, font l'objet d'une gestion externalisée.

Dans un environnement rendant nécessaire l'ajustement de nos politiques publiques tant au regard des évolutions des pratiques et des attentes, qu'au regard du contexte budgétaire contraint, la stratégie d'action en matière d'action culturelle n'a eu d'autres choix que de s'adapter.



Maillage territorial :

Un partenariat en cours de structuration entre la CCHB, Arette, Bedous, Borce - Etsaut - Urdos, Aren, Lasseube, Ogeu-les-Bains, Agnos, Lourdios-Ichère, Oloron Ste-Marie, Sarrance, Aydius, Gurmençon, Lescun, Etsaut, Asasp-Arros, Buziet, Esquiùle, Estos, Saucède, à travers la mise en réseau des équipements culturels (Cap sur le Patrimoine ! et lecture publique)

a. Actions transversales

1) Éducation artistique et culturelle (année scolaire 2023-2024)

→ Objectifs :

- Décoder, désacraliser, transmettre peut permettre aux jeunes de dépasser des normes vues comme élitistes et ainsi de devenir capable de les adapter et de les faire évoluer
- Se forger une culture riche et diversifiée qui les aidera à mieux appréhender le monde d'aujourd'hui et celui de demain

→ Description :

- Élaboration et mise en œuvre du *Tremplin Culture Haut Béarn*, propositions d'actions à destination du public scolaire, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale

L'offre pédagogique *Tremplin Culture Haut Béarn* propose des parcours et des visites-ateliers d'éveil, de sensibilisation et d'éducation, à destination des élèves de la maternelle au lycée de l'ensemble des établissements scolaires du Haut Béarn.

Ces propositions sont le fruit d'un travail collectif mené par les services intercommunaux culturels et éducatifs de la Communauté de Communes du Haut Béarn. Diversité des thèmes, des disciplines, des approches et complémentarités sont au rendez-vous : patrimoine, arts visuels et arts plastiques, expression corporelle, musique, éloquence, lecture, culture scientifique et technique, éducation à la citoyenneté. L'objectif est de découvrir, apprendre, créer et grandir en complément des programmes éducatifs développés tout au long de l'année dans les classes par les enseignants.

Ces projets d'éducation artistique et culturelle comprennent les trois piliers : voir, faire, connaître, permettant ainsi aux élèves d'approfondir un sujet, d'aller à la rencontre des œuvres, d'échanger avec des artistes et médiateurs, et d'expérimenter une pratique artistique à leurs côtés.

- Construire des propositions de médiation culturelle à l'attention de publics prioritaires (lien avec l'analyse des besoins sociaux) : petite enfance - ALSH - jeunesse - personnes en situation de handicap mental – seniors

→ Chiffres clés :

- Public concerné : 3974 personnes
- 150 actions réalisées :
 - 66 ateliers (25 en médiation directe) - de 2h à 8h
 - 41 parcours d'action culturelle – de 10h à 16h
 - 45 classes participant à 1 prix littéraire (774 élèves)
- 25 outils pédagogiques mis à disposition
- 44 visites des équipements culturels (hors ateliers et parcours)
- 560 heures d'intervention artistique

→ Perspective 2025 :

- L'identification de thématiques annuelles
- La construction de parcours spécifiques aux publics hors temps scolaire
- L'organisation revue des missions EAC et médiation, pour construire des parcours transversaux

2) Médias sociaux « Culture et Vous en Haut-Béarn »

Culture et Vous en Haut-Béarn se veut être une fenêtre ouverte sur le monde de la Culture à travers une veille permanente, offrant une vision panoramique de l'actualité. Né d'une ambition commune des équipes :

- donner à voir, écouter, lire, s'informer, faire sur les possibles afin de piquer la curiosité et les aider à réfléchir sur leurs choix et leurs envies ;
- connaître les pratiques culturelles des habitants.

→ Description :

Avec « Culture et Vous en Haut Béarn », l'idée est de partager des contenus, propices à l'échange, adaptés aux publics-cibles, qui fréquentent ou pas/peu les équipements et événements culturels locaux.

La ligne éditoriale, principalement axée sur des articles de fonds possiblement déconnectés d'une actualité événementielle, fera l'objet d'un travail concomitant entre les agents contributeurs des trois services du Pôle Action Culturelle et Rayonnement du Territoire afin de proposer un ensemble riche et varié, et d'un travail avec les opérateurs culturels locaux.

Le webzine regroupe plusieurs articles sur différentes thématiques et fait l'objet d'une diffusion hebdomadaire sur simple inscription par mail.

En outre, une lecture est possible en permanence via les services en ligne :

- <http://cultureetvous.hautbearn.fr>
- <https://www.facebook.com/culturehautbearn>
- <https://www.instagram.com/culturehautbearn>

→ Objectifs :

- Diversification des publics culturels, visant notamment l'intéressement d'un public plus jeune et plus large
- Découverte de la richesse de l'offre culturelle du territoire
- Valorisation des initiatives locales et des pratiques culturelles
- Construction de partenariats (internes et externes) : en mode contributif ouvert

→ Chiffres clés :

	FACEBOOK	INSTAGRAM
Couverture (personnes touchées)	51,8K	11k
Interactions globales	7,3K	1K
Visites de la page (Consultation autonome)	15K	2,5K
Publications	+ - 4/semaine	+ - 4/semaine
Vidéos / Vues de +3s.	75,7K	
Réactions vidéos (com, partages, j'aime)	1,9K	
Nouveaux followers	307	112
Engagement non followers	18K	

→ Perspective 2025 :

La page Facebook est en progression constante.

L'engagement est bon et connaît également une progression. Par ailleurs, nous devons mettre l'accent sur un engagement fort des non abonnés. Cette partie d'utilisateurs consulte, s'informe, relaie et réagit sans pour autant s'abonner.

Une diversité tant dans la thématique que dans les outils est proposée. Le rythme de publications est solide et constant. => même analyse que 2023.

La page Instagram connaît un dynamisme différent. L'engagement est plus aléatoire selon le type de publications et peut-être très élevé d'un coup comme plus bas, sans autre réelle explication que l'algorithme.

Une réponse est proposée : chacune de ces deux pages devrait avoir une identité propre. Instagram est alimenté par un public dont les attentes sont différentes et devrait faire l'objet d'un travail à part entière. (Publications visuelles, vidéos travaillées et ciblées ...) Une réflexion et une organisation sont en cours afin de pallier cette nécessité qui contribue au ralentissement de son évolution. => la mise en place de deux pages distinctes est toujours en cours et s'avère vraiment nécessaire pour une meilleure visibilité.

Un travail sur la visite des villages de la CCHB, par l'angle culturel et patrimonial sous forme de vidéos est en cours. Ce dernier va permettre un rayonnement plus large des pages réseaux avec un soutien des communes et habitants qui se font relai.

3) Appel à projets « Territoire Culturel Créatif »

L'appel à projets 2024 visait à mettre en avant notre territoire créatif, en proposant un programme d'actions culturelles révélateur d'un partenariat entre la Collectivité publique et les Acteurs culturels, à même de proposer des actions de programmation – médiation avec les publics sur le périmètre du Haut-Béarn, autour des thèmes suivants :

- **Olympiades culturelles** : le sport est considéré comme faisant partie intégrante du patrimoine culturel et historique du Haut Béarn, et constitue donc un pan de notre identité culturelle
- **Droit des femmes, droits humains** : réfléchir sur les leviers d'émancipation, et diffuser la culture de l'égalité
- **80 ans de la Libération** en Haut Béarn
- **Autres projets** ayant donné lieu à un travail avec les services culturels intercommunaux

b. Lecture Publique

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale de lecture publique visant l'élargissement des publics
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre de la structuration et du fonctionnement du réseau intercommunal de lecture publique
- > Définir et mettre en œuvre la politique documentaire
- > Définir et mettre en œuvre la politique d'action culturelle
- > Initier et construire des partenariats, intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau

→ Description de l'action :

Fréquentation :

- 4843 inscrits actifs

Les prêts / retours de documents :

- 166763 prêts

L'action culturelle :

- Pour le tout public : des rencontres d'artistes, de réalisateurs (mois du film documentaire) ou d'auteurs (polar), des lectures contées hors les murs (Partir en livre), ateliers artistiques, séances de jeux de société (Meeplejuice), des expositions artistiques... sur l'ensemble du réseau.

- Des lectures régulières à la Médiathèque des Gaves le mercredi aux enfants de plus de 3 ans et le premier vendredi du mois aux bébés.

→ Les équipements :

Les équipements du réseau intercommunal de lecture publique :

Le réseau de lecture publique du Haut Béarn est constitué de la Médiathèque des Gaves, d'une bibliothèque intermédiaire - tête de réseau de proximité (Bedous), de 5 bibliothèques-relais (Agnos, Gurmençon, Lasseube, Ogeu-les-Bains et Aren) et de 5 points lecture (Asasp-Arros, Esquiüle, Buziet, Estos et Saucède)

Les services proposés au sein du réseau territorialisé :

- Une carte d'abonnement unique pour le réseau,
- Un catalogue commun,
- Une navette pour desservir les bibliothèques relais et assurer les rotations.

La rotation des documents dans les sites du réseau intercommunal de lecture publique :

- Une fois par semaine pour la circulation des documents entre bibliothèques, l'acheminement des réservations, le portage des nouveautés et les malles thématiques constituées sur demande des enseignants ou pour agrémenter une action culturelle (navette),
- Une fois par mois pour récupérer les réservations,
- Une fois par semestre dans les bibliothèques relais (entre 500 et 1 000 documents) pour le renouvellement des fonds,
- Une fois par semestre dans les points lecture (entre 200 et 300 documents), pour le renouvellement des fonds.

Le fonds : un catalogue commun accessible 24h/24 sur le site Internet mediatheque.hautbearn.fr

- 107 000 documents, dont 5621 nouveaux documents acquis sur l'année

Base de données toutapprendre.com qui permet à chaque abonné d'accéder à une offre de cours en ligne (web ou mobile) sur plus de 20 thématiques bureautique, langues étrangères, soutien scolaire, musique, développement personnel... de chez soi mais aussi à plus de 400 titres de presse en ligne, ainsi que de 75 000 livres et BD numériques, plus de 10 000 références audios, livres et podcasts

→ Moyens humains :

- 15 agents intercommunaux, 2 agents communaux (Agnos, Bedous)
- 50 bénévoles dans le réseau

→ Faits marquants 2024 :

- Vie du réseau :
 - Recrutement par la commune d'Arette d'un bibliothécaire dans la perspective de la création d'un nouvel équipement, le centre culturel Ambille
 - Définition du schéma intercommunal ;
 - Braderie de la Médiathèque des Gaves.
- Action culturelle :
 - Une offre d'ateliers numériques collectifs et individuels ;
 - Prix BD du Haut-Béarn « Bullez à la Confluence »

→ Perspectives 2025 :

- Extension du réseau : intégration effective d'Arette,
- Finalisation du schéma intercommunal et du projet de service

C. Patrimoine – Label Pays d’art et d’histoire

Rôle / objectif du service :

- > Définir et mettre en œuvre la politique intercommunale dans le champ du patrimoine
- > Accompagner la décision sur le renouvellement du label Pays d’art et d’histoire (PAH)
- > Définir les conditions et assurer la mise en œuvre du projet scientifique et culturel de la Villa Bedat
- > Définir et mettre en œuvre la politique de recherche
- > Assurer la gestion des équipements ouverts au public
- > Initier et construire des partenariats
- > Finaliser la restauration du pont d’Enfer (Fort du Portalet)
- > Accompagner la définition du projet de mémorial du Camp de Gurs

1) Service Pays d’art et d’histoire (PAH) Pyrénées béarnaises – partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d’Ossau

Rôle / objectif du service :

- > Assurer les missions relevant des 3 piliers de la chaîne patrimoniale (recherche, valorisation, médiation)
- > Sensibiliser le plus grand nombre à l’architecture et au patrimoine
- > Coordination des acteurs du patrimoine

→ Description de l’action :

- Mise en œuvre de la convention ministérielle, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d’Ossau
 - - Coordination locale des événements nationaux de sensibilisation au patrimoine : Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l’Architecture
 - - Ce travail permet de rassembler l’ensemble des acteurs du patrimoine, associatifs et publics, autour d’une programmation partagée. Des actions sont aussi menées directement par l’équipe du PAH.
- Actions
 - Travail de collectage de données sur les pratiques sportives et leurs équipements, en vue de la préparation de la programmation thématique 2024 portant sur les Olympiades culturelles
 - Laissez-vous conter : 4 visites-découverte du patrimoine (Anéou et Arudy en Ossau, Josbaig et Borce en Haut Béarn)
 - Organisation de formations-actions, en partenariat avec les services urbanisme de la CCVO et de la CCHB, sur le thème des « paysages ».
 - Avec l’appui du cabinet Alaskaa, la définition du positionnement des sites d’interprétation
- Préparation de la demande de renouvellement du label PAH

Avec l’appui du cabinet Objectif Patrimoine, une démarche de mise à plat des actions et du fonctionnement actuels du projet PAH Pyrénées béarnaises (2013-2023) a servi de base à la redéfinition des orientations politiques et à leur déclinaison opérationnelle ainsi qu’à l’organisation de la gestion du projet entre les deux communautés de communes (Haut Béarn et Ossau).

- Gestion des sites de l’écomusée de la Vallée d’Aspe

Ça-ï ça-ï, écomusée du pastoralisme (Lourdios-Ichère)

- Autour de la fête de la transhumance, visites guidées, action culturelle ont été proposées afin de valoriser la transhumance, nouveau patrimoine inscrit au titre du patrimoine mondial par l'UNESCO.
- Programme de visites individuelles : les visites décalées « Lourdios Ichère dans tous les sen » + visites théâtralisées

Notre Dame de la Pierre (Sarrance)

- Programme de visites individuelles : les visites décalées « Sarrance sens dessus dessous » + visites nocturnes

→ **Faits marquants 2024 :**

- Validation du renouvellement du label PAH Pyrénées béarnaises en commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture
- Réalisation de supports (exposition et livret) et d'événements autour du sport dans le cadre des Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques Paris 2024
- Programmation d'actions de sensibilisation et d'un docu-fiction labellisés « Mission Libération » - coordination d'acteurs locaux
- Participation au lancement de l'Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe « Route d'Artagnan » - tracé Béarn

→ **Moyens humains :**

- 3 agents intercommunaux
- Saisonniers

→ **Perspective 2025 :**

- Signature de la convention de renouvellement du label PAH Pyrénées béarnaises
- Actualisation et partage de la charte architecturale et paysagère
- Programmation de temps de sensibilisation tout public « Habiter les Pyrénées béarnaises »
- Participation aux programmes de recherche « Petra » (construction en pierres sèches) et « Water heritage » (systèmes d'irrigation anciens de haute montagne) avec le laboratoire de recherche Identité territoires et Mobilité de Pau

2) Villa Bedat, Centre culturel et patrimonial du Haut-Béarn

Rôle / objectif du service :

> Rendre la Villa Bedat accessible à tous les publics en termes de connaissance et de sensibilisation aux patrimoines du Haut-Béarn (géologie, histoire, arts, patrimoine écrit...)

> Définir et mettre en œuvre une programmation éclectique, dynamique, événementielle et festive visant l'élargissement des publics

> Créer et mettre en œuvre des expositions historiques locales et artistiques contemporaines

> Sensibiliser et faire participer tous les publics à l'action culturelle

> Enrichir et conserver les collections des fonds patrimoniaux écrits

> Initier et construire des partenariats, les intégrer dans la vie de l'établissement et de la bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises

→ **Description de l'action :**

Programmation annuelle 2024 autour du sport

Expositions culturelles et artistiques, Rencontres-Conférences, Ateliers de création artistique, Animations, Visites guidées, Éducation artistique et culturelle à destination des scolaires périscolaires, et de publics empêchés.

1ère période : A vos marques... Prêts ? Partez ! - du 8 mars au 29 juin

Expositions :

- L'histoire du sport en Haut-Béarn illustrée par Jean Yves Arrieux, artiste et galeriste
- Machines à écrire, marqueur de l'entrée des femmes dans le monde du travail (Ville Oloron-Ste-Marie)
- Sportives en histoires (Pôle Culture)
- Villa des arts du 17 avril au 11 mai avec les artistes Cosima Guérin et Franck Eric Oscanou

Action culturelle :

- 2 trésors cachés dévoilés
- 11 ateliers
- 10 visites guidées
- 2 journées thématiques

2^{ème} période : citius, altius, fortius, communiter - du 4 juillet au 5 octobre

Expositions :

- Art textile et sport : terrain de création par le Collectif Tram-e et Natacha Sansoz
- Le Haut-Béarn et les Jeux Olympiques
- Le sport, une pratique culturelle de plusieurs siècles (PAH)
- Le sport dans tous ses états (Photo club Messier)
- Exposition Paul Mirat

Action culturelle :

- 30 visites flash
- 11 ateliers
- 2 journées rencontres
- Journées Européennes du patrimoine : 4 visites et 1 rencontre d'auteur

3^{ème} période : Sport à cœur - du 20 novembre au 1er février 2025

Expositions :

- - En plein jeux : instants sportifs du Sud-Ouest par Laurent Estreboou, photographe
- - La vie des clubs sportifs du Haut-Béarn illustrée par des clichés des associations sportives

Action culturelle :

- 10 visites guidées
- 7 ateliers
- 1 rencontre table ronde
- 1 spectacle
- 1 performance

Exposition permanente, didactique et ludique, dédiée à la découverte de notre territoire ; livret découverte pour enfant, et, visite commentée à la demande.

Bibliothèque numérique : diffusion de documents patrimoniaux et création / versement de 5 expositions accessibles au plus grand nombre à distance.

Bibliothèque patrimoniale (section patrimoine écrite - réserves Médiathèque des Gaves) : sensibilisation aux fonds écrits patrimoniaux et locaux dont développement de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle

Participation et organisation d'actions liées aux labels Journées européennes du patrimoine, de l'architecture, de l'archéologie...sous la coordination du service PAH

→ **Moyens humains :**

- 5 agents
- Saisonniers

→ **Perspective 2025 :**

- Programmation annuelle sur le thème de la biodiversité, structurée en 3 périodes thématiques alliant connaissance - expositions - éducation artistique et culturelle - ateliers - animations culturelles
- Projet de signalétique routière, accès à la Villa Bedat
- Nouveau projet de service

3) Fort du Portalet

→ **Description de l'action :**

- Organisation de visites guidées, avec commercialisation par l'Office de tourisme du Haut Béarn, assurées par 3 agents intercommunaux – services PAH et Villa Bedat)
- Finalisation du projet de sauvegarde - restauration du pont d'Enfer, et de mise en sécurité du site
- Définition du projet d'exploitation du site

→ **Faits marquants 2024 :**

- Finalisation de la phase 2 des travaux de sauvegarde-restauration du pont d'Enfer
- Ouverture du site à la visite selon des modalités adaptées aux conditions d'accès, à compter des vacances scolaires de Pâques
- Redéfinition du programme global « Fort du Portalet » en lien avec les partenaires institutionnels, pour une vision prospective des investissements (priorité à la mise en sécurité globale, dans la perspective de la finalisation des accès)

→ **Perspectives 2025 :**

- Application du projet d'exploitation du site à compter du 01/07/2025
- Travaux de mise en sécurité du site
- Candidature au POCTEFA « fortifications »

4) Camp de Gurs

- Participation au syndicat mixte de gestion du Camp de Gurs, pour l'entretien du site
- Participation aux travaux de réflexion sur la création d'un mémorial du Camp de Gurs, pilotés par le Pays de Béarn

d. **Compétences intercommunales faisant l'objet d'une gestion déléguée**

1) Enseignement musical : EMIHB

→ **Rôle / objectif du service :**

- Élaborer un projet d'éducation musicale s'inscrivant dans le schéma départemental des enseignements artistiques, et prenant en compte l'échelle intercommunale et les liens et complémentarités entre les antennes territoriales ;
- Définir et mettre en œuvre des actions culturelles fédératrices, et à même de redynamiser l'offre (après la pandémie).

→ Chiffres clés 2024 :

- 350 élèves, 15 professeurs de musique pour des propositions instrumentales variées sur les sites de Lasseube, Bedous et en Barétous, et la classe à horaires aménagés Jazz-musiques actuelles au Collège des Cordeliers à Oloron Sainte-Marie ainsi que l'Orchestre à l'école Aspe – Barétous des collèges de Bedous et d'Arette.
- Actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre du Tremplin culture Haut Béarn

L'association présente un bilan positif ; en termes de fréquentation, et de développement de projets. Pour autant le fonctionnement demeure préoccupant : des contraintes de gestion liées à une école de cette importance, la spécificité de l'enseignement multi-sites, à une réglementation du secteur qui évolue beaucoup et qui impacte financièrement le fonctionnement de la structure.

- Accompagnement de la structuration de l'association et du modèle économique par Artisans Conseils, dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement piloté par Profession Sport & Loisirs 64

→ Perspectives 2025 :

- Structuration de l'association au travers de la professionnalisation de fonctions d'encadrement et de gestion
- Définition du projet d'établissement pour asseoir la pérennité de l'offre d'enseignement musical

2) Spectacle vivant : Espace Jéliote

→ Rôle / objectif du service :

- Définir et mettre en œuvre le projet artistique et culturel de Centre national de la marionnette, en matière de création artistique, de diffusion et d'éducation artistique et culturelle.

e. Journée des droits des femmes (8 mars 2024)

En collaboration avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

→ Objectifs de l'action :

- Réfléchir sur l'équilibre en trouver en matière de liberté d'expression et de discrimination, sur la question de l'égalité de genre
Les actions éducatives menées ont permis de répondre à cet objectif. La médiation ainsi mise en place permet d'agir en complément des expositions dont la lecture relève de démarches individuelles.
- Diffuser la culture de l'égalité
Les expositions présentées, la promotion mise en place autour d'elles vont dans ce sens.

→ Description de l'action :

Un programme est défini en partenariat avec LSF, TML, le CCAS d'Oloron Ste-Marie, le Centre La Haüt, avec la contribution du collège des Cordeliers (action EAC « parcours de femmes »).

7. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Environnement

Rôle / objectif du pôle :

- > Gestion des déchets ménagers et assimilés (SICTOM)
- > Gestion de l'assainissement non collectif (SPANC)
- > Portage d'études d'intérêt communautaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement
- > Coordination de la transition écologique et énergétique sur le territoire de la CCHB : mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont notamment les objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)

a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

(Pour des éléments détaillés, cf. rapport d'activité annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés)

→ Description de l'action

Le SICTOM assure la gestion quotidienne des déchets des 48 communes de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Il est un acteur privilégié de la transition vers une économie circulaire sur son territoire avec des objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, programme national de prévention des déchets 2014-2020) :

- Réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2020, par rapport aux chiffres de l'année 2010 ;
- Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière, pour atteindre les taux respectifs de 55% en 2020 et 65% en 2025 des déchets non dangereux, non inertes, mesurés en masse ;
- Valoriser sous forme de matière, 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 ;
- Réduire la mise en décharge de 50% à l'échéance 2025 par rapport à 2010 ;
- Généraliser le tri à la source des déchets organiques avant 2025 ;
- Généraliser le tri 5 flux pour les acteurs économiques (bois, papier-carton, plastique, métal, verre) ;
- Recyclage (ou préparation en vue du réemploi) de 55 % des déchets municipaux en 2025, 60% d'ici à 2030 et 65 % d'ici à 2035 ;
- Recyclage de 65 % des déchets d'emballages de tous types d'ici à 2025 et 70 % d'ici à 2030 ;
- Réduction de la part de déchets municipaux admise en décharge à 10% maximum de la quantité totale produite, d'ici à 2035 ;
- Généralisation du tri à la source des biodéchets avant 2024.

Pour assurer ces missions, le SICTOM a mis en place :

Collecte des déchets des ménages et assimilés :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (non recyclables/valorisables) : en régie depuis l'origine, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte sélective (emballages, journaux) : en régie en Porte A Porte (PAP) pour la majorité des bourgs, et en Points d'Apport Volontaire (PAV) pour certains écarts ainsi que des rares bourgs depuis l'automne 2024
- Collecte du verre : assurée par un prestataire privé, effectuée en point d'apport volontaire
- 8 déchèteries : gardiennage en régie, transport des bennes par des prestataires privés

Traitement des Déchets ménagers et assimilés :

- Adhésion à Valor Béarn : transport, tri (Séviacq), incinération (Lescar), installation de stockage des déchets non dangereux (Précilhon), compostage à la ferme des déchets verts

Exploitation en régie de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Bedous (fin 06/06/2026)

Valorisation des biodéchets : mise à disposition gratuite de composteurs individuels et déploiement de compostage partagé de quartier.

→ Moyens humains / équipements :

39 agents techniques (24 agents de collecte, 10 de déchèteries et 5 ambassadeurs du tri) et 7 administratifs (dont le renfort par l'assistante budgétaire et comptable des services techniques intercommunaux pour 0.15 ETP)

11 camions bennes (7 bennes de 19T + 1 de 12T + 1 de 10 T + 1 de 7.5 T + 1 de 3.5 T) + 1 camion plateau + 4 véhicules légers

→ Bénéficiaires :

Environ 17 000 foyers desservis dont 14 000 résidences principales (33 000 habitants).

→ Faits marquants 2024

- Par délibération en date du 3 décembre 2022, le Conseil Communautaire approuvait un plan d'action permettant de mener à bien l'harmonisation et l'optimisation des collectes de déchets ménagers.
En 2024, les évolutions ont été poursuivies par la mise en place de PAV en remplacement des points de regroupement, notamment en vallée d'Aspe et quelques PAV (pour commencer) sur le centre-ville d'Oloron.



- Réflexion sur le coût du service aux usagers (ménages et entreprises publiques / privées) en fonction de l'évolution du niveau de service et de ses charges financières.
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de communication pour accompagner les évolutions de service :
 - Harmonisation des outils : documents d'annonce, calendriers, documents d'information, mémo tri, signalétique pour les équipements...
 - Accompagnement des élus et des techniciens
 - Formation des communicants (accompagner le changement)

- Poursuite de la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (Validation du PLPDMA par délibération du 19/05/2022) dont :
 - Formations « Réussir son compostage » pour les usagers demandeurs de composteur individuel, en atelier (409 composteurs distribués) ou express (58 composteurs distribués)
 - Déploiement du compostage autonome en établissement (service aux professionnels) : mise en place de 16 sites en 2024, sur des établissements scolaires (6), des structures de restauration et autres (10)
 - Déploiement du compostage partagé : mise en place de 5 sites en 2024 (3 en pied d'immeuble et 2 de quartier)
 - Poursuite de l'accompagnement des actions relatives au réemploi, réparation et réutilisation sur le territoire : développement des conventions avec les acteurs locaux de l'ESS (7 conventions en 2024)
 - Développement des actions de sensibilisation : poursuite de la mise en place de 2 programmes trimestriels d'actions « Zéro Déchet en Haut-Béarn » au printemps et à l'automne (ateliers de réparation, de bricolage, de fabrication d'objets de seconde vie, de cuisine zéro déchet, visites de sites, animations sur des manifestations, interventions scolaires...) ; près de 100 ateliers et animations diverses, près de 1000 participants.



→ Les chiffres 2024 :

Déchets collectés hors déchèterie :

- 5 975 tonnes d'ordures ménagères collectées
- 2 085 tonnes d'emballages et papiers
- 1 259 tonnes de verre

Déchets collectés dans les déchèteries :

- 12 848 tonnes (+6,7%), dont pour les plus gros apports :
 - 4 646 tonnes de déchets verts (+2,6%),
 - 3 513 tonnes de gravats (+23,4%)
 - 1 426 tonnes d'encombrants (+4,8%)
 - 965 tonnes de mobiliers (+1%)
 - 856 tonnes de bois (-2% lié à la mise en place de la filière REP des déchets du bâtiment)
 - 365 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (+6%)
 - 310 tonnes de cartons (+2,3%)
 - 272 tonnes de plâtre (+2%)
 - 201 tonnes de ferrailles (-6,5%)

→ Projets 2025 :

- Poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route adoptée fin 2022 visant à limiter les quantités d'ordures ménagères résiduelles à incinérer, à sécuriser les conditions de ramassage, et à harmoniser le niveau de service sur le territoire autour de deux niveaux de service :
 - Collecte en porte à porte tous les 15 jours en alternance (bac vert/bac jaune),
 - Collecte en Point d'Apport Volontaire.
- Mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) et acquisition des véhicules adéquats pour assurer la collecte en régie.

- Déploiement d'actions de communication adaptées pour accompagner les changements du service de collecte, amplifier la sensibilisation à la prévention des déchets et promouvoir le tri à la source des biodéchets :
 - Communication en porte à porte par les ambassadeurs du tri recrutés spécifiquement pour cette opération,
 - Poursuite des actions du PLPDMA, avec une attention particulière sur le développement des sites de compostage partagé de quartier.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement et la mise en sécurité des déchèteries. Objectif de pouvoir proposer, au cours de l'automne 2025, un plan pluriannuel d'investissement pour la modernisation et la mise en conformité du réseau de déchèteries sur la période 2026-2030.
- Poursuite de l'étude sur les capacités financières du service et ses besoins de recettes supplémentaires pour permettre d'équilibrer le budget de fonctionnement tout en continuant à investir.
- Réflexion sur le service proposé aux professionnels (publics / privés).
- Réhabilitation de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes de SOEIX.
- Poursuite de la mise en œuvre du programme Zéro déchets en Haut-Béarn avec des animations et des ateliers reprenant les axes définis par le PLPDMA.

b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

(Pour des éléments détaillés, cf. rapport d'activité annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Non Collectif)

→ Description de l'action :

Contrôle en régie des ANC

- Contrôle technique de conception et d'implantation (en vue de permis de construire, réhabilitation, extension...)
- Contrôles de la bonne exécution des ouvrages (travaux de réalisation ou de réhabilitation)
- Diagnostics des installations existantes et contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 9 ans)
- Contrôles dans le cadre de la vente d'un bien immobilier.

→ Moyens humains / équipements :

- 1 chef de service en temps partagé avec le SICTOM (0.1 ETP)
- 2 techniciens agents terrain (2 ETP)
- 1 agent administratif (0.3 ETP)
- 2 véhicules
- 1 caméra de prospection

→ Bénéficiaires :

Les usagers de l'assainissement non collectif.
4 466 ANC existants.

→ Faits marquants 2024 :

- 443 contrôles de bon fonctionnement,
- 65 contrôles de bâtiment en vente,
- 94 contrôles de conception,
- 51 contrôles de travaux,
- 25 certificats d'urbanisme instruits.
- Acquisition et mise en œuvre d'un nouveau logiciel de gestion des installations d'assainissement.

→ Projets 2025 :

- Continuité du 3ème contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (fin prévue en 2025) ;
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées ;
- Perfectionnement au nouveau logiciel de gestion ;
- Acquisition d'un véhicule ;
- Modification de l'organisation du service avec la nomination d'un des 2 techniciens en tant que nouveau chef de service (l'ancien travaillera alors exclusivement pour le SICTOM).

C. Service Transition Écologique

→ Description de l'action :

La CCHB est coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire avec des objectifs nationaux à l'horizon 2030 (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015) :

- Réduction de 40 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale d'énergie.

Le service « Transition écologique » pilote le Plan Climat du Haut-Béarn :

- Animation territoriale et interne,
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- Maîtrise d'ouvrage ou assistance à maîtrise d'ouvrage d'actions du PCAET, dont en particulier l'aide à la rénovation énergétique de l'habitat,
- Actions d'éducation / sensibilisation à la protection de l'environnement et plus spécifiquement à la transition énergétique pour fédérer autour des enjeux de sobriété /efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, et assurer l'adoption des bonnes pratiques.
- Veille à l'intégration des enjeux du PCAET dans les outils stratégiques du Haut-Béarn (travail transversal avec les autres pôles de compétences).



→ Moyens humains / équipements :

1 agent dédié + 1 étudiant en alternance

1 véhicule électrique

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2024 :

1. Animation et mise en œuvre du programme d'actions

1.1. Exemplarité des collectivités

- Intégration des enjeux du PCAET dans les outils stratégiques territoriaux : collaboration à l'élaboration du PLUi, travail en lien avec l'étude du CAUE sur l'intégration du photovoltaïque.
- Mobilisation de financements : poursuite du partenariat avec Hellio pour la valorisation des CEE ; 12 563 € de primes en 2024.

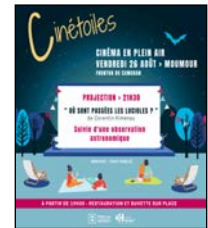
1.2. Rénovation énergétique du patrimoine public

- Bâtiments communaux : accompagnement technique et stratégique des collectivités locales pour la rénovation énergétique de leur patrimoine, notamment via la mise en réseau technique et la valorisation des CEE.

- Bâtiments intercommunaux : collaboration à la mise en œuvre et au suivi du plan de sobriété énergétique approuvé en 2022.
 - Réalisation de travaux d'optimisation énergétique au siège intercommunal, château Fénart, maison de santé de Bedous,...
 - Lancement d'études thermiques sur d'autres bâtiments : Jéliote, Fénart, Cité administrative.
 - Budget 2024 : 419 000 € de dépenses pour la rénovation énergétique, comparé à 194 215 € de recettes IFR.

1.3. Éclairage public

- Éclairage public communal : Accompagnement via la mise en réseau technique et la valorisation des CEE.
- Projet la nuit sous un autre jour : Finalisation de la charte du projet, marquant la clôture du programme initial ET Poursuite de la dynamique territoriale :
 - CPIE : promotion de la charte avec un programme d'Animation sur 3 ans dans chaque EPCI (2 communes/an) – Moumour en 2024.
 - Pays de Béarn : Participation au programme européen SUDOE sur la thématique « culture et nuit ».



1.4 Évaluation du PCAET

L'année 2024 a permis de préfigurer l'évaluation à mi-parcours prévue en 2025 : organisation de rencontres régulières avec les leaders d'actions du PCAET.

2. Sobriété énergétique

2.1. Rénovation énergétique de l'habitat

Accompagnement de plus de 1 000 ménages par le Service de Rénovation Énergétique de l'Habitat de la Montagne Béarnaise, dont environ 50 % sur le territoire du Haut-Béarn.

2.2. Mobilité alternative

Reconduction des dispositifs de soutien aux transports collectifs et aux mobilités actives (vélo, covoiturage...).

3. Développement des énergies renouvelables

3.1. Photovoltaïque

- Organisation d'un éducteur à destination des élus communautaires et des techniciens, dans des territoires exemplaires.
- Proposition d'une feuille de route pour une stratégie de développement du solaire.

3.2. Énergies renouvelables thermiques

- Réalisation de 5 études d'opportunité.
- Construction du réseau de chaleur à Oloron-Bidos (BOSC) : finalisation prévue en avril 2025.

4. Sensibilisation et communication

- Mobilité durable :
 - Temps fort le 11 juin 2024 avec acteurs économiques et collectivités (retours d'expériences, outils).
 - Ciné-débat : 50 participants autour du film Virage vers le futur !
 - Ateliers jeunesse : 55 enfants sensibilisés.
- Sobriété énergétique : présentation du plan de sobriété de la CCHB ; 16 élus sensibilisés, 42 agents informés.
- Outils de communication :
 - Création et mise en ligne de la rubrique « Agir pour le climat » sur le site de la CCHB.
 - Création de 4 vidéos de sensibilisation ; une 5^{ème} sera finalisée en 2025.





→ Projets 2025 :

- Conduite de l'évaluation à mi-parcours du PCAET, pour un ajustement stratégique si nécessaire.
- Poursuite des actions de sensibilisation et de communication.
- Élaboration d'une feuille de route intercommunale pour le développement du solaire à l'échelle intercommunale.

d. Rivières

Rôle / objectif du service :

Participation à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

→ Description de l'action :

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est implantée sur deux bassins versants.

- Sur le bassin versant du gave d'Oloron, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (SMGOAO).
- Sur le bassin versant du gave de Pau, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP).

→ Moyens humains / équipements :

La Cheffe de Pôle suit les programmations (technique et budgétaire) et participe aux travaux des syndicats.

→ Bénéficiaires : 33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2024 (cf. les rapports d'activités des syndicats SMGOAO et SMBGP pour des éléments détaillés) :

- Réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau 2024 ;
- Réalisation d'études hydrauliques ;
- Élaboration et mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur chacun des 2 bassins versants ;
- Crue du Gave d'Aspe et de ses affluents le 7 septembre 2024 : nombreux dégâts occasionnés sur les cours d'eau et les abords immédiats.

→ Budget 2024 :

- Contribution au SMGOAO : 300 000 €
- Contribution au SMBGP : 33 000 €

Ces contributions sont entièrement financées par la taxe GEMAPI qui est prélevée auprès des contribuables de la taxe foncière (bâti et non bâti), de taxe d'habitation et de la cotisation foncière des entreprises.

→ Projets 2025 :

- Poursuite des actions engagées en 2024

8. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Techniques

Rôle / objectif du pôle :

- > Service support pour l'ensemble des services de la CCHB dont le rôle principal est d'assurer la construction et la maintenance de l'ensemble des équipements intercommunaux.
- > Intervention auprès des communes pour la réalisation de travaux de premier niveau (espaces verts en particulier) + Conseil et accompagnement des communes qui le souhaitent dans l'étude technique de leurs projets.
- > Gestion de l'accueil des gens du voyage (aires d'accueil et aire de grand passage)
- > Exploitation des piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)

→ Description de l'action :

Les services techniques sont en charge de maintenir le bon état d'usage et de fonctionnement du domaine public, des bâtiments et espaces communautaires. Ils en assurent la sécurité, la salubrité, le confort.

La **section ST opérationnel** exerce ses missions dans quatre grands domaines :

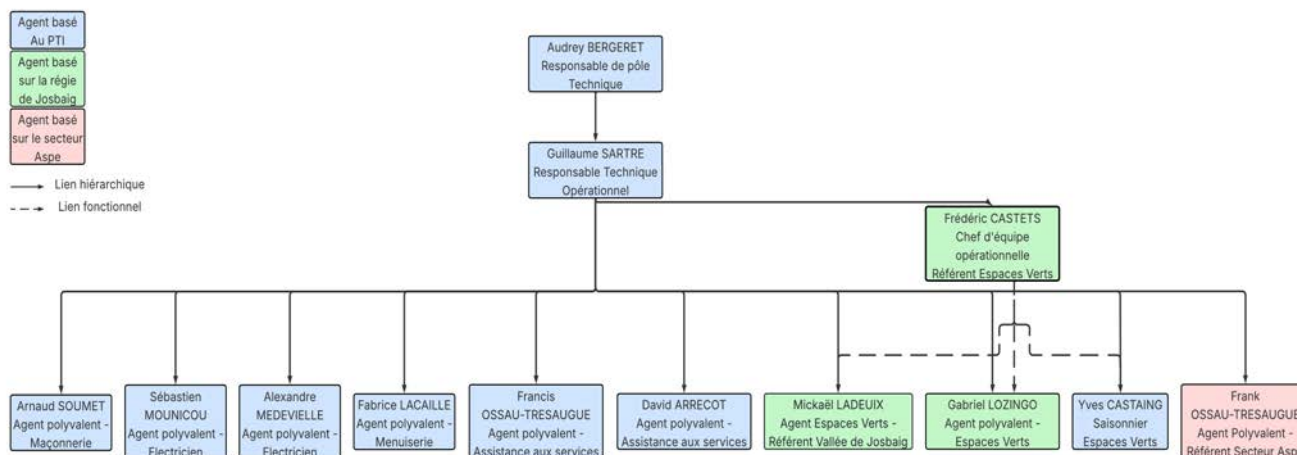
- Voirie et réseaux : Balayage/état routier, nettoyage des fossés et accotements, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, entretien de stations d'épuration ...
- Les espaces verts : taillage, élagage, tonte ...
- Les bâtiments communautaires : maçonnerie, électricité, plâtrerie / peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie/serrurerie, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers...
- Les apports logistiques et techniques dans le cadre d'événementiels, déménagements, navette courrier, remplacement à la livraison des repas de la restauration scolaire...

La **section Ingénierie** étudie et fait réaliser dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux d'aménagement, d'embellissement... Elle est en charge du suivi des normes réglementaires, de la gestion des visites réglementaires et des commissions de sécurité, du suivi des fluides en vue d'optimiser les consommations énergétiques...

→ Moyens humains / équipements :

Les services techniques sont composés de 18 agents répartis comme suit :

- **Le service technique opérationnel** est composé de 11 agents répartis sur plusieurs sites (dont 1 agent polyvalent - électricien en temps partagé avec la piscine). Des renforts saisonniers complètent le service pendant la période de tonte : 1 saisonnier habituel (6 mois à partir du mois d'avril) et deux emplois d'été sur contrat d'un mois (juillet, août). En outre, cette année, le service technique a eu le renfort d'un jeune en parcours emploi compétences (PEC) du 8 juillet 2024 au 7 avril 2025. Ce contrat ne sera ni prolongé ni renouvelé.



- **Un médiateur / référent Gens du voyage** a été recruté en septembre 2024 pour améliorer la veille sociale et technique auprès des gens du voyage, partager de l'information, échanger sur les pratiques, coordonner les différents acteurs autour de situations problématiques pour tenter de les solutionner,... Rattaché au pôle technique, il travaille en collaboration avec le pôle social.
- **La section ingénierie** compte 3 agents, représentant 2,6 ETP (Équivalent Temps Plein) :
 - 1 Cheffe de Pôle (comptabilisée à 60% sur la partie technique)
 - 1 Technicien fluide
 - 1 Technicien bâtiment.
- **Un support administratif** (gestion comptable, assistance administrative et accueil PTI) est assuré par 3 agents en temps partagé avec d'autres services : 1.8 ETP.

En outre, le service fait appel à des prestations extérieures de maîtrise d'œuvre et de travaux. Pour mener à bien ses missions, le service technique opérationnel dispose de véhicules et matériels indispensables :

- Véhicules utilitaires et camions plateaux
- Tracteur, tondeuses, balayeuse, débroussailleuses, élagueuse, broyeur, souffleurs, ...

En 2024, le service technique a poursuivi le renouvellement de son parc automobile, à savoir :

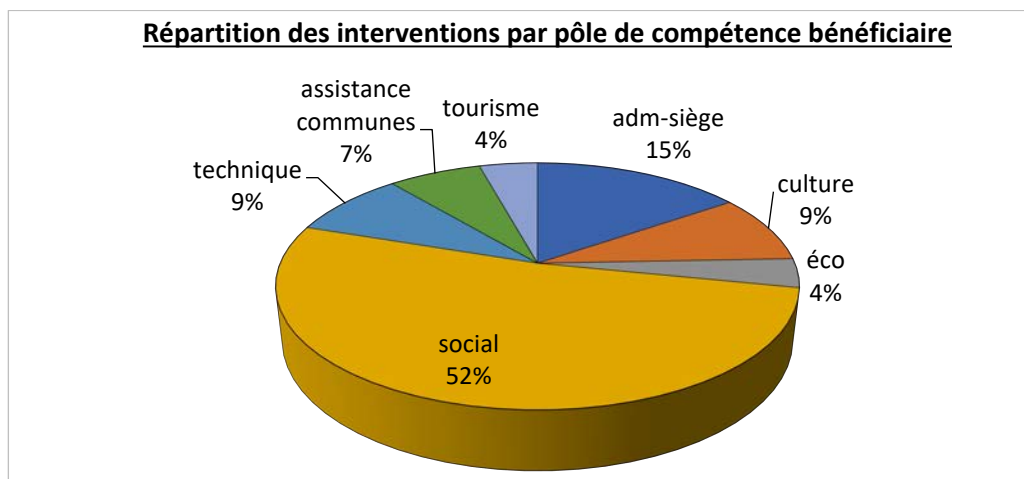
- Remplacement du véhicule de l'agent du secteur Aspe
- Remplacement du véhicule des électriciens
- Dotation du service ingénierie d'un véhicule d'intervention (véhicule également utilisé pour les interventions d'astreinte technique).



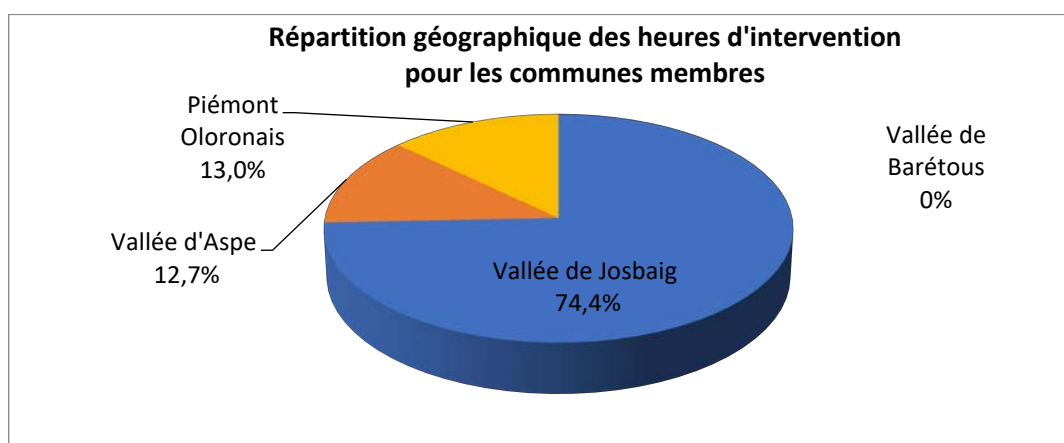
Acquisition d'un barnum permettant le travail technique sous abri et également mis à disposition des différents services pour divers usages

→ Bénéficiaires :

- **Les services techniques œuvrent principalement pour les équipements communautaires :**
 - Près d'une 60^e de bâtiments de natures diverses : bâtiments administratifs / bureaux, bâtiments techniques, bâtiments d'entreprises, logements / hébergements, crèches, écoles, salles de spectacle, musées, médiathèque, piscines, station de ski, aérodrome, ...
 - Une 30aine d'autres espaces et équipements communautaires nécessitant une gestion VRD (Voies et Réseaux Divers) : zones d'activités économiques, déchèteries, aires d'accueil des gens du voyage, réseaux AEP et assainissement du Somport, ...



- **Les services techniques intercommunaux interviennent également pour les communes membres et les groupements de communes qui le souhaitent** dans le cadre de conventions de mise à disposition du service. Pour l'année 2024, cela représente 2846 heures selon la répartition géographique suivante :

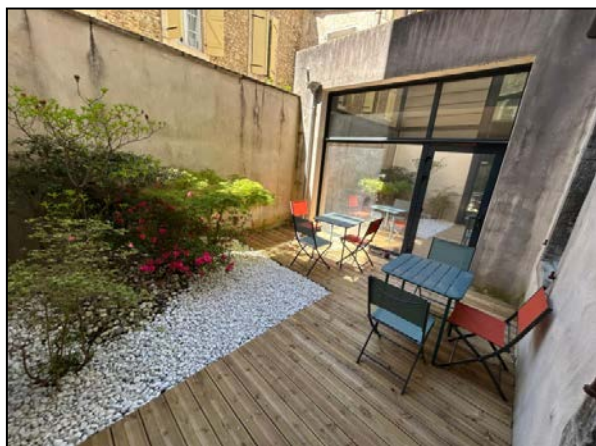


Il est à noter que les tarifs de mise à disposition des services techniques de la CCHB n'ont pas été changés depuis décembre 2019 alors que les coûts de fonctionnement ont augmenté (hausse des salaires, renouvellement et acquisition de matériels, coût des carburants...).

→ Faits marquants 2024 :

Quelques réalisations du service technique opérationnel :

- Siège CCHB : réhabilitation du patio et rénovation de la salle de réunion du RDC



- ZA Gabarn : retrait de la végétation et pose d'un géotextile pour éviter l'entretien et la détérioration de l'installation de sécurité incendie.
- Pôle Technique Intercommunal : isolation des murs extérieurs et rénovation de deux bureaux.
- Communication et évènementiel : création et installation de mobiliers et éléments de décoration :



- Mobilité : installation de zone de stationnement et de chargement pour Vélos à Assistance Électrique (VAE) :



- Château Fénart : création d'une cuisine pour l'ALSH (servant également d'espace de convivialité pour les agents) :



- Crèche Grain de Soleil : installation de deux store-banne sur la terrasse :



Concernant la cellule ingénierie technique :

- Pilotage des études et travaux sur les équipements communautaires (patrimoine bâti et non bâti) dont en particulier la gestion des projets structurants : Espace nordique du Somport (phase 2), Fort du Portalet (travaux de sécurisation), Cité administrative (rénovation globale).
- Suivi et mise en œuvre du plan de sobriété énergétique dont le plan de rénovation énergétique des bâtiments. Suite à l'analyse détaillée en 2018 du parc immobilier intercommunal, un plan d'investissement 2019-2026 a été adopté pour rénover les bâtiments énergivores dans le but de réduire leurs consommations énergétiques.

Bâtiment rénové	Année des travaux	Consistance des travaux	Coût HT	Baisse de consommation constatée ou escomptée
Piscine d'Oloron (Décret tertiaire)	1ers travaux réalisés en 2019	Remplacement des systèmes de production de chaleur et de ventilation, mise en place d'une nouvelle GTC et quelques passages des éclairages en LED	602 K€	-55% de consommation énergétique constatée en 2023
	Optimisation énergétique poursuivie en 2023	Amélioration de la distribution de la Centrale de Traitement d'Air dans le hall accueil, pose de variateurs sur les pompes hydrauliques, poursuite du passage des éclairages en LED	68 K€	
Pôle Technique Intercommunal	2022-2023	Remplacement du système de chauffage (Chaudière Gaz à condensation+ en relève PAC air/eau), changement des émetteurs pour des "basse température", isolation des combles, passage au LED	91 K€	-39% de consommation énergétique constatée en 2023 par rapport à la moyenne 2017-2022
Médiathèque des Gaves (Décret tertiaire)	2023	Amélioration du système de chauffage, changement du groupe froid, mise en place d'une régulation et pose d'une porte d'entrée automatique	173 K€	Baisse de consommation attendue -20%
Écoles de Préchacq-Josbaig et de Geüs	2022-2023	Chaudières gaz à condensation	10 K€	
Siège de la CCHB	2023-2024	Remplacement du système de chauffage / climatisation (passage de PAC air/air à des PAC air/eau compatibles avec le futur réseau de chaleur + brasseurs d'air), pose d'une GTC, isolation des combles et du R-1, passage au LED	421 K€	Baisse de consommation attendue -45%

Château Fénart (Décret tertiaire)	2024	Mise en place d'une nouvelle GTC, passage au LED et lancement d'un audit énergétique	46 K€	Objectif de diminution de -30%
Maison de santé Bedous	2024	Mise en place d'une porte automatique / sas entrée	6 K€	
Sous-total investissements réalisés			1.42 K€ HT soit 1,7 Million€ TTC	

Bâtiment en cours de rénovation ou à rénover	Année des travaux	Consistance des travaux	Coût HT	Baisse de consommation escomptée
Cité administrative (Décret tertiaire)	2025-2026	Rénovation globale (modernisation et optimisation des espaces). Remplacement des menuiseries extérieures, isolation des murs combles et plafonds, raccordement au réseau de chaleur bois BOSC et remplacement des radiateurs, passage au LED	600 K€	Objectif de diminution de -46%
Piscine d'Oloron	2025	Branchement au réseau de chaleur bois BOSC	42 K€	Objectif de décarbonation des consommations énergétiques
Siège	2025	Branchement au réseau de chaleur bois BOSC, finalisation du passage au LED	16 K€	Objectif de décarbonation des consommations énergétiques
Ilot mômes	2025	Branchement au réseau de chaleur bois BOSC pour le chauffage et la production d'ECS	36 K€	Objectif de décarbonation des consommations énergétiques
Médiathèque des Gaves	2025	Passage d'éclairage au LED	25 K€	
Crèches Crech'ndo	2025	Remplacement de la chaudière gaz existante par une PAC Air/Eau pour le chauffage et la production d'ECS	29 K€	
Château Fénart (Décret tertiaire)	2025	Réalisation d'un audit énergétique	4 K€	A l'étude (bâtiment de plus de 1000 m2 soumis aux obligations du Décret tertiaire)
Villa Bedat	2025	Mise en place d'une GTC, isolation des combles, amélioration de la distribution	27 K€	
Maison pour tous à Saint-Goin	2025	Audit énergétique et étude d'un programme de modernisation globale du bâtiment. Passage au LED dès 2025	40 K€	A l'étude
Ilot mômes (Décret tertiaire)	2029 ou suivant	Installation d'une VMC double flux, installation d'un groupe froid eau/eau sur sondes associé à des ventilo-convecteurs, régulation	450 K€	Objectif de diminution de -47% (permettant d'atteindre les objectifs du Décret tertiaire à horizon 2050)
Sous-total investissements programmés			1,27 Million€ HT soit 1,52 M€ TTC	

TOTAL des investissements 2019-2026 pour la rénovation énergétique des bâtiments de la CCHB	2,69 Million€ HT soit 3,22 M€ TTC
--	--

- Gestion du partenariat avec l'aéroclub pour la gestion de l'aérodrome d'Herrère et mise en œuvre du plan d'actions correctives qui a été établi suite à l'audit de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) en date du 19/07/2022.
- Accompagnement de l'EPA Jéliote (assistance à maîtrise d'ouvrage voire maîtrise d'œuvre) pour la réfection à neuf du toit de la salle Jéliote et l'optimisation énergétique du bâtiment.

- Accompagnement de l'abattoir du Haut-Béarn dans ses travaux de rénovation et de mise à niveau technique.

→ Projets 2025 :

- Poursuite des projets structurants (Somport, Fort du Portalet, Cité administrative), des rénovations énergétiques (susmentionnées) et autres améliorations du patrimoine bâti et non bâti de la CCHB comme par exemple :
 - Pôle technique intercommunal : optimisation des espaces avec l'aménagement de la mezzanine (après renforcement de sa portance) ; création de bureaux, salle de pause et salle de réunion
 - Crèche Poquetets : Modification des dortoirs dans le cadre du nouveau référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage (Arrêté du 31 août 2021)
 - Ecole de Saint Goin : Réfection à neuf du toit terrasse
 - Bâtiment du pôle Economique : sécurisation du parking comprenant l'installation d'une barrière de contrôle d'accès
 - Aérodrome : Diagnostic écologue de 240 arbres dépassant les seuils de servitude aéronautique visant à définir les modalités techniques selon lesquelles chacun devra être traité (abattage pour recépage, balivage, pour élimination d'espèces indésirables, élagage pour adapter l'arbre aux contraintes...). Réfection de la voie d'accès et curage du fossé autour de la piste.
- Accompagnement particulier de l'étude de « Programme d'amélioration des espaces de travail des pôles de la CCHB »
- Poursuite de l'assistance technique à l'EPA Jéliote pour la réfection à neuf du toit de la salle Jéliote et l'optimisation énergétique du bâtiment.
- Poursuite du diagnostic exhaustif des bâtiments en vue d'identifier les maintenances préventives nécessaires (régulières) et les investissements lourds à prévoir.
- Poursuite des opérations de maintenance courante.
- Poursuite des réalisations de travaux en régie dont par exemple :
 - Crèche La Haüt : Mise en conformité des Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité
 - Crèche Ilot mômes / Relais Petite Enfance : Remplacement de la clôture de séparation avec les jardins des Castors et mise en place d'un store banne
 - Fénart : Installation d'un dispositif de contrôle d'accès par badge à l'entrée de Fénart ainsi qu'à l'entrée de différentes zones.
- Travail préparatoire au renouvellement du bail de mise à disposition du terrain avec la commune d'Herrère et de la convention relative à l'aménagement et à l'exploitation de l'aérodrome avec l'État (fin des contrats actuels au 31/12/2028).

b. Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous

Rôle / objectif du service :

Le service intercommunal s'inscrit principalement dans une politique de sécurité et de santé publique par le « savoir nager ».

Les piscines permettent également une natation de loisirs et ludique : détente aquatique et panel d'activités sont proposés.

→ Description de l'action :

Le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn compte deux piscines situées sur les communes d'Oloron Sainte-Marie et de Lanne-en-Barétous.

La première est ouverte toute l'année. La seconde, non couverte, ouvre 4 mois pour la période estivale (18 semaines).

Le service Piscines est chargé de la gestion des équipements dans toutes leurs composantes :

- Pédagogique (encadrement, leçon...)
- Gestion technique (ouverture, température et qualité de l'eau, exploitation technique de nettoyage, d'entretien et de maintenance...)
- Gestion administrative et financière (partenariats, contrats, conventions, budget, régie...).

→ Moyens humains / équipements :

Le service compte 11 agents permanents et plusieurs saisonniers en période estivale :

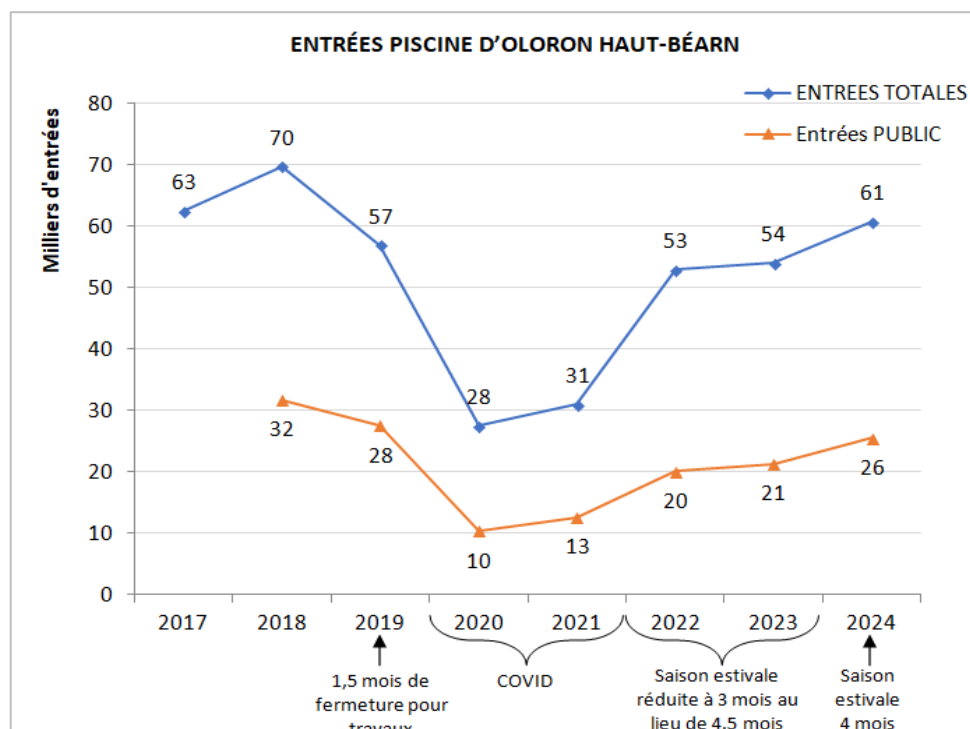
- 1 directeur à mi-temps et 1 assistante de direction à mi-temps
- 4 Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS)
- 2 agents d'accueil et entretien
- 3 agents techniques de maintenance (dont 1 en temps partagé avec le service technique opérationnel, 0.5 ETP)
- Des renforts saisonniers sur tous les postes MNS, accueil/entretien et maintenance, pour permettre le fonctionnement des piscines en mode estival.

→ Bénéficiaires :

Nombre d'entrées générales à la piscine d'Oloron Haut-Béarn : 60 765 entrées en 2024

PISCINE D'OLORON - RAPPORT ACTIVITE 2024			
Types d'entrées	Nombre d'entrées	Entrée en %	Détail
PUBLIC DIVERS	25 560	42.06 %	Adultes + Ado + enfants + groupes (Hiver + Été). En augmentation par rapport à 2023 (+4232 entrées soit +19.84%)
	5 cartes saison + 1097 cartes de 10 entrées vendues dont les entrées validées en 2024 sont incluses dans les 25 560 entrées.		
SCOLAIRES	13 788	22.69 %	Ecoles 10586 entrées, Collèges et Lycées 3202. En augmentation par rapport à 2023 (+390 entrées soit +2.91%)
ASSOCIATIONS SPORTIVES	18 092	29.77 %	Gym Volontaire : 2664 entrées (-498 par rapport à 2023, -15%), mais pas de MNS durant 6 semaines sur 34, soit 18% du temps. Léo Lagrange : 2090 entrées (-59 par rapport à 2023, -3%), mais pas de MNS durant 2 semaines, sur 34, soit 6% du temps. Enfants d'eau : 2483 entrées (+1796 par rapport à 2023, +260%). Il faut noter l'effet du plan de sobriété (30 créneaux en 2024 contre 12 uniquement en 2023 ; c'était 1919 entrées en 2022). Cependant, globalement, les créneaux sont plus fréquentés (ce qui pose un problème de sécurité dans l'eau). - Oloron Natation 64 : 10 333 entrées (+977 par rapport à 2022 soit +9%, chiffres de 2023 non communiqués). Le nombre de créneau a augmenté (480 contre 360 en 2023) pas les pratiquants (21 par créneau contre 23 en 2023) ; les mêmes viennent plus souvent. - Kayak : 39 entrées (-100 par rapport à 2023, -260%). Seul le club de Soeix est venu en début d'année et n'a pas souhaité reconduire de convention pour la saison 2024-2025. - UNSS 64 : 87 entrées (-18 par rapport à 2023, -20%) - Team Triathlon : 396 (chiffres non saisis les années précédentes) Bilan : en augmentation par rapport à 2023 (+2494 entrées soit +15.99 %) car davantage d'entrées Enfants d'eau + chiffre réel ON64 + chiffres Team Triathlon.
Entrées SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES	1 223	2.01 %	IME 146, IME Martouré 9, ESAT St-Pée 127, Foyer du Gabarn 0, Foyer de vie Perce Neige 243, Foyer de vie d'Accous 133, Hôpital de jour 76, ITEP (les Événements + autres) 20, Foyer de vie l'Abri Montagnard 97, Clair Matin (Maison d'enfants à Borce) 225, Association Cheval Bleu (Accueil d'enfants en souffrance) 20, MECS PLANTEROSSE 127, SESIPS ADAPEI 0 : Bilan : en légère baisse par rapport à 2023 (-22 soit -1.80%)
AUTRES entrées	354	0.59 %	Corps d'État (Pompiers 86, Gendarmes 157, Policiers 1) : 244 entrées contre 119 en 2023 (+ 51%) Sauveteurs et Secouristes Béarnais (BNSSA) : 81 entrées contre 77 en 2023 (+ 5%) Agréments (éducation nationale) : 29 entrées contre 78 en 2023 (- 170%) Bilan : en augmentation par rapport à 2023 (+80 entrées soit +29.20%)
LEÇONS	1748	2.88 %	Entrée-Leçons de natation (à l'unité) : 388 entrées (+37 par rapport à 2023, + 9.5%) Entrée-Leçons de natation (forfaits de 10) : 1360 entrées (- 530 par rapport à 2023, -39%). Bilan : baisse importante (-493 entrées par rapport à 2023, -22 %). Elle est liée à une confusion de communication avec le club ON64.
TOTAL GENERAL	60 765	100%	

Avec un chiffre global de 60 765 entrées, la fréquentation de l'année 2024 est en augmentation de 12,35 % par rapport à l'année 2023 (54 084 entrées) et se rapproche globalement de celle d'avant la crise COVID.



Concernant les entrées PUBLIC, l'augmentation de la fréquentation atteint près de 20% mais reste nettement en deçà de celle d'avant COVID (environ -20 %). La multiplication des piscines privées continue à nous impacter, seule l'offre des espaces extérieurs peut permettre d'atténuer cette tendance. Les orientations prises en 2024 pour dynamiser la piscine et inciter les usagers à la réinvestir (développement d'une image positive de la piscine étant un "lieu de vie pour tous", animations et retour à une période estivale plus longue) portent leurs fruits et doivent être poursuivies.

Une réflexion doit être menée sur la mise à disposition du bassin aux usagers. La piscine d'Oloron propose 1155 heures de créneaux PUBLIC à l'année sur un temps d'ouverture total de 3216 heures, soit 36% de créneaux PUBLIC contre près de 45% pour la moyenne nationale des piscines.

En comparaison Oloron Natation (ON64) dispose de 769 h soit 24% du temps total, l'éducation nationale 612 h (19%) et les associations hors ON64 300 h (10%).

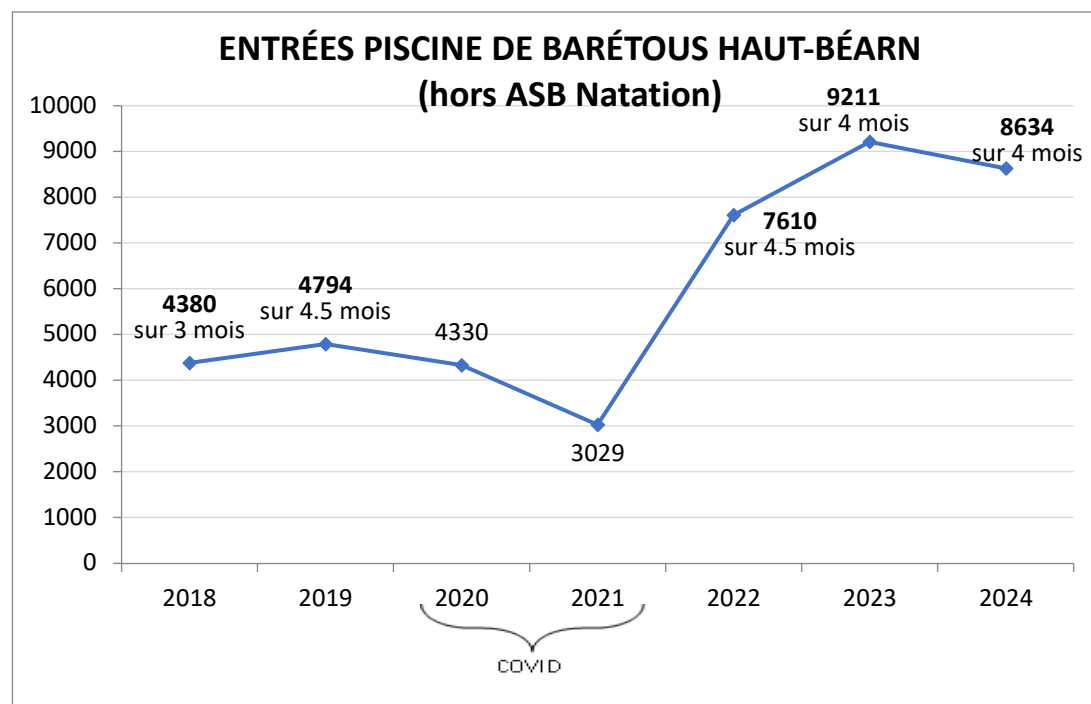
Nombre d'entrées publics à la piscine de Barétous Haut-Béarn : 9 954 entrées sur 4 mois en 2024

PISCINE DE LANNE - RAPPORT ACTIVITE 2024			
Types d'entrées	Nombre d'Entrées	Part sur le total en %	REMARQUES
PUBLIC	6 414	64,44 %	En baisse par rapport à 2023 (-876 entrées soit -14.5 %)
	<i>Sont inclus dans ce total PUBLIC : 27 cartes saison (7 juillet - 1^{er} septembre) pour 443 entrées + 169 cartes de 10 entrées vendues pour 1583 entrées validées en 2024.</i>		
SCOLAIRES	2 092	21,02 %	En augmentation par rapport à 2023 (+492 entrées soit +30.75%). Les absences des professeurs en 2023 ont été gommées, les scolaires ont pu revenir normalement.
ASSOCIATION SPORTIVE Barétous Natation	1195	12,01 %	Les entrées n'étaient pas comptabilisées jusqu'à cette année 2024.
POMPIERS	128	1,29 %	En augmentation par rapport à 2023 (+21 entrées soit +19,63%).
TOTAL Général	9 954	100%	

La météo explique en partie la baisse de fréquentation du PUBLIC : sur 86 jours d'ouverture, 12 jours d'orage ou pluie ont entraîné peu d'entrées voire des fermetures sécuritaires.

En outre, les changements tarifaires pour cette saison, dont en particulier la validité des cartes saison réduite à 2 mois (au lieu de 4), ont pu avoir un impact sur le nombre d'entrée.

A noter qu'un changement de caisse enregistreuse a permis cette année d'ajouter les chiffres de l'association ASB Natation dans les statistiques. Pour permettre une bonne photo de l'évolution des entrées à la piscine de Lanne en Barétous ces dernières années, le graphique ci-après exclut les entrées de l'ASB Natation.



De l'aspect général (matériel, technique) et de l'avis général (usagers, agents) la saison s'est bien déroulée.

→ Faits marquants 2024 :

- Des mesures du plan de sobriété adopté fin 2022 ont perduré :
 - Abaissement de la température de l'eau à 27°C au lieu de 28°C (31°C au lieu de 32 °C pour les créneaux Enfants d'eau "Bébés nageurs") ;
 - Piscine d'Oloron fermée le dimanche matin sauf l'été ;
 - Période estivale à Lanne réduite à 18 semaines au lieu de 20.

D'autres mesures ont été allégées :

- Reprise des séances "bébés nageurs", un samedi sur deux, pour la saison 2023/2024 ;
- Reprise des "bébés nageurs" tous les samedis matin hors vacances scolaires depuis la rentrée de septembre 2024.
- Harmonisation des tarifs entre les 2 établissements aquatiques d'Oloron et Lanne permettant d'apporter de la cohérence sur le territoire, et du liant entre les 2 piscines, le public pouvant ainsi choisir de se rendre à l'une ou l'autre avec le même titre de paiement.
- Modification des modalités de mise à disposition des bassins auprès des associations et autres organismes permettant de rétablir l'équité de traitement entre les différents bénéficiaires, et d'améliorer l'offre de services en permettant le partage des bassins entre divers usages.
- La saison estivale s'est conclue par la **célébration des 40 ans de la piscine de Lanne en Barétous.**



→ Projets 2025

- Remplacer les systèmes de traitement de l'eau actuels, au chlore à Oloron comme à Lanne, par des électrolyseurs au sel : plus écologique, moins irritant (qualité de l'eau et de l'air améliorée), et plus économique dans le temps.
- Raccordement de la piscine d'Oloron au réseau de chaleur urbain BOSC.
- Poursuite des actions visant l'optimisation technique des piscines.
- Amélioration continue des conditions d'accueil des différents publics et de l'animation des deux établissements aquatiques.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

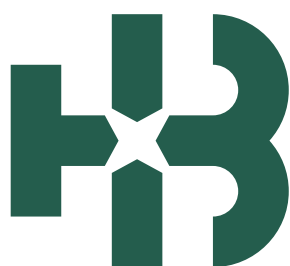
.....

.....

.....

.....





HAUTBÉARN ✱
communauté de communes

12 Place de Jaca
CS20067
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 10 35 70

  **hautbearn.fr**